

CONTACTS DE CRÉOLES,
CRÉOLES EN CONTACT

comité
international

des études
créoles

Numéro coordonné par
Laurence GOURY, Isabelle LÉGLISE
et Tom KLINGER



agence intergouvernementale
de la francophonie

L'Harmattan

études
créoles

études créoles
culture, langue, société

Contacts de créoles
Créoles en contact

Numéro coordonné par
Laurence GOURY, Isabelle LEGLISE
et Tom KLINGER

Volume XXVIII n°1 – 2005

L'Harmattan

études créoles
culture, langue, société
Publication semestrielle

Directeur de la publication :
Robert Chaudenson

Rédacteur en chef :
Lambert-Félix Prudent
lambert-felix.prudent@univ-reunion.fr

Secrétariat de la rédaction :
Laurent Hoarau
laurent.hoarau@univ-reunion.fr

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

© L'Harmattan, 2005
ISBN : 2-7475-9405-X
EAN : 9782747594059

Comité International des Etudes Créoles

- BAPTISTA Marlyse, Université de Georgie
BARAT Christian, Université de la Réunion
BOLLEE Annegret, Université de Bamberg
BONNIOL Jean-Luc, Université d'Aix-Marseille III
CARPOORAN Arnaud, Université de Maurice
CHAUDENSON Robert, Université d'Aix-Marseille I
(président)
D'ANS André-Marcel, Université de Paris VII
DEGRAFF Michel, Massachusetts Institute of Technology
FOURNIER Robert, Carleton University, Ottawa
HARPIN Serge, AMEP, Fort de France, Martinique
JARDEL Jean-Pierre, Université de Nice
KLINGER Thomas, Université de Tulane, Nouvelle-Orléans
MARIMOUTOU Carpanin, Université de la Réunion
MARTINEZ-GORDO Isabel, Instituto de Literatura y
lingüística de Cuba
MUFWENE Salikoko, Université de Chicago
NEUMANN-HOLZSCHUH Ingrid, Universität Regensburg.
PRUDENT Félix, Université de la Réunion
VALDMAN Albert, Indiana University, USA (vice-
président)
VEIGA Manuel, Institut National de la Culture, Cap-Vert
(vice-président)
VERONIQUE Daniel, Université de Paris III

Numéro en préparation

Volume XXVIII n°2 – 2005

Le créole à l'école

Sous la direction
de Sylvie WHARTON

Contacts de créoles - Créoles en contact

**Laurence
GOURY &
Isabelle
LEGLISE**

Présentation

p. 9

Articles

**Isabelle
LEGLISE**

Contacts de créoles à Mana (Guyane française) : répertoires, pratiques, attitudes et gestion du plurilinguisme

p. 23

**Bettina
MIGGE**

Variation linguistique dans les situations formelles chez les Pamaka

p. 59

**Isabel
MARTINEZ
GORDO**

Le créole haïtien à Cuba : de langue sous-valorisée à la langue reconnue

p. 93

**Angela
BARTENS**

Les créoles portugais de l'Asie : entre superstrat et adstrats

p. 115

**Nicholas
FARACLAS**

Relationalité : un trait d'organisation grammaticale. Contacts entre le tok pisin et langues mélanésiennes

p. 147

**Laurence
GOURY**

Aspects linguistiques du contact de créoles en Guyane française : l'aluku et les créoles français sur le Maroni

p. 175

Notes de lectures

- Sibylle
KRIEGEL** *The Syntax of Cape Verdean Creole.
The Sotavento Varieties.*
Marlyse Baptista, John Benjamins,
Amsterdam. p. 209
- Laurence
GOURY** *Palenque, Cartagena y Afro-
Caribe : historia y lengua.*
Yves Moñino et Armin Schwegler
(éditeurs), Niemeyer, Tübingen.
2002. p. 215
- Robert
CHAUDENSON** *Créoles. Langages et politiques
linguistiques.*
Colette FEUILLARD (éd.), Actes du
XXV^{ème} Colloque International de
Linguistique Fonctionnelle,
30 septembre-7 octobre 2002 à
Gosier (Guadeloupe), Peter Lang,
Berne, Suisse, 2004. p. 225

Présentation¹

Laurence Goury et Isabelle Léglise

Qu'il soit abordé à travers des approches typologiques ou historiques, des perspectives macro ou microsociolinguistiques, des travaux psycholinguistiques ou en acquisition des langues, ou encore des réflexions didactiques, le domaine du contact de langues se présente comme un objet multiforme. Face à la diversité de ces approches et au foisonnement des travaux sur ce thème, l'étude des créoles en contact avec d'autres langues – créoles ou non – semble quelque peu en retrait.

Les créoles et la question du contact ont jusqu'à présent fait l'objet de deux types d'approches² :

1. Les langues créoles sont généralement considérées comme le résultat de contacts entre des langues européennes et africaines, si l'on s'en tient aux cas 'prototypiques'³.

Laurence Goury et Isabelle Léglise, UMR 8133 CNRS-IRD CELIA.

© 2005, *Etudes Créoles*, vol. XXVIII, n°1, pp.

¹ L'idée de ce numéro a germé lors du X^{ème} colloque d'Etudes Créoles organisé en 2002 sur l'île de la Réunion. Il inclut ainsi une version révisée de certaines des communications qui y étaient présentées. Une partie non négligeable du travail de relecture ayant été réalisée par Tom Klingler.

² Nous ne mentionnons pas, dans le cadre de cette étude sur le contact, la théorie de Bickerton, ou *bioprogramme*, qui envisage la création des créoles comme étant le résultat de l'acquisition par les enfants d'un pidgin comme langue maternelle

³ Au sens heuristique de Mufwene 2001b.

Nous ne nous rentrerons pas ici dans le débat des relations entre formation des pidgins et formation des créoles, les positions théoriques à ce propos étant diverses. Selon les théories, les créoles sont le résultat, dans une situation de contact, de processus d'approximation de la langue européenne cible (Chaudenson 2003, Mufwene 2001b), d'une relexification de la langue africaine (Lefebvre 1999), de processus d'acquisition d'une L2 (Winford 2003, Siegel 1999), d'interférences, de transferts et d'emprunts entre les langues en présence (Migge, 2003).

La dimension du contact est, par contraste, généralement absente dans les études sur l'évolution des « autres » langues : on y parle de filiation génétique, modalité d'évolution qu'on oppose à celle des langues créoles, qualifiée de 'transmission abrupte' ou 'anormale' (voir Thomason (2000), Thomason & Kaufmann (1988)). Pour ces auteurs en effet, les créoles ne peuvent apparaître dans aucun arbre généalogique. Les prises de positions récentes de DeGraff (2003) et Mufwene (2001b) récusent cette dichotomie traditionnelle en montrant d'une part qu'il n'y a pas de 'transmission anormale' dans l'évolution des créoles (sans pour autant minimiser les effets du contact), et d'autre part que le contact, bien que n'ayant pas été pris en compte par la théorie comparatiste, a joué un rôle important dans l'évolution des langues considérées comme « normales »⁴.

2. Les créoles sont décrits dans leur contact avec la langue lexicatrice de base, et ce, dans deux cadres théoriques : celui de la diglossie et celui de la décréolisation. Avec son exemple sur le créole haïtien et ses rapports au français en Haïti, Ferguson (1959) inaugure un ensemble de

⁴ Mufwene (2001b : 15) : « Didn't language contact have any role to play in the speciation of Proto-Germanic or Proto-Bantu into the different Germanic or Bantu subfamilies and individual languages ? »

travaux adoptant un traitement diglossique des contacts entre langues créoles et leur langue lexificatrice. La créolistique francophone adoptera largement cette perspective, tout en la nuancant puis la critiquant. Probablement parce que les zones géographiques les plus étudiées voyaient le contact de créoles à base française avec leur langue lexificatrice, dans des situations socio-historiques particulières de post-colonisation et de départementalisation, comme c'est le cas dans les Petites Antilles ou sur l'île de La Réunion, le concept de diglossie sera longtemps productif. Productif pour rendre compte des statuts des langues dans tel ou tel DOM (Hazaël-Massieux, 1978 pour la Guadeloupe, Carayol et Chaudenson, 1978 pour la Réunion, Prudent, 1982 pour les Petites Antilles), productif pour rendre compte des comportements de locuteurs adoptant, en fonction des situations, une variété basse, le créole, et une variété haute, le français, productif pour rendre compte des discours des locuteurs créolophones (March, 1996, Bavoux, 2002).

Cette approche résolument sociolinguistique du contact de langues s'intéresse au statut des langues en présence, au statut de leurs normes, à la réalité des formes effectivement proférées dans des interactions quotidiennes. En définissant les rapports entre une langue haute et une langue basse, ce cadre fait écho à la hiérarchie même des variétés observées par les créolistes : un acrolecte (qui résonne comme 'variété haute') versus un basilecte (qui résonne comme 'variété basse'). C'est en réaction à ce cadre que Chaudenson (1978) discute notamment la notion de continuum, et c'est en tentant d'en montrer les limites que Prudent (1981, 1993) propose la notion d'interlecte puis de zone interlectale, une zone qui emprunte aux deux langues en présence, dans lesquelles les bilingues puisent leurs ressources linguistiques.

Il semblerait que la créolistique anglophone ait, pour sa part, moins suivi cette voie de la diglossie. De Camp (1971), en proposant le modèle de continuum linguistique pour décrire la situation sociolinguistique de la Jamaïque écarte en effet les modèles traditionnels, comme le modèle diglossique, qui, selon lui, ne permettent pas de rendre compte de la complexité de la situation.

Dans cette approche, les contacts entre un créole et sa langue lexificatrice sont alors abordés sous l'angle de l'impact, souvent considéré comme négatif, de cette dernière sur le créole. C'est bien dans ce sens qu'est introduit le concept de décréolisation (De Camp 1971), qui renvoie à la perte des propriétés basilectales au profit des propriétés du standard européen correspondant, ou plus exactement de la variété caribéenne ou américaine du standard européen. Le résultat de la décréolisation est l'apparition d'un continuum entre le créole et sa langue lexificatrice, depuis des variétés basilectales, considérées comme plus 'créoles', jusqu'à des variétés acrolectales plus proches du standard, en passant par un stade intermédiaire, le mésolecte. Pour Bickerton, la décréolisation est un phénomène non contraint et systématique, qui s'applique à '*any creole which has remained in contact with its superstrate, as most have*' (Bickerton 1981 : 46). Lorsque ce processus est poussé à l'extrême, on aboutit à une perte presque complète des propriétés 'créoles' : certaines variétés de langues, analysées comme des formes 'décréolisées' d'anciens créoles tels *l'American Black English* (Rickford 1977) ou encore certaines variétés du portugais du Brésil (Baxter, Lucchesi et Guimaraes 1997), en seraient la manifestation.

La critique du concept de décréolisation présentée dans plusieurs études (Mufwene (1994 - 2001), Aceto (1999))

nous semble cependant s'appliquer à la situation de la plupart des langues créoles. Leurs structures n'étant en effet pas monolithiques (pas plus que celles des autres langues, d'ailleurs), on peut s'attendre à trouver, dès les premiers stades de formation, des formes de langue plus ou moins basilectales et/ou plus ou moins acrolectales, plus proches du standard européen local. Assimiler 'décréolisation' et perte des propriétés basilectales n'est donc pas approprié. C'est cette incohérence qui conduit Mufwene (2001b) à proposer le concept de 'débasilectalisation'.

Par ailleurs, il est de plus en plus admis (voir Mufwene 2001a, de Graff 2003, Chaudenson 2003, contre Mc Whorter 1998) que le processus de créolisation n'est pas un processus linguistique et ne conduit pas à la création de structures linguistiques prototypiques de langues appelées 'créoles' : 1. les conditions sociales et linguistiques de genèse des différents créoles dans le monde sont trop diversifiées pour être ramenées à un unique processus linguistique, 2. les structures 'proto-typiques' créoles n'existent pas, et 3. la formation des pidgins et créoles semble relever de processus d'acquisition de langue seconde (Winford 2003) ou de changements induits par le contact tels qu'on les rencontre dans d'autres situations. Si la 'créolisation' n'existe pas en tant que processus linguistique, on voit mal comment pourrait alors exister le processus inverse, la 'décréolisation', si ce n'est, là aussi, comme un phénomène de changement social. Quant aux mécanismes linguistiques en jeu dans la décréolisation, personne n'a jamais démontré leur spécificité par rapport à ceux rencontrés dans le changement linguistique induit par le contact, seuls ont été examinés les résultats de ces contacts.

Au vu de l'abondante littérature traitant des relations, linguistiques ou sociales, entre le créole et sa langue lexificatrice, on pourrait croire que cette situation particulière de contact est la plus répandue dans le monde créolophone. Cependant, comme le fait remarquer Snow (2000), 13 des 24 langues créoles (toutes bases lexicales confondues) de la Caraïbe ne sont pas en contact avec leur langue lexificatrice de base. Dans ces cas bien entendu, le modèle de la décréolisation n'a plus aucune validité. Quant à celui de la diglossie, il n'est pas forcément applicable non plus, surtout si les zones géographiques présentent une multitude de langues qui entretiennent entre elles des rapports complexes.

Dans ces contextes particuliers, plusieurs cadres théoriques sont utilisés. Herzfeld (1999) par exemple reprend le concept de diglossie pour décrire la situation du *limonense* au Costa Rica, un créole anglais en contact avec l'espagnol. Aceto (1999) critique l'application abusive du modèle de décréolisation et du continuum dans des contextes où les langues en contact n'entretiennent pas de relation créole / lexificateur, et propose d'envisager également les possibilités d'évolution interne et d'innovation linguistique dans la mise en place des variétés du *bastimentos* parlé au Panamá. Pour Bartens (2002), les contacts entre le créole anglais de San Andrés et Providencia, l'anglais caribéen, et l'espagnol (Colombie) relèvent de phénomènes d'interférences intensives, largement décrits dans la littérature sur le contact de langues en général (Thomason & Kaufman 1988).

Les textes présentés ici tentent de remédier à la faible présence de travaux sur les contacts entre langues créoles d'une part (d'où le titre : *Contacts de créoles*) et entre des langues créoles et diverses langues dans le monde (*créoles en contacts*). Ils replacent par ailleurs ces situations et leurs

implications dans le contexte plus général du contact de langues, en laissant la place aux phénomènes tels que l'interférence, l'innovation linguistique, la gestion du plurilinguisme, etc. Ils présentent des situations sociales et linguistiques variées. On y voit le contact entre langue créole et langue non lexificatrice, que cette dernière soit une langue européenne dominante ou une ou des langues locales – minoritaires ou majoritaires.

Les cas de contact langue créole / langue européenne dominante sont illustrés par la situation du créole haïtien à Cuba vis-à-vis de l'espagnol (I. Martinez-Gordo), ou des créoles d'Asie vis-à-vis de l'anglais (A. Bartens). Les cas de contact langue créole / langues locales sont illustrés par le tok pisin face au mélanésien (N. Faraclas), et par certains créoles d'Asie face à de grandes langues de la région comme le malay, le tagalog ou le tamoul (A. Bartens). Deux situations particulières sont décrites pour la Guyane française : les contacts entre créoles à base anglaise et créole guyanais dans la commune de Mana (I. Légglise), et ceux entre des créoles à base française (guyanais, sainte lucien) et un créole à base anglaise (aluku) à Maripasoula (L. Goury). Enfin, est également abordé le cas de contacts entre des variétés de même créole (B. Migge) en particulier au Surinam.

Les articles regroupés dans ce numéro présentent donc des situations où des créoles sont en contact avec diverses langues qui peuvent être langues d'adstrat ou de substrat vues en synchronie, et les approches qui en sont faites sont diverses : dans une perspective sociolinguistique, I. Légglise interroge la créolité dans les manifestations du plurilinguisme d'une ville de l'Ouest guyanais et B. Migge analyse les stratégies identitaires développées par les locuteurs pamaka interdisant le contact ou au contraire le favorisant dans des situations formelles. Dans une

perspective historique, I. Martinez Gordo se penche sur le créole haïtien à Cuba et sa survie à travers les différentes phases d'immigration et A. Bartens réalise un survol des différents créoles portugais d'Asie par rapport à leurs contacts avec les langues en présence, que ces dernières soient autochtones ou européennes. Enfin, dans une perspective de description linguistique des effets des contacts, N. Faraclas se penche sur l'influence de la notion de « relatedness » d'origine mélanésienne dans la structure du Tok Pisin et L. Goury décrit les traces linguistiques du contact entre des variétés de créole français et de l'aluku.

Ce numéro témoigne de la diversité des situations des créoles en contact ainsi que de la diversité des méthodes et des approches qui leur sont appliquées. Il ne s'agit pas ici de récuser entièrement des modèles appliqués dans d'autres situations, tels la diglossie ou la décréolisation, mais plutôt de contribuer à « démarginaliser » les créoles dans le contexte très général du contact de langues et, en retour, d'interroger différemment les approches des langues en contact.

Références

Aceto M., 1999. Looking beyond decreolization as an explanatory model of language change in creole-speaking communities. *JPCL* 14 :1, 93-119.

Bartens A., 2002. Another short note on Creoles in contact with non-lexifier prestige languages. *JPCL* 17 : 2, 273-278.

Bavoux C., 2002, "Représentations et attitudes dans les aires créolophones", *Univers Créoles* n°2, *Anthropos*, 57-76.

Baxter A., Lucchesi D. & Guimarães M., 1997. Gender agreement as a “decreolizing” feature of an afro-brazilian dialect. *JPCL* 12 : 1, 1-57.

Bickerton D., 1973. “On the nature of a Creole continuum”. *Language* 49, 640-669.

Bickerton D., 1975. *Dynamic of a creole system*. Cambridge University Press, Cambridge, England.

Bickerton D., 1981. *Roots of language*. Karoma, Ann Arbor.

Carayol M., Chaudenson, R., 1978, “Diglossie et continuum linguistique à la Réunion”, in N. Gueunier, E. Genouvrier, A. Khomsi (eds) *Les français devant la norme*, Champion, 175-190.

Chaudenson, R., 1984, “Continuum intralinguistique et interlinguistique”, *Etudes Créoles* vol. IV-1, 19-46.

Chaudenson R., 2003. *La créolisation : théorie, applications, implications*. L’Harmattan, Paris.

De Camp D., 1971. Toward a generative analysis of a post-creole speech continuum. In Hymes D. ed. *Pidginization and creolization of languages*. Cambridge University Press, Cambridge, 349-370.

De Graff M., 2003. Against Creole exceptionalism. *Language*, vol 79, n° 2, 391-410.

Ferguson C., 1959, Diglossia, *Word* n°15, 325-340.

Hazaël-Massieux G., 1978, “Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe”, *Langue française* n°37, 106-118.

Herzfeld A., 1999, “El criollo limonense vive aún”, in Lastra, Y. (ed) *Las causas sociales de la desaparición y del mantenimiento de las lenguas en las naciones de América*. Hermosillo: Universidad de Sonora, 173-185.

Lefebvre C., 1999. *Creole genesis and the acquisition of grammar*. Studies in Linguistics 88. Cambridge University Press, Cambridge.

Mac Whorter J., 1998. Identifying the Creole prototype : vindicating a typological class. *Language* vol.74, n°4, 788-818.

March C., 1996, *Le discours des mères martiniquaises. Diglossie et créolité : un point de vue sociolinguistique*, L'Harmattan.

Migge B., 2003. *Creole formation as language contact*. John Benjamins, Amsterdam.

Mufwene S., 1994. On decreolization : the case of Gullah. In M.Morgan Ed. *Language and the social construction of identity in creole situations*. Center for Afro-american studies : University of California at Los Angeles, 63 – 99.

Mufwene S., 2001a. Creolization is a social, not a structural process. In I.Neumann-Holzshuh & E.W Schneider Eds. *Degrees of restructuring in Creole languages*. John Benjamins, Amsterdam, 65-84.

Mufwene 2001b. *The ecology of language evolution*. Cambridge University Press, Cambridge.

Prudent L.F., 1981, Diglossie et interlecte, *Langages* n°61, Larousse, 13-38.

Prudent L.F.,1982, “Les petites Antilles présentent-elles une situation de diglossie”, *Cahiers de linguistique sociale* n°4-5, 24-61.

Prudent L.F., 1993, *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*, Thèse de doctorat d'Etat en sciences du langage, Université de Rouen.

Rickford J., 1977. The question of prior creolization of Black English. In A.Valdman Ed., *Pidgin and Creole Linguistics*. Indiana University Press, Bloomington, 190-221.

Siegel J., 1999. Transfer constraints and substrate influence in Melanesian Pidgin. *JPCL* 14 : 1, 1-44.

Snow P., 2000. The case for diglossia on the Panamanian island of Bastimentos. *JPCL* 15 : 1, 165-170.

Smith N., Veenstra T., (eds), 2001. *Creolization and contact*. John Benjamins, Amsterdam.

Thomason S., 2002. Creoles and the genetic relationship. *JPCL* 17:1, 101-109.

Thomason S. & Kaufman T., 1988. *Language contact, creolization and genetic linguistics*. University of California Press, Berkeley.

Winford D., 2003. Creole formation and Second Language Acquisition. Publication en ligne //www.ling.ohio-state.edu/~dwinford/recent_papers.htm//

Articles

Contacts de créoles à Mana (Guyane française) : répertoires, pratiques, attitudes et gestion du plurilinguisme

Isabelle Léglise

Etre confrontée en Guyane à une grande diversité de langues en contacts, certaines étant des créoles à base lexicale française ou anglaise, amène, en tant que sociolinguiste non créoliste, à s'interroger sur la « créolité » en tant que caractéristique sociolinguistique de certaines des langues en présence. La nature créole de ces dernières serait-elle à même d'expliquer des comportements langagiers spécifiques dans leurs rapports aux autres langues en présence et en particulier au français, d'influencer profondément l'attitude de locuteurs natifs ou non, de justifier des stratégies d'apprentissage particulières ? Le fait que certaines des langues en présence soient des créoles en contact avec leur langue lexicatrice, qu'elles soient ou non parlées par des populations créoles, présente-t-il un cas particulier dans la gestion du plurilinguisme observée ? Autrement dit, la proximité linguistique d'un côté, la créolité de l'autre, jouent-elles un rôle et à quel niveau ?

Ce questionnement renvoie à la problématique de ce qu'on pourrait nommer « l'exception créole » en matière de contacts de langues, et dont il est fait mention dans ce numéro (Goury et Léglise) insistant sur la spécificité du contact entre créole et langue lexicatrice et sur la spécificité même des créoles comme langues « pas comme les autres » (Prudent, 2004).

Isabelle Léglise, Université de Tours et UMR CNRS 8133 CELIA.

© 2005, *Etudes Créoles*, vol. XXVIII, n°1, pp. 23 - 58

Ce questionnement fait d'autre part écho aux études évoquant le rôle de la proximité linguistique dans les contacts de langues. Alors que de nombreux travaux ont montré que les situations de contacts de langue constituent un facteur de perte des langues premières dans un environnement de langue seconde (notamment Fase et al., 1992), on sait que les langues dominantes ne produisent pas les mêmes effets sur toutes les langues minoritaires en terme de maintien, changement ou perte de ces dernières. L'un des facteurs identifié concerne justement la proximité de la langue minoritaire avec la langue dominante du pays (Edwards, 1992). On peut se demander si cette observation est extensible à d'autres domaines du contact de langues, notamment à la gestion individuelle et collective du plurilinguisme dans une situation où sont en présence plusieurs créoles et des variétés de leur langue lexificatrice.

En comparaison de la situation diglossique français-créole bien décrite dans les autres DOM (entre autres Hazael-Massieux, 1978 pour la Guadeloupe, Carayol et Chaudenson, 1978 pour la Réunion, Prudent, 1982 pour les petites Antilles), le plurilinguisme guyanais, peu décrit jusqu'à une date récente¹, interroge. D'autant que ce département connaît de profondes mutations démographiques dues au jeune âge de la population (la moitié ayant moins de 25 ans) et à l'apport de population extérieure au département. Sur les 157 000 habitants recensés en 1999, seulement la moitié est née en Guyane, contre 78% lors de la départementalisation en 1946 (Mam Lam Fouck, 1997). Alors que l'intégration en Guyane

¹ Pour une présentation des langues en présence, cf. notamment Queixalós (2000) ou Collectif (2003). Pour une présentation de caractéristiques sociolinguistiques, cf., pour la commune d'Awala Yalimapo, Alby (2001) et Alby et Léglièse (à paraître), pour St Georges de l'Oyapock, Leconte et Caïtucoli (2003), pour St Laurent du Maroni, Léglièse et Migge (2003).

était toujours passée par l'apprentissage du créole guyanais (Jolivet, 1982), les mutations en cours laissent à penser que cela pourrait ne plus être le cas partout sur le territoire. Dans la commune de Mana, Jolivet (1991) notait déjà que l'intégration des Noirs Marrons, locuteurs de créoles à base anglaise, semblait pouvoir faire l'économie de l'apprentissage du créole guyanais. Autrefois bourg créole assez typique, cette petite ville de l'Ouest observe l'une des mutations démographiques les plus importantes de Guyane, 61% de la population n'y a pas la nationalité française et 60% a moins de 24 ans. A la faveur d'un diagnostic sociolinguistique plus général², des enquêtes ont été réalisées depuis 2001 à Mana, concernant les enfants scolarisés, les adultes en situation professionnelle, et les lieux d'échanges et d'interactions de service. Ce sont les résultats de ces enquêtes que je propose d'interroger, au regard du questionnement présenté plus haut.

² Ce diagnostic sociolinguistique, appelé des vœux des linguistes impliqués dans la description des langues en présence et associé à des travaux dans différentes communautés, bénéficie d'un financement de la DGLFLF.

1. Quelques éléments sur la situation sociolinguistique guyanaise

1.1. La Guyane, une situation macrosociolinguistique de contacts de créoles

Une vingtaine de langues, de familles linguistiques et de statuts divers coexistent en Guyane. La réalité de leur implantation et leur vitalité demeurent peu connues même si nous commençons à disposer de représentations aréales en ce qui concerne la dispersion des langues régionales sur le territoire (Amérindia, 2001-2002). Cette grande diversité linguistique peut se décliner en de multiples classifications jamais totalement satisfaisantes : langue officielle vs. langues régionales vs. langues d'immigration ; langues amérindiennes vs. langues européennes vs. langues créoles vs. langues autres ; langues véhiculaires vs. langues vernaculaires vs. langues localement véhiculaires ; langues et cultures dominantes vs. langues et cultures dominées ; langues à tradition orale vs. langues à tradition écrites, etc.

Pour ces différentes langues, et en l'absence d'enquêtes importantes, il est extrêmement délicat d'avancer des chiffres de locuteurs, d'autant que ces derniers varient d'une estimation à l'autre. Toutefois, en se fiant à différents critères du recensement de 1999, comme la nationalité et le lieu de naissance des individus, ainsi qu'à diverses sources (notamment Price, 2002) on peut avancer qu'en termes quantitatifs, la Guyane présente actuellement une importante situation de contacts de créoles, la plus large part de la population étant locutrice d'une ou plusieurs variétés de créoles.

Pour les créoles à base lexicale française, on peut compter sur les 5% de la population venant des Antilles dont on peut imaginer qu'une grande partie est locutrice de *créole martiniquais* ou *guadeloupéen*, et les 9%³ de la population de nationalité haïtienne locutrice de *créole haïtien*. On note une présence *sainte-lucienne* et *réunionnaise* bien qu'actuellement infime statistiquement, même si la première fut sans doute importante au début du XX^{ème} siècle (Strobel, 1998). Pour le *créole guyanais*, du fait du plurilinguisme local, les estimations sont plus délicates. Elles se basent généralement sur une approximation du nombre de familles créoles guyanaises, soit entre le quart et le tiers de la population ayant reçu le créole en héritage, à laquelle on ajoute⁴ une partie des familles amérindiennes, chinoises ou noirs marronnes nées en Guyane et la pratiquant comme L2 ou L3, ainsi que certaines familles, principalement d'origine brésilienne ou haïtienne, plus récemment installées. Les études sur la transmission et la véhicularité du créole guyanais à l'échelle de la Guyane font toutefois encore actuellement défaut, même si localement on dispose de certains travaux (notamment Leconte et Caïtucoli, 2003, à St Georges de l'Oyapock, Léglise, 2004 à St Laurent du Maroni).

La présence créole à base lexicale anglaise se subdivise en trois groupes de langues ayant des caractéristiques de langues régionales et de langues de l'immigration : d'un côté, les *Eastern Maroon Creoles* ou *nengee tongo* (sous l'une des

³ Ces chiffres sont issus du recensement de 1999. Les Etats Généraux de la Guyane (1998) estiment quant à eux que la présence haïtienne en Guyane est plutôt de l'ordre de 17% de la population totale.

⁴ Collectif (2003) évoque ainsi 50 000 locuteurs natifs de créole guyanais et quelques dizaines de milliers de locuteurs supplémentaires en tant que véhiculaire.

variantes *ndjuka*, *aluku*, *pamaka*), de l'autre, le *saamaka*, créole anglais partiellement relexifié en portugais, enfin, le *sranan tongo* ou créole véhiculaire de la côte surinamaïse. On dispose, pour les deux premières, d'estimations proposées par Price (2002) sur les Marrons en Guyane et au Surinam. Au total, on sait qu'il faut comptabiliser la quasi-totalité des 11% de Surinamais vivant sur le sol guyanais parlant au moins l'une de ces langues en L1, L2 ou L3 ainsi qu'une part non négligeable des 54% de Guyanais nés en Guyane, soit vraisemblablement plus du quart de la population du département. Des enquêtes sociolinguistiques (Léglise, 2004 ou ici même) montrent par ailleurs le rôle véhiculaire de certaines d'entre elles localement.

De ces estimations, il s'ensuit, au niveau quantitatif, que les différentes langues créoles doivent être majoritaires dans les répertoires linguistiques des habitants du département. Toutefois, au vu de la structure actuelle de la population, souvent présentée comme une mosaïque « éclatée », « castée » ou « cloisonnée » (Lézy, 2000), cela n'induit peut-être pas nécessairement de forts contacts entre ces langues au niveau microsociolinguistique ni au niveau de la totalité des villes, communes et villages guyanais.

1.2. La commune de Mana, un cas particulier de contacts

« Avant, Mana c'était une ville créole, maintenant, c'est seulement 30% de la population qui est traditionnelle et le reste, les 70%, c'est des migrations récentes, d'Haïti, du Brésil, du Guyana et du Surinam [...] ». Lors d'entretiens, en 2001 et 2002, avec différents acteurs locaux, créoles ou métropolitains installés à Mana depuis quelques années, on retrouve, à quelques mots près, la même caractérisation de la

population mananaise, qui insiste sur les migrations récentes. Effectivement, d'après le recensement de 1999, seulement 38,9% y a la nationalité française (contre 70% de moyenne en Guyane) et 46,5% a la nationalité surinamaïse, soit quatre fois plus que la moyenne guyanaise. Les habitants originaires du Brésil, du Guyana et de Haïti ne représentent pour leur part que 7,5% des Mananais.

	Nationalité			Lieu de naissance			
		Mana	Guyane		Mana	Guyane	
Brésil	39	0,7%	4,6%	44	0,8%	4,6%	
Guyana	128	2,3%	1,5%	109	2%	1,7%	
Haïti	247	4,5%	9%	212	3,8%	7,6%	
Surinam	2529	46,4%	11,2%	1963	36%	9,1%	
Autres	364	7%	3,3%	446	8,2%	5,6%	
CEE + Suisse	19						
France	2124	38,9%	70,3%				
Total	5450						
				Guyane	2344	43%	54,4%
				Métropole	250	4,5%	11,8%
				Antilles	75	1,3%	4,9%
				Autres OM	6	0,1%	0,3%
				Total	5450		

Tab. 1. Répartition de la population par nationalité et lieu de naissance

« Traditionnelle ça veut dire Créoles, Métros et Amérindiens » ajoute cette locutrice, distinguant ainsi « Créoles » et « migrations récentes d'Haïti », gommant par là même les migrations qui ont de tout temps fait Mana et que rapportait Jolivet (1990) « Il faut l'apport d'étrangers pour qu'il y ait de l'essor. Aujourd'hui [1989], ce sont les Haïtiens. Autrefois, c'étaient les Sainte-Luciens et les Martiniquais. Mais c'est comme ça que s'est faite la

population de Mana ». Les modifications démographiques se lisent actuellement de différentes manières. Sur la base des chiffres du recensement de 1999, il est impossible d'estimer la présence créole guyanaise à Mana, on sait toutefois qu'un fort exode rural a vidé les communes de cette population (Jolivet, 1990) au profit de Cayenne. De nombreux témoins évoquent également la poursuite d'études pour les enfants ayant amené un certain nombre de familles mananaïses à partir pour Cayenne ou Kourou plutôt que St Laurent du Maroni. Par ailleurs, la création d'une commune amérindienne autonome en 1989, proche de Mana, a vu une partie de la population kali'na rejoindre Awala-Yalimapo (Collomb et Tiouka, 2000). Enfin, on remarque qu'à Mana, la présence haïtienne, métropolitaine et antillaise y est moitié moins importante que la moyenne guyanaise. Par ailleurs, sur les 43% de la population mananaïse née en Guyane, seuls 64% ont la nationalité française.

Au vu de ces divers éléments, on s'attend donc à ce que les créoles à base anglaise soient majoritaires dans les répertoires des habitants. Dès lors, on peut se demander quelle place est dévolue respectivement aux créoles à base anglaise, au créole guyanais et au français dans les échanges mananaïses.

1.3. Une enquête

Comment les locuteurs gèrent-ils les langues ? Quelles langues sont revendiquées, voire occultées ou refusées ? Lesquelles jouent un rôle véhiculaire ? D'autre part, comment les familles, la collectivité, les administrations, les entreprises, gèrent-elles les langues ? Quelles sont leurs pratiques et leurs politiques linguistiques implicites ou explicites ? Les questions qui ont présidé les enquêtes menées en 2001-2002 se sont intéressées aux niveaux individuels et collectifs de la gestion du plurilinguisme, tant aux pratiques, qu'aux attitudes des locuteurs et qu'aux politiques linguistiques menées.

Pour cette première approche, différents lieux d'enquêtes ont été choisis, d'une part les écoles et le collège de la ville, d'autre part les lieux de travail comme les entreprises du bâtiment ou la riziculture, enfin, les lieux d'échanges à interaction inégale mettant en scène un 'expert' et un client ou patient, comme la poste, le dispensaire ou la pharmacie. Les méthodes utilisées étaient basées sur des observations et des enregistrements d'interaction d'une part et des entretiens compréhensifs de l'autre. En milieu scolaire, la passation d'entretiens à grande échelle a été privilégiée, afin d'obtenir des données quantitatives sur les langues en présence.

2. Résultats de l'enquête scolaire

2.1. Le poids des langues dans les répertoires

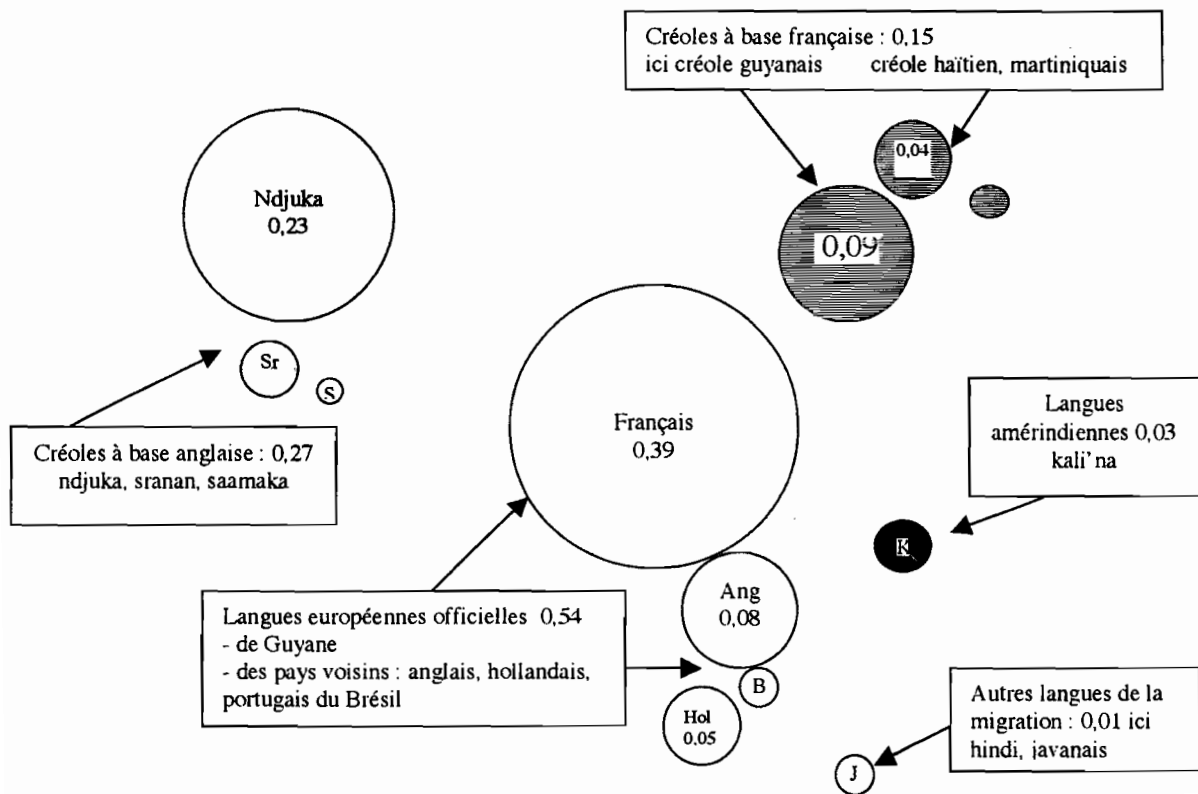
Une centaine d'enfants des classes de cours moyen ont été rencontrés individuellement⁵, tant à l'école publique qu'à l'école privée du bourg de Mana. Parmi ces élèves d'un âge moyen de 10,3, aucun ne se déclare monolingue et 40%

⁵ Sur la méthodologie suivie, cf. Léglise et Migge (2003), Léglise (2004).

sont au moins trilingues. Le schéma ci-dessous figure le poids des langues⁶ dans les répertoires déclarés. Le poids du français dans les répertoires linguistiques de la population scolarisée y est bien évidemment important (0,39), tous les enfants se déclarant locuteurs du français, mais le poids cumulé des créoles à base anglaise (0,27) et française (0,15) le dépasse. Ceci conforte localement – et alors même que le français a un poids important lié à l'âge et à la scolarisation des enquêtés – l'hypothèse suivant laquelle les langues créoles sont majoritaires dans les répertoires de la population guyanaise. Par ailleurs, on voit qu'à Mana, les créoles à base anglaise – dont essentiellement le ndjuka – pèsent deux fois plus lourd que ceux à base française dans les répertoires linguistiques. Enfin, le poids des langues officielles des pays voisins (dont l'anglais et le néerlandais) est non négligeable puisqu'il est comparable au poids des créoles à base française.

⁶ Soit, le nombre de fois où la langue est citée rapporté au nombre total de réponses. Par exemple, l'anglais est cité 8 fois en L1, 4 fois en L2, 5 fois en L3, 3 fois en L4 ou L5. Le poids de cette langue est donc de 20 / 232 réponses, soit 0,086.

Sch. 1. Poids des langues dans les répertoires déclarés des élèves



Le tableau suivant présente pour sa part les résultats par langue en fonction de l'ordre de déclaration. Ce dernier coïncide généralement avec l'ordre d'acquisition-apprentissage des langues (les L1 déclarées sont celles parlées avant la scolarisation et le français apparaît généralement comme L2, langue de la scolarisation). Mais plusieurs éléments peuvent perturber cet ordre, en particulier des stratégies de valorisation ou d'occultation des langues pour des raisons identitaires ou liées au cadre scolaire de l'enquête, et une plus ou moins bonne auto-évaluation des compétences dans l'une ou l'autre langue. Néanmoins, à de rares exceptions près, les langues premières déclarées (généralement L1, sinon L2) correspondent aux langues déclarées pour les parents et à celles pour lesquelles l'auto-évaluation des compétences est la plus élevée.

La dernière colonne présente le pourcentage total d'enfants possédant la langue dans son répertoire linguistique. On voit par exemple qu'une majorité d'enfants scolarisés (56,3%) déclare parler le ndjuka et moins d'un quart le créole guyanais. Dans les répertoires des individus, ces créoles sont par ailleurs au contact de variétés de leurs langues lexificatrices respectives (puisque tous les enfants sont exposés au français, ce que l'on supposait, et que 21% déclarent parler anglais).

	Déclarée comme L1		Déclarée comme L2		Déclarée comme L3		L4 ou L5	Total
	% des L1 déclarées	% total d'enfants	% des L2 déclarées	% total d'enfants	% des L3 déclarées	% total d'enfants	% total d'enfants	
Français	35,8%	37,4%	58,6%	56%	13,5%	5,5%	1%	100
<i>Ndjuka</i>	34%	35,5%	9,2%	8,8%	30%	12%		56,3
<i>Créole guyanais</i>	3%	3%	12,6%	12%	16%	6,5%	2%	23,5
Anglais	7,3%	7,7%	4,6%	4,4%	13,5 %	5,5%	3,3%	20,8
<i>Créole haïtien</i>	7,3%	7,7%	3,4%	3,2%				10,9
Hollandais	3%	3%	2,3%	2,2%	11%	4,4%	1%	10,6
Kali'na	3%	3%	4,6%	4,4%	5,4%	2%	1%	10,4
<i>Sranan tongo</i>	1%	1%					3,3%	4,3
<i>Créole martiniquais</i>			3,4%	3,2%				3,2
Brésilien	1%	1%					1%	2
Hindi/Javanais			1%	1%			1%	2
<i>Saamaka</i>					2%	1%		1

Tab 2. Répartition des langues dans les répertoires

2.2. Résultats pour deux créoles : créole guyanais et ndjuka

Le créole guyanais est donc en situation de langue minoritaire parmi la population scolarisée à Mana. Pour 85% des enfants déclarant le parler en L1 ou L2, il s'agit de l'une des langues de communication familiale, en plus du français et d'autres langues. Il est majoritairement déclaré comme (l'une des) langue(s) du père. Dans les autres cas, les parents ont des langues premières différentes (anglais/kali'na, kali'na/palikur...) et communiquent préférentiellement en créole et en français entre eux et avec leurs enfants. Les élèves ont tendance à se présenter d'abord comme francophones puis comme créolophones (français L1 et créole L2). Si seulement 3% se déclarent d'abord créolophones, en fait, en croisant différentes variables comme la langue des parents et les langues de communication dans la famille, c'est 12,75% des enfants qui peuvent être considérés comme créolophones «natifs». Cette tendance à se présenter comme francophones n'est pas nouvelle, bien que présente dans d'importantes proportions ici, et renvoie à différentes stratégies discursives liant revendications identitaires et souhaits de réussite sociale (March, 1996). Elle n'en demeure pas moins importante pour pondérer des calculs de taux de véhicularité (cf. infra). Par ailleurs, les échanges sont fréquemment présentés comme dissymétriques, les enfants disant s'adresser plutôt en français à leurs parents alors que ces derniers leur répondent en créole et en français. De même, seulement la moitié de ces élèves disent parler en créole à leurs amis alors qu'ils déclarent que ces derniers s'adressent à eux partiellement ou totalement en créole. Enfin, les taux d'auto-évaluation positive en créole L1 ou L2 sont relativement bas : seulement 60% des enfants créolophones estiment bien ou très bien

parler créole. Ces différents éléments (tendance à ne pas exhiber sa créolophonie, dissymétrie des échanges avec les parents et avec les amis, relativement faible auto-évaluation des compétences) semblent montrer une minoration linguistique locale et portent la trace d'une intériorisation de cette minoration.

Le ndjuka, pour sa part, est donc en situation de langue majoritairement parlée par la population scolarisée. Il bénéficie d'une auto-évaluation des compétences très élevée et les échanges sont présentés comme symétriques à l'intérieur de la famille comme avec les amis. Pour 95% des enfants déclarant le parler en L1 ou L2, le ndjuka correspond à la langue de la mère et à l'une des langues de la communication familiale. La quasi-totalité déclare communiquer en ndjuka toujours avec leur mère et au moins partiellement avec leurs copains. Dans un tiers des cas, les enfants disent s'adresser au moins partiellement en français à leur père. Par ailleurs, 100% des enfants L1 ndjuka estiment qu'ils parlent bien ou très bien cette langue.

20% des enfants scolarisés déclarent l'un ou l'autre de ces créoles en troisième ou quatrième langue, montrant un rôle essentiellement véhiculaire. Au total, deux tiers des élèves disent ne pas employer ces créoles avec leurs parents ni avec leurs frères et sœurs, mais les utiliser plutôt avec les copains ou dans des circonstances que les questions posées n'ont pas permis de définir (en vacances, dans la rue etc.). Les calculs de taux de véhicularité pondérée (Calvet, 1993) parmi la population scolarisée indiquent 0,43 pour le créole guyanais et 0,75 pour le ndjuka, soit près du double. Ces résultats sont comparables à ceux de St Laurent du Maroni et se démarquent nettement de la situation observable à Cayenne ou à St Georges de l'Oyapock, où par exemple le

créole guyanais observait un taux de véhicularité pondéré de 1,91 soit 5 fois plus (Léglise, 2004).

Bien que jouant un rôle véhiculaire – local ou régional pour le ndjuka, plus général pour le créole guyanais – ces langues ne sont pas forcément plébiscitées par les enfants qui n'en sont pas locuteurs. En réponse aux questions « *quelles langues aimerais-tu apprendre ?* » ou « *préfèrerais-tu ne pas apprendre ? pourquoi ?* », le créole guyanais est très peu cité à Mana, et on note même des refus d'apprentissage pour le ndjuka et le sranan tongo (soit nommés en tant que tels – 9% refusent d'apprendre le ndjuka – soit regroupés sous une hétéro-désignation généralement dépréciative⁷, le « taki-taki », que 17% refusent d'apprendre).

2.3. Caractéristiques du contact entre créole guyanais et ndjuka

L'une des caractéristiques du contact entre créoles à base française et créoles à base anglaise – ndjuka et sranan tongo – concerne justement le refus de contacts de ces langues dans les répertoires individuels. En effet, sur les 17% d'enfants disant ne pas vouloir apprendre le « taki-taki », la majorité sont locuteurs de créole guyanais ou de créole haïtien. Tous ignorent que ndjuka et sranan tongo sont également des créoles. « *Cette langue, je veux pas l'apprendre parce que c'est pas beau* » (F 11 ans, L1 créole), « *c'est trop difficile* » (G 10 ans, L1 fr/créole), « *je comprends pas cette langue, c'est pas obligatoire à savoir* » (G 10 ans, L1 fr / créole haïtien). Certains justifient même leurs refus d'apprentissage par une stigmatisation des populations locutrices « *Je veux pas apprendre le taki-taki parce que j'aime pas les gens qui parlent ça* (G 10 ans,

⁷ Cf. Goury et Migge (2003), Léglise et Migge (en préparation).

Mana, L1 créole) ». On note toutefois quelques souhaits d'apprentissage : « *C'est pas très joli, c'est bizarre comme langue, mais il faut l'apprendre pour communiquer* » (G 10 ans, fr) ou encore « *Je veux apprendre le taki-taki parce que je veux parler avec mes copains* » (G 12 ans, Mana, fr/kali'na).

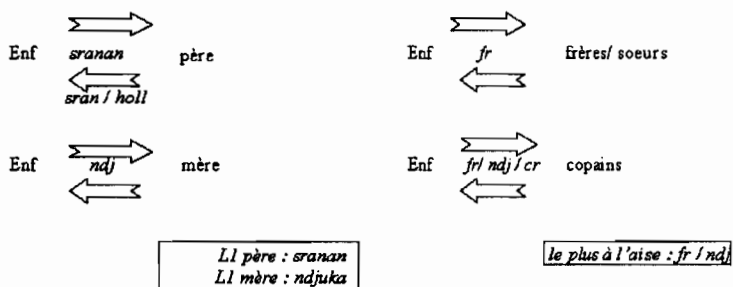
Et de fait, les contacts entre ces créoles dans les répertoires linguistiques individuels des élèves scolarisés à Mana sont minimes. Seulement cinq élèves parlant créole guyanais déclarent également posséder quelques mots de ndjuka dans leur répertoire. La réciproque est vraie pour deux élèves locuteurs de ndjuka qui reconnaissent également parler créole guyanais. Autrefois, la séparation des langues coïncidait assez nettement avec la séparation des écoles : Jolivet (1991) mentionne l'école privée comme « l'école des Galibis » (Amérindiens), des « Européens » et des « Créoles » et l'école publique, comme « l'école des Bosh » (c'est-à-dire des Noirs Marrons)⁸. Actuellement, d'après les résultats de l'enquête sur 4 classes de CM, il y a autant d'enfants locuteurs de créole guyanais L1 ou L2 à l'école privée qu'à l'école publique. En revanche, ceux qui déclarent le créole guyanais en L3 demeurent plus nombreux à l'école privée où il possède un meilleur taux de véhicularité. Si les locuteurs de ndjuka L1-L2 vont très majoritairement à l'école publique (le rapport est de 1 à 8), les locuteurs de ndjuka L3 sont pour leur part majoritairement scolarisés à l'école privée. Ceci signifie en partie que la ségrégation des populations scolaires est moins stricte actuellement mais surtout que les langues traversent les frontières précédemment établies. Des contacts entre langues créoles ont donc bien lieu, peu au niveau des répertoires individuels, mais plus au niveau de la coexistence

⁸ Jusqu'au milieu des années 1970, une autre séparation intervenait : la séparation des sexes, les filles allant à « l'école des sœurs » et les garçons à « l'école communale ».

d'individus – et donc de langues – au sein du même espace, en particulier, la cour de récréation, les bus de ramassage scolaire, la rue etc.

Cette situation semble perdurer au collège où la même enquête réalisée en classe de troisième montre que le nombre de langues déclarées dans les répertoires augmente en fonction des années : 75% des adolescents sont au moins trilingues et 45% déclarent quatre langues. Néanmoins, un seul adolescent locuteur de ndjuka déclare également le créole guyanais et un seul locuteur de créole guyanais déclare le ndjuka à son répertoire. En revanche, les deux langues coexistent chez un certain nombre de jeunes, en tant que véhiculaires : elles sont déclarées en L3 et L4, après le français et les langues de la maison (kali'na, hollandais, portugais etc.).

L'exemple ci-après montre trois créoles en contact dans le répertoire plurilingue d'un enfant, dont le père est locuteur de sranan tongo et la mère de ndjuka et qui, pour sa part, déclare parler 5 langues, tout en se sentant le plus à l'aise en français et en ndjuka. On voit que certaines langues sont réservées à des interactions avec certains membres de la famille (comme le ndjuka avec la mère, le sranan et le hollandais avec le père, le français avec les frères et sœurs) et que le créole guyanais arrive dans son répertoire par le biais de la scolarisation, comme l'une des langues de communication avec les



copains.

2.4. Le français à Mana, effet de politiques linguistiques familiales et éducatives

La présence du français en L1 (trois fois plus importante que dans les autres villes de la région comme St Laurent du Maroni ou Awala Yalimapo), c'est-à-dire comme langue « *parlée avant d'aller à l'école* », dénote d'une attitude francophile pas seulement imputable au cadre scolaire de l'enquête. Elle indique la présence locale de politiques linguistiques familiales particulièrement favorables au français. Pour 66% des enfants interrogés, il s'agit de l'une des langues dans lesquelles ils se sentent le plus à l'aise (soit 25% de plus qu'à St Laurent du Maroni). L'auto-évaluation des compétences en français langue seconde est ainsi relativement bonne, 80% des élèves de CM estimant bien ou très bien comprendre le français et 75% bien, voire très bien le parler. De nombreux enfants insistent sur le fait que leurs parents, non francophones, leur demandent de leur répondre en parlant « *au moins un peu* » français à la maison. La pénétration du français dans les familles, par le biais essentiellement des communications avec les frères et sœurs, est également très élevée. Les chiffres de communications entièrement ou partiellement en français sont le double de ceux observés à St Laurent du Maroni (Léglise et Migge, 2003). On note la présence importante de passeurs de langues de la même classe d'âge (fratrie, amis, cousins, jeunes oncles et tantes).

Communications	Copains / enfant	Enfant/copains	Fratrie/enfant	Enfant/fratrie
Entièrement en français	42%	54%	38%	41%
Partiellement en français	25%	23%	22%	20%
Total	67%	77%	60%	61%

Tab 3. Utilisation du français dans la fratrie ou entre amis

Face à l'altérité linguistique des élèves, écoles et collège de la ville ont adopté une politique linguistique axée sur le principe du bain linguistique en français⁹ en se basant sur le mélange des communautés d'origine des élèves. Bien que commune, cette politique se heurte à des réalités différentes. Alors que le mélange des communautés fonctionne relativement bien au primaire malgré son caractère parcellaire dû aux ségrégations évoquées plus haut, et que les observations pratiquées en cour de récréation à Mana montrent qu'une partie non négligeable des échanges se passe en français, ce dernier ayant une fonction véhiculaire certaine, la réalité est tout autre au collège. Le collège réunit en effet non seulement les élèves provenant des écoles du bourg de Mana, mais aussi ceux précédemment scolarisés au village hmong de Javouhey et dans la commune amérindienne d'Awala-Yalimapo. Bien que des classes soient organisées pour « *casser les regroupements* », des observations lors des pauses montrent de petits groupes d'adolescents, de même origine et parlant prioritairement dans un code commun, qu'il s'agisse de l'une des langues des

⁹ D'autres options ont été adoptées ailleurs, dans les écoles d'autres communes proches ou à l'école maternelle de la ville, avec le recours notamment à des médiateurs linguistiques et culturels bilingues (Goury et al., 2000).

parents ou d'un parler bilingue. Ce code peut même être propre à un petit sous-groupe, comme dans le cas de ces deux jeunes filles haïtiennes arrivées récemment à Mana et formant équipe avec une jeune guyanaise, fières de leur mixité revendiquée « *on parle un mélange de créoles haïtien et guyanais, une langue entre nous* ».

La politique linguistique éducative menée semble donc profiter au français à l'école primaire. Il est délicat d'estimer ses effets au collège où, si l'on observe des regroupements identitaires et la pratique cloisonnée de différentes langues lors des pauses, les attitudes déclarées face aux langues des autres ne comportent plus les moqueries notées précédemment. Par exemple, aucun adolescent n'exprime de refus d'apprentissage face au créole ou au ndjuka, et aucun ne mentionne le « *taki-taki* ». Par ailleurs, des élèves d'une troisième « *moyenne* »¹⁰ déclarent que le français est la langue ou l'une des langues dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise.

Conclusions de l'enquête scolaire :

1. Cette situation de plurilinguisme généralisé à la suite de migrations récentes importantes profite, dans le cadre scolaire, relativement au français et permet le développement d'autres véhiculaires, à savoir deux créoles. Ce développement concerne en particulier le ndjuka et relativement peu le créole guyanais qui conserve un certain rôle véhiculaire au sein de la population scolarisée mais a sans doute perdu beaucoup de terrain, si on se fie aux témoignages présentant précédemment Mana comme

¹⁰ Niveau d'étude correspondant toutefois à une importante sélection en Guyane.

essentiellement créolophone. L'hypothèse de Jolivet (1991)¹¹ sur le rôle de l'école et du français dans l'intégration mananaise des jeunes populations en présence, allant vers une francisation sans passer par l'intermédiaire d'une habituelle créolisation, semble ainsi confirmée du point de vue des choix linguistiques d'apprentissage. Les politiques linguistiques familiales des Businenge, en misant sur l'apprentissage du français, n'ont pas favorisé l'intégration par le créole, d'autant qu'elles étaient confortées par des politiques linguistiques scolaires locales allant dans le même sens. Ces dernières n'affichent d'ailleurs pas de prise en compte d'une spécificité créole dans les langues en contact.

2. Il ne semble pas, dans l'étude réalisée, qu'on observe un « comportement » spécifique des langues créoles et de leurs locuteurs. Le ndjuka se comporte pour sa part comme toute langue dont les locuteurs sont en situation majoritaire dans un contexte donné : ces derniers n'estiment pas avoir besoin d'apprendre d'autres langues (80% ne parlent que ndjuka et français), l'auto-évaluation des compétences dans la langue est élevée, les échanges ne sont pas présentés comme dissymétriques, etc. Les refus d'apprentissage liés à cette langue me semblent moins liés à sa créolité, puisque les enfants n'ont pas conscience qu'il s'agit d'un créole, qu'à son extranéité, le ndjuka étant bien plus ressenti comme langue de l'immigration que comme langue régionale de Guyane. Les résultats concernant le

¹¹ « La généralisation de l'accès des jeunes au français, par le biais de l'école, peut-elle se faire sans modifier la position du créole comme intermédiaire nécessaire entre le monde occidental et celui de populations comme les Galibi, les Hmong, les « Noirs de la forêt » [...] ? Il se peut qu'à l'avenir l'intégration de ces jeunes fasse l'économie de la créolisation, au profit d'une francisation plus directe, quoique non exclusive du maintien – grâce aux parents – d'une appartenance spécifique. »

créole guyanais ne semblent pas indiquer de spécificité non plus, ils sont tout à fait comparables à ceux des autres langues minoritaires en présence, notamment en ce qui concerne la relativement faible auto-évaluation des compétences ou les dissymétries dans les échanges.

3. Si, comme on l'a vu, ces deux créoles sont au contact de variétés de leurs langues lexificatrices respectives, une différence de taille les oppose. Dans le cas du ndjuka, les jeunes locuteurs ne sont pas conscients qu'il s'agit d'un créole à base anglaise, alors que la proximité entre créole guyanais et français est régulièrement évoquée par les jeunes créolophones. D'autre part, les variétés d'anglais présentes en Guyane – anglais parlé par les migrants en provenance du Guyana ou langue étudiée dans le cadre scolaire – n'ont pas le même statut en terme d'officialité et de symbole de réussite scolaire, et sociale, que les variétés de français en présence. On peut faire l'hypothèse que ces statuts, de même que la conscience du caractère créole de la langue, pèsent différemment sur les langues en présence.

3. Résultats d'enquêtes en milieu professionnel

Les domaines du travail, des échanges et du commerce, avaient été sélectionnés lors de l'enquête afin d'avoir accès aux langues utilisées lors de contacts inter-communautaires. L'observation d'interactions de service et de relations d'échange montre l'utilisation fréquente du français, en tant que véhiculaire, confirmant l'impression de nombreux témoins concernant un recul du créole guyanais à Mana dans cette fonction. L'étude montre également un ajustement mutuel des populations, avec une attention particulière portée à certaines langues en présence (apprentissage de mots spécifiques, politiques linguistiques, emploi de traducteurs ou de personnels bilingues etc.) dont le créole est toutefois exclu. Les enquêtes en situation de travail montrent pour leur part l'existence d'univers professionnels structurés par des appartenances communautaires, en particulier dans les chantiers du bâtiment et la riziculture, comme nous le verrons plus bas. Basés sur le principe de la relative intercompréhension liée à la proximité des langues en présence, ces univers semblent le lieu d'expression de deux zones interlectales (Prudent, 1981) dont la description resterait à effectuer : autour du créole guyanais, du français et des créoles à base française pour la première, autour du sranan tongo et des variétés d'anglais pour la seconde.

3.1. Un français relativement véhiculaire et un intérêt pour les autres langues

Le recrutement d'agents contractuels plurilingues à la Poste de Mana, par exemple, porte la trace des changements démographiques récents et d'une actuelle politique de recrutement tenant compte de certaines des langues locales, en l'occurrence essentiellement le hmong et le kali'na.

« Avant, il y avait 2 familles créoles, il y avait donc la famille A et la famille B, alors le receveur c'était monsieur A, sa femme était au guichet sa fille était en service arrière et donc monsieur B qui était le facteur, son fils qui était le facteur et sa femme qui était femme de ménage, moi je suis arrivé au milieu [...] après j'ai obtenu un poste supplémentaire [...] donc on a essayé de trouver des personnes qui parlent toutes les langues qui sont pratiquées dans la commune [...] maintenant, il y a une mixité au niveau du bureau de poste [...] 3 personnes hmong, 3 personnes amérindiennes, un Métro et le reste ce sont des Créoles d'ici [...] il y avait un Ndjuka qui était emploi-jeune [...] ce serait bien d'en ravoir un autre qui puisse parler la langue ndjuka même si les guichetiers se débrouillent soit en anglais soit avec le taki-taki ce serait quand même un plus d'avoir quelqu'un qui puisse traduire correctement ».

Il n'empêche, l'essentiel des communications observées se déroule encore en français, même si les échanges sont limités. *« La plupart du temps, ils parlent tous français »* confirme le receveur principal. On note un ajustement mutuel des services (allant vers les langues en présence) et des familles (allant vers le français). Ces dernières ont systématisé la procédure d'accompagnement : pour certaines, les enfants ont une fonction d'interprète, pour d'autres, les enfants sont en charge de famille et effectuent pour leurs parents les démarches administratives.

Cet ajustement mutuel, au profit du français, est raconté également par un médecin qui a fait l'effort d'apprendre un certain nombre de termes et de formulations dans telle ou telle langue – en particulier pour communiquer en ndjuka – mais qui note la généralisation des échanges en français : *« quand je suis arrivée il y a 15 ans ça c'est mes*

premiers souvenirs les enfants accompagnaient leurs parents pour me servir de traducteurs [...] puis on a eu des cours d'alphabétisation pour les parents qui étaient curieux qui étaient avides d'apprendre le français parce que c'est la langue je dirais c'est de plus en plus la langue véhiculaire quoi [...] actuellement on parle en français et de temps en temps en taki-taki avec les familles installées depuis longtemps [...pour ceux qui sont arrivés récemment] j'ai surtout beaucoup de femmes qui viennent me voir des mères et des enfants elles font l'effort elles connaissent quelques mots en français [...] et donc euh c'est un mélange de taki-taki et de français quoi j'arrive quand même à communiquer et quand elles savent pas parler toujours il y a toujours un traducteur qui vient [...] généralement un enfant ou alors un adulte qui se trouve dans la salle d'attente qui vient là pour traduire mais de moins en moins j'ai le problème de la langue ». Les observations menées en salle d'attente montrent par exemple l'utilisation quasi-exclusive du français entre les différents groupes de population.

Les pratiques observées vont donc dans le sens d'un renforcement du rôle véhiculaire du français, et d'une déminorisation des autres langues, mais non du créole guyanais, les locuteurs étant considérés soit comme parfaitement bilingues soit comme plutôt francophones « *la population créolophone c'est la population active ce sont les Guyanais et donc eux aucun problème de plus en plus ils parlent plutôt français que créole, français vraiment français, de plus en plus* ». La place du créole dans les échanges intercommunautaires apparaît ainsi relativement congrue « *le créole c'est devenu la langue de la fête la langue de l'intimité ici à Mana je sais pas comment c'est à Cayenne mais à Mana c'est vraiment le français la langue de communication* ».

3.2. Zones interlectales autour du créole guyanais

L'avènement d'un interlecte¹² créole-français généralisé à l'ensemble de la population ne semble pour l'instant pas d'actualité en Guyane ni a fortiori à Mana. Des observations éparses et un certain nombre de témoignages permettent toutefois d'entrevoir des zones interlectales. Les chantiers du bâtiment par exemple illustrent la diversité d'un monde essentiellement créolophone : Guyanais, Antillais, Haïtiens et Brésiliens s'y retrouvent avec une structuration liée aux origines. Si les chefs de chantiers et les contremaîtres sont souvent créoles guyanais et antillais, les maçons sont pour leur part d'origine haïtienne et l'univers du bois est assumé par des Brésiliens : « *le bâtiment c'est encore vraiment créole bien qu'il y ait de moins en moins de Guyanais qui travaillent là-dedans mais Créoles ou Haïtiens ou Antillais de toute façon c'est le monde créolophone* ». Ainsi, les Brésiliens récemment arrivés à Mana « *parlent le créole parce qu'ils travaillent sur les chantiers et tout ce monde parle un sacré mélange* », « *ils apprennent quelques mots français et quelques mots créoles qui leur permettent de communiquer avec leurs chefs et avec les Haïtiens* ». Les chantiers du bâtiment présentent donc un univers linguistique constitué essentiellement de contacts entre des créoles à base française. On pourrait supposer que le « *sacré mélange* » maintes fois évoqué soit une zone interlectale de créoles guyanais, antillais et haïtien, portant peut-être la marque du portugais et sans doute du français.

¹² Pour reprendre une formulation proposée pour la Réunion (Ledegen, 2003).

3.3. Zones interlectales autour de l'anglais et du « taki-taki »

La présence de différentes variantes véhiculaires dans l'Ouest guyanais est, elle, bien attestée (Léglise, 2004 ou ici-même) bien que le terme habituellement employé par les non natifs, « taki-taki », renvoie généralement à un seul parler approximatif. En fait, ce terme recouvre à la fois le sranan tongo, les variétés de nenge (le ndjuka, l'aluku et le pamaka) ainsi que les variétés parlées par les non-natifs ou « foreigner talk » (Léglise et Migge, en préparation). A Mana, il semblerait que la forte présence d'immigrés du Guyana dans certains secteurs d'activité ainsi que la réactivation de connaissances scolaires en anglais pour une partie de la population aient créé – pour les non natifs – un sentiment de proximité linguistique accru entre ces créoles à base anglaise et les variétés d'anglais. Ainsi, dans une entreprise de riziculture d'une trentaine d'employés, si les échanges au niveau de la direction se passent en français et en anglais, au moulin, à l'atelier et dans les champs, ils ont lieu « *dans un mélange d'anglais et de taki-taki ou de sranan tongo* ». Les ouvriers de l'atelier et des champs sont tous originaires du Surinam, beaucoup sont locuteurs de javanais ou de hindi en plus du hollandais et du sranan tongo. C'est le cas aussi de la moitié des ouvriers du moulin, qui comptait également au moment de l'enquête cinq Guyaniens, locuteurs d'anglais, ainsi que trois Haïtiens et un Mexicain. Un responsable européen évoque ainsi la dissymétrie des échanges et l'écart à la norme que constituent pour lui les langues lexificatrices : « *Moi je leur parle anglais et ça marche à peu près / quelle langue ils parlent entre eux je sais pas trop / taki taki ? pour moi tout ce qui est du mauvais français c'est du créole et tout ce qui est du mauvais anglais c'est du taki-taki mais je suis*

pas linguiste, pour toi c'est peut-être des langues différentes ». La riziculture présente donc un univers linguistique constitué essentiellement de contacts entre des créoles à base anglaise et des variétés d'anglais. On pourrait supposer que le mélange évoqué soit une zone interlectale d'anglais, de créole anglais du Guyana (Guyanese Creole) et de sranan tongo.

3.4. Le rôle de la proximité linguistique : le point de vue des autres

Nombreux sont les adultes, non locuteurs natifs de langues créoles à rappeler la proximité de ces dernières aux langues lexicatrices, proximité synonyme d'intercompréhension relative et donc d'utilité dans le milieu professionnel. Ainsi du créole haïtien, *« les Haïtiens, ils parlent créole, c'est un créole très proche du français alors c'est toujours pareil j'arrive à, on arrive à se comprendre »*, du créole anglais du Guyana, *« tous les ouvriers des rizières c'est en anglais mais c'est un anglais qui n'a rien à voir avec l'anglais de l'Angleterre ça n'a rien à voir mais enfin c'est plus ou moins en anglais [...] et je parle anglais avec eux »*, ou encore du sranan tongo et des langues des Noirs Marrons *« pour moi, [...] tout ce qui est du mauvais anglais c'est du taki-taki [...] mais à partir du moment où on se comprend ça me suffit, je leur parle anglais et là leur langue, c'est comme de l'anglais »*, *« le surinamais par exemple [...] euh je sais pas comment c'est cette langue exactement, elle ressemble beaucoup au hollandais et un petit peu à l'anglais [...] je n'ai pas la possibilité de l'apprendre puisque comme je parle anglais les gens parlent directement anglais avec moi, leur langue elle est tellement proche qu'ils y arrivent »*.

Trois autres remarques s'imposent. Les nécessités de la communication (professionnelle, commerciale ou médicale) feraient presque oublier l'image peu glorieuse de langues présentées comme des standards dégradés, dont on a de nombreuses attestations dans les corpus, du « mauvais français » ou du « mauvais anglais », des « patois », du « petit nègre », du « Broken English » etc. Deuxièmement, la faculté de locuteurs de créoles à parler également les langues lexificatrices est généralement présentée comme une conséquence de la proximité linguistique et non comme une habileté linguistique particulière ayant demandé un apprentissage de la langue. Enfin, à partir du moment où leurs interlocuteurs démontrent des capacités – même minimales – de compréhension envers les standards européens, les adultes en situation de travail semblent moins enclins à développer des stratégies d'apprentissage vis-à-vis des langues créoles en présence ou à mettre en place des politiques linguistiques spécifiques, et ce, à la différence des autres langues locales. Comme si la proximité linguistique jouait en la défaveur des variantes minorisées.

Conclusions de l'enquête dans les interactions de service et les univers de travail

1. L'enquête en milieu professionnel confirme le rôle que la scolarisation a joué cette dernière décennie à Mana et montre l'utilisation fréquente du français pour des communications inter-communautaires. Cette langue remplit ainsi une fonction véhiculaire dans un certain nombre de situations, scolaires comme professionnelles. On ne peut que noter l'évolution d'une situation décrite par Jolivet (1991) : « En tout cas, force est de constater que sur les marchés, dans

le commerce et dans les relations de travail, le créole conserve tout son impact ».

2. Cela ne signifie pas que le créole guyanais est absent de la scène professionnelle, on l'a vu dans le cas des chantiers du bâtiment, mais il délimite alors un « univers créolophone » renvoyant à une communauté créole élargie. On observe en fait des îlots en fonction des secteurs d'activité, des zones interlectales semblant advenir autour des créoles à base française et du français d'un côté, et des créoles à base anglaise et des variétés d'anglais de l'autre. Le contact de créoles de bases lexicales différentes semble, pour sa part, absent des situations professionnelles étudiées. Si donc, la Guyane présente une situation de contacts de créoles au niveau macrosociolinguistique, force est de constater que dans les répertoires individuels, les interactions intercommunautaires et les situations professionnelles, les contacts de créoles de bases lexicales différentes sont extrêmement limités.

3. Si, dans l'enquête en milieu scolaire, on ne notait pas de comportement spécifique des locuteurs de langues créoles, on remarque en revanche des attitudes particulières face à ces dernières en ce qui concerne la gestion du plurilinguisme. Les adultes, métropolitains ou européens, en situation professionnelle semblent accorder une importance particulière à la proximité linguistique que ces créoles entretiennent avec leur langue lexicatrice. La proximité linguistique aux langues officielles européennes justifierait ainsi une absence de dispositifs à mettre en œuvre en particulier dans le domaine de la communication inégale (interactions de service, interactions médicales etc.) alors même que certains témoins semblent attentifs aux langues en

présence et à la gestion collective du plurilinguisme. Ces attitudes ne sont pas sans desservir les locuteurs de créoles.

4. Enfin, ces attitudes semblent indépendantes de la conscience de la créolité de la langue. Si, dans le cas des créoles guyanais ou haïtiens, les adultes citent fréquemment le terme « *créole* », et caractérisent ces langues comme « *créoles français* » ou « *espèce de français* », dans le cas des créoles à base anglaise qui ne possèdent pas le terme 'créole' dans leur désignation, les adultes interrogés ne mentionnent jamais qu'il s'agit de langues créoles mais plutôt d'une forme (déformée) d'anglais. Les locuteurs des langues créoles eux-mêmes peuvent ne pas être conscients de cette créolité. Les locuteurs noirs-marrons des variantes de nenge, et en particulier du ndjuka, à Mana, sont ainsi attachés à la reconnaissance de leur langue bien qu'apparemment peu conscients de son caractère 'créole'. Il serait intéressant d'approfondir, avec des locuteurs de différents créoles, ces questions du vécu de la créolité de la langue et de la proximité linguistique.

Bibliographie :

ALBY S., 2001, *Contacts de langues en Guyane française : une description du parler bilingue kali'na-français*, thèse de doctorat, Université de Lyon II.

Amérindia n°26-27, 2001-2002, « Langues de Guyane », Paris : AEA.

ANOUILH D., 1994, *La France, la Guyane et la guérilla (1986-1992). Implications de la crise surinamienne en Guyane française*, Toulouse : éditions du Groupe de Recherche en Histoire Immédiate.

- BAVOUX C., 2002, « Représentations et attitudes dans les aires créolophones », *Univers Créoles n°2*, Anthropos, 57-76.
- CARAYOL M., CHAUDENSON, R., 1978, « Diglossie et continuum linguistique à la Réunion », in Gueunier N., Genouvrier E., Khomsi A. (eds) *Les français devant la norme*, Champion, 175-190.
- CHERUBINI B., 1988, *Cayenne ville créole et polyethnique*, Karthala.
- COLLECTIF, 2003, « Les langues de Guyane » in Cerquiglini B., (dir) *Les langues de France*, PUF, 269-303.
- COLLOMB G., TIOUKA F., 2000, *Na'na Kali'na, Une histoire des Kali'na en Guyane*, Ibis Rouge Editions.
- DEPREZ, C., 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Didier.
- DEPREZ, C., 1999, « Les enquêtes micro. Pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration en France », in Calvet L.J. et Dumont P. *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, 77-102.
- EDWARDS, J., 1992, « Sociopolitical aspects of language maintenance and loss: towards a typology of minority language situations », in Fase W., Jaspaert K. et Kroon S., (eds), *Maintenance and loss of minority languages*, Amsterdam, John Benjamin, 37-54.
- FASE W., JASPAERT K., KROON S., 1992, *Maintenance and loss of minority languages*, Amsterdam, John Benjamins.
- GOURY, L., MIGGE, B., 2003, *Grammaire du Nengee, Introduction aux langues aluku, ndyuka et pamaka*, IRD Editions.
- HAZAEI-MASSIEUX G., 1978, « Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe », *Langue française n°37*, 106-118.

JOLIVET M.J., 1982, *La question créole. Essai de sociologie sur la Guyane française*. Paris : Orstom.

JOLIVET, M.-J., 1990, « Entre autochtone et immigrants : diversité et logique des positions créoles guyanaises », *Etudes créoles vol XIII n°2*, 11-32.

JOLIVET, M.-J., 1991, « Langues dominées et langues dominantes en Guyane : pratiques commerciales et pratiques scolaires à Mana », *Cahiers des sciences humaines n°27*, 497-515.

JUILLARD, C., 1995, *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor*, Paris : CNRS.

LAUNEY M., 1999, « Les langues de Guyane : des langues régionales pas comme les autres ? » in Clairis C., Costaouec D., Coyos JB. (coord.), *Langues et cultures régionales de France*, L'Harmattan, 141-159.

LECONTE, F., CAÏTUCOLI C., 2003, « Contacts de langues en Guyane : une enquête à St Georges de l'Oyapock » in Billiez J. (dir), *Contacts de langues : Modèles, typologies, interventions*, L'Harmattan, 37-59.

LEGLISE, I., 2004, « Langues frontalières et langues d'immigration en Guyane Française », *Glottopol n°4*, Université de Rouen.

LEGLISE, I., MIGGE, B., 2003, « Contacts de langues issus de mobilités dans un espace plurilingue : approches croisées à St Laurent du Maroni » in Van den Avenne C. (coord), *Pratiques et représentations des contacts de langues dans des contextes de mobilité*, L'Harmattan.

LEZY E., 2000, *Guyane, Guyanes, Une géographie « sauvage » de l'Orénoque à l'Amazone*, Paris : Belin.

MAM LAM FOUCK, S., 1997, « Les créoles. Une communauté en voie de marginalisation dans la société guyanaise ? », *Pagara*, 147-160.

MARCH C., 1996, *Le discours des mères martiniquaises. Diglossie et créolité : un point de vue sociolinguistique*, L'Harmattan.

PIANTONI F., 2002, «Les recompositions territoriales dans le Maroni : relation mobilité-environnement», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 18, 11-49.

PRICE, R. 2002, «Maroons in Suriname and Guyane: How Many and Where», *New West Indian Guide* 76, 81-88.

PRUDENT L.F., 1981, Diglossie et interlecte, *Langages n°61*, Larousse, 13-38.

PRUDENT L.F., 1982, «Les petites Antilles présentent-elles une situation de diglossie», *Cahiers de linguistique sociale n°4-5*, 24-61.

PRUDENT L.F., 1993, *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*, Thèse de doctorat d'Etat en sciences du langage, Université de Rouen.

QUEIXALOS F., 2000, «Langues de Guyane Française », in Queixalós F. et Renault-Lescure O. Eds, *As línguas amazônicas hoje*. São Paulo : IRD/MPEG/ISA, 299-306.

STROBEL M.B., 1998, *Les gens de l'Or. Mémoire des orpailleurs créoles du Maroni*, Ibis Rouge Editions, Petit-Bourg, Guadeloupe.

Variation linguistique dans les situations formelles chez les Pamaka *

Bettina Migge

Les recherches en sociolinguistique quantitative (Labov 1972, Milroy 1987) sur les créoles (Edwards 1983, 1985, Escure 1982, 1991, Migge 1996, Rickford 1987) basées principalement sur des données venant de corpus d'entretiens semi-formels, individuels ou collectifs ont montré que les locuteurs s'orientent vers les variétés créoles dans les situations dans lesquelles ils sont entre eux et se sentent à l'aise. Le créole paraît être en effet étroitement lié aux situations dites informelles. En revanche, le parler des mêmes locuteurs montre une variation relativement importante entre les propriétés créoles et celles venant de la langue officielle du pays dans les situations plus formelles.¹ En général, il s'agit d'interactions qui ont lieu hors du groupe habituel (interaction avec des personnes venant de l'extérieur de la communauté), et plus particulièrement d'interactions hiérarchiques entre des personnes qui n'ont pas le même statut social.

Bettina Migge

© 2005, *Etudes Créoles*, vol. XXVIII, n°1, pp. 59 - 92

* Je remercie I. Léglise pour ses commentaires très utiles sur une version antérieure de ce texte et pour son aide avec le français. La recherche présentée ici est issue d'un projet *Langues, pratiques et ressources linguistiques en Guyane* financé par la *Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France*.

¹ Les recherches se sont concentrées sur les propriétés morpho-syntaxiques de la copule, des marques de TAM et des pronoms.

Dans ces situations, les locuteurs essaient, en fonction de leurs compétences, d'adapter leurs pratiques linguistiques à celles de la langue officielle, qui semble être presque obligatoire dans ce contexte.

Cependant, des observations participantes réalisées dans des communautés Businenge (Aluku, Ndjuka, Pamaka, Saamaka) au Surinam et en Guyane suggèrent que la situation langagière des sociétés créoles est plus complexe que celle décrite plus haut. Premièrement, il existe dans ces communautés plusieurs types d'interactions formelles et informelles, qui impliquent chacune des pratiques langagières et donc des types de variation linguistique relativement différents. Deuxièmement, les pratiques langagières et la variation linguistique ne sont pas seulement déterminées par la formalité relative de l'interaction ; d'autres facteurs sociaux semblent jouer un rôle plus important : la structure de l'interaction ou "participant structure" (Goffman), ses buts et ses normes, ainsi que les rôles et identités sociales adoptés par les participants.

Cette étude propose de s'intéresser de manière privilégiée à l'analyse de la variation linguistique dans les événements formels propres à la communauté Pamaka. On étudiera les pratiques linguistiques qui sont favorisées dans ces interactions, leurs significations sociales, la variation linguistique qui y est observable et les contraintes sociales qui les régissent. L'analyse montre que le type de variation linguistique (propriétés et langues impliquées) et son degré sont fortement déterminés par les normes d'interaction, les types de participants et les rôles sociaux joués au cours de l'interaction.

Après avoir présenté la communauté Pamaka, les événements formels qui y prennent place et ce que recouvre exactement la notion de formalité dans cette communauté, nous analyserons les caractéristiques linguistiques du parler formel. Enfin, nous aborderons la question de la variation linguistique dans les réunions dites *kuutu*.

1. La communauté pamaka

La communauté pamaka fait partie de ce qu'on appelle les communautés businenge ou les *Eastern Maroon communities*, avec les Ndjuka et les Aluku. Selon Price (2002) il y a environ 6000 Pamaka, 6000 Aluku et 50 000 Ndjuka.

Le groupe des Pamaka s'est formé dans la deuxième partie du XVIII^{ème} siècle quand leurs ancêtres se sont enfuis des plantations du Surinam. Ils vécurent d'abord sur la crique² Pamaka, puis fondèrent plusieurs villages sur les îles et le rivage du bas Maroni après l'abolition de l'esclavage au Surinam. Depuis la guerre civile et la chute économique de ce pays dans les années 90, un grand nombre de Pamaka migrent vers la côte. Ils s'installent principalement à St. Laurent du Maroni et aux alentours, et dans les autres villes de Guyane.

La langue de la communauté s'appelle (*pamaka*)*nenge* ou *Eastern Maroon Creole* dans la littérature linguistique. C'est un créole anglophone dont environ 77% du vocabulaire de base est issu de l'anglais. Ce créole est très conservateur en raison de la faible influence des langues européennes sur son système structurel. La variété pamaka est très proche de

² La crique, en Guyane et au Surinam, est une petite rivière. (note de l'éditeur)

l'aluku et du ndjuka ; ce sont trois variantes d'une même langue, qui présentent quelques différences phonologiques et lexicales (Goury et Migge à paraître).

2. Les situations formelles chez les Pamaka

Cinq événements ou situations sociales exigent un comportement formel. L'événement social le plus prestigieux est le *kuutu* gouvernemental ou 'réunion de différents conseils'. Il y a plusieurs types de *kuutu*. Le *kuutu fu seeka sani* est un genre de tribunal qui s'occupe des problèmes constituant une sérieuse menace pour la communauté (conflits graves entre membres d'une famille, accusations de sorcellerie, vols importants, assassinats). Le but d'un *kuutu fu konde sani* est d'organiser et d'initier les événements importants (enterrements, cérémonies de lever de deuil, cérémonies pour payer un tribut aux ancêtres etc.), et de discuter tout ce qui concerne le village et ses habitants. Un *lanti kuutu* est la réunion des leaders de la communauté, entre eux ou avec les leaders des autres communautés de la région. Son but est de discuter des intérêts communs. Ces *kuutu* traditionnels ont lieu dans la zone publique du village. Tous les membres de la communauté peuvent y assister mais la participation active est normalement limitée aux personnes ayant un statut social élevé, aux gens qui appartiennent au gouvernement local comme le *kabiten* 'chef du (sous)lignage/de la communauté' et le *basia* 'assistant au *kabiten*', et aux aînés de la famille (*gaansama*).

Certains *kuutu* ne touchent pas au gouvernement, ils seront appelés ci-après 'non officiels'. Ce sont des réunions de personnes qui partagent un intérêt commun (par exemple, les personnes qui travaillent l'or), ou de personnes d'une organisation culturelle, sportive etc. Ces *kuutu* ont comme

intérêt de régler les problèmes pertinents. Ils prennent place dans les lieux où se fait l'activité qui réunit les personnes. La participation active est normalement ouverte à toutes les personnes mais ce sont en général celles ayant un statut social élevé, c'est-à-dire les personnes les plus âgées et qui se posent comme leader, qui jouent un rôle principal.

Un autre événement important, le *towe wata* 'libations', désigne une cérémonie dans laquelle les personnes importantes, comme le *kabiten*, demandent aux ancêtres de protéger les membres vivants de la communauté contre les menaces graves, de s'occuper des problèmes spirituels ou psychologiques (*yeye siki*) qui menacent certains membres entre eux, et/ou de demander pardon pour une action qui a causé des problèmes dans la famille (*bee*). Ces cérémonies ont généralement lieu à l'autel des ancêtres (*faaka tiki*). En versant du rhum blanc, de l'eau ou de la canne à sucre par terre, on répète les formules traditionnelles et on présente les demandes aux ancêtres.³

Un troisième événement, le *taki*, consiste essentiellement en des réunions entre les membres d'une famille ou des personnes qui partagent quelques intérêts communs. Le but de ces réunions est soit de régler des problèmes sociaux mineurs (les disputes entre membres de la famille), soit de coordonner les actions pour les événements plus importants (comme de déterminer l'argumentation pour un prochain *kuutu*). Ces événements ont lieu dans la partie officielle du quartier de la famille. Tous les membres de la famille peuvent y assister mais la parole est généralement portée par les anciens.

³Le *towe wata* fait partie de presque toutes les cérémonies comme l'enterrement, le lever de deuil etc.

Les visites formelles désignent les visites au chef de la communauté pour adresser une demande (permis pour travailler l'or, demande en mariage, représentation dans un *kuutu*), ou pour déposer une plainte. Ces événements ont lieu à la maison du chef ou chez un aîné.

Finalement, chaque interaction avec une personne de haut rang est considérée comme un événement formel et exige un comportement formel.

3. La notion de formalité chez les Pamaka

En parlant de *lesipeki fasi* 'le comportement formel ou respectueux', les Businenge mentionnent trois normes de comportement à suivre. La règle la plus importante est d'éviter tout comportement qui ne respecte pas les *faces* positive et négative des autres personnes, présentes ou absentes. Selon Goffman (1967) et Brown & Levinson (1989: 62), la *face* positive fait référence à l'image positive qu'une personne a d'elle-même, aux aspects positifs de sa personnalité et à son désir d'être appréciée et reconnue par d'autres personnes. La *face* négative désigne la nécessité de ne pas abuser des libertés personnelles d'une personne et implique le respect de l'espace et du temps personnels, par exemple. Dans les situations formelles pamaka, il est important d'éviter les accusations directes, de ne pas entrer dans les conflits ouverts, et de ne pas insulter ou critiquer les autres. En outre, on ne doit pas chercher à exiger des autres qu'ils soient coopératifs et qu'ils essaient de trouver des solutions consensuelles et acceptables.

Il est aussi impératif de bien respecter la hiérarchie sociale en place. Les personnes qui ont un statut social bas sont obligées de respecter et d'accepter les conseils de ceux

qui ont un statut social élevé, et d'être attentifs à leurs besoins et désirs.

Finalement, il faut adopter un comportement calme et réservé. Il est donc demandé d'éviter l'expression d'émotions fortes comme la colère, la joie, la méchanceté ou la tristesse. Il ne faut pas montrer ostensiblement son savoir, ses capacités, son statut social, ni abuser de son pouvoir.

4. Les caractéristiques du discours formel

Selon Irvine (1979), une différence importante entre discours formel et discours ordinaire (respectivement ici *lesipeki taki* et *kwonu taki*) s'illustre dans le fait que le premier est beaucoup plus structuré ; des règles supplémentaires s'ajoutent à celles du discours ordinaire afin de distinguer les deux registres. Chez les Pamaka, comme dans beaucoup d'autres communautés du monde, il s'agit principalement de règles liées à la gestion du discours. Les différences les plus saillantes se trouvent dans les domaines suivants : la gestion de l'interaction, les choix lexicaux, et les formes d'adresse.

4.1 La gestion de l'interaction

Une propriété très distinctive du discours formel est le rythme des tours de parole. Le *takiman*, ou locuteur, ne parle pas de façon continue, comme dans le discours ordinaire, mais insère des pauses d'une à deux secondes après ce qu'on peut appeler des 'unités sémantiques importantes'. Certaines de ces unités sont courtes et consistent en un groupe

nominal ; d'autres consistent en une phrase toute entière.⁴ Ces pauses régulières ont deux fonctions : (1) elles mettent l'emphase sur l'unité précédente et (2) elles assurent au *takiman* un rythme de parole plus lent. En effet, l'accélération du discours risque de s'accompagner d'une perte de la compréhension de la part de l'auditoire ; par ailleurs, un discours rapide et continu étant caractéristique du discours ordinaire, le *takiman* diminuerait alors la valeur de sa parole.

(1) TM: *Bika a gaaman án be seni u fu u go sitee anga masaa Apatou* ↓[(..). 'Parce que le Gaanman ne nous a pas envoyés pour entrer en compétition avec les gens d'Apatou.'

PM: [*Na so* 'oui' [

TM: [*Efu yu sama go a sama peesi* ↓ [(..). 'Si une de nos personnes va chez quelqu'un d'autre,'

PM: [*Na leti so* [

TM: [*Neen a go teki tu futu fu dansi* ↓ [(..). 'Alors elle danse sur deux pieds.'

PM: [*Eee* [

TM: [*A sama e dansi wan futu* ↓ (..). 'La personne danse sur un pied.'

PM: [*Na so* 'oui' [

TM: [*Da i bali a sama fi i taki meki a luku fa a sama di abi en konde e dansi da i dansi so tu* ↓ (..). 'Alors tu préviens la personne de ta famille et tu lui dis de faire attention à la manière dont on danse dans ce village, et alors tu dances de la même manière.'

Une autre propriété fondamentale du parler formel est ce qui est localement appelé *piki taki*, qui signifie 'donner une réponse ou un feedback/retour'⁵. Pendant son tour de parole, le *takiman* (TM) reçoit régulièrement le feedback

⁴ Elles correspondent à des *Turn Constructional Units* (Sacks, Schegloff, Jefferson 1974).

⁵ Dans les libations on ne trouve pas le *piki taki*.

d'un répondeur rituel, le *pikiman* (PM).⁶ Le *pikiman* suit soigneusement la parole du *takiman* et insère le *piki* juste au moment où le *takiman* fait une pause (1). Le *takiman* reprend la parole juste à la fin du *piki* –on ne constate généralement pas de recouvrement ou de pause entre les deux. Le *takiman* aide le *pikiman* à trouver le bon moment pour insérer le *piki* par divers moyens : baisse de l'intonation (↓), et/ou changement de sa vitesse de parole.⁷ Le feedback du *pikiman* consiste en phrases courtes qui signalent l'accord avec ce qui est dit par le *takiman* (2).

- (2) a. (*Na so a de*, *dda/papa*); *na so*, (*dda/ppa*); *a de so*(, *dda/ppa*) 'C'est ainsi.'
- b. *Ya dda/papa*; *iya dda/papa* 'Oui, père.'
- c. *Leti so*(, *dda/papa*); *a leti so*(, *dda/papa*)
'Exactement.'
- d. *Aiyoo*(, *dda/papa*); *eeya*(, *dda/papa*); *eiya*(, *dda/papa*); *ai baa*(, *dda/papa*) 'Oui.'
- e. *Kwetikweti*(, *dda/papa*); *no, no* (, *baa dda/papa*)
'Non/Pas du tout.'

Si le *takiman* pose une question purement rhétorique, le *pikiman* répond à la question si la réponse est claire (3a), ou il la répète, s'il n'est pas sûr de la réponse (3b).

- (3) a. TM: *Ma gaaman abi gaandi*. 'Mais le gaaman est honorable.'
- PM: *Na so a de*. 'C'est comme ça.'

⁶Selon Price & Price (1999: 239), une sorte de ponctuation du discours se trouve dans presque tous les genres verbaux (et même musicaux) mais elle est obligatoire et particulièrement stylisée dans les discours formels.

⁷En général, ces moyens ressemblent à ceux employés pour résoudre les cas de recouvrement, voir Schegloff (2000).

TM: *San mi taki?* 'Qu'est-ce que j'ai dit?'

PM: *Gaaman abi gaandi.* 'Le gaaman est honorable.'

b. TM: *I sabi san pasa?* 'Tu sais ce qui s'est passé?'

PM: *San pasa?* 'Qu'est-ce qui s'est passé?'

Comme les réponses possibles dont le *pikiman* dispose pour le *piki* sont peu nombreuses, ce dernier les répète souvent au cours d'un événement tel que le *kuutu*. Il essaie cependant d'alterner régulièrement les différentes formules pour éviter la monotonie.

Selon les Businenge, les réponses du *pikiman* ont deux fonctions. Elles guident le discours du *takiman*, ses réponses positives renforcent la confiance du *takiman* et lui donnent le courage de développer proprement ses arguments ou ses plaintes. Pendant son tour de parole, le *pikiman* protège le *takiman* de tous les autres locuteurs et le place au centre de l'attention.

Dans les événements très prestigieux comme le *kuutu*, le *pikiman* est choisi parmi les *basia* 'assistants aux chefs d'ethnie, au *gaaman*, ou aux chefs d'un lignage' ou encore parmi les anciens. Dans les autres événements, c'est l'un des locuteurs qui se charge lui-même de ce rôle ou qui est désigné par le *takiman*.

Contrairement au discours ordinaire, il est interdit en discours formel de répondre directement au *takiman*. Pour répondre, l'interlocuteur doit d'abord attendre (a) que le *takiman* ait officiellement déclaré la fin de son tour et (b) que le *pikiman* lui ait donné le droit de parler. Le *takiman* annonce la fin de son tour par les phrases en (4) et le *pikiman*, à son tour, confirme la fin du tour en demandant aux autres participants s'ils ont bien compris ce que le *takiman* avait dit.

Ces derniers répondent généralement affirmativement (5). Dans les événements moins formalisés, la fin du tour est souvent seulement confirmée par une simple affirmation (6).

- (4) a. (*Iya*), *u boo de*, (*papa*). 'Bon, on va respirer ici, aîné.'
b. *Kwolon/gbolon!* 'ideophone: 'C'est fini'
c. (*Gbolon/kwolon*), *da u tapu de (fosi)*. 'C'est fini, alors on va d'abord arrêter un peu ici.'
d. *Da na so a waka*. 'C'est comme ça'
- (5) TM: *Kwolon!* 'C'est fini'
PM: *Lanti, u án yee, papa?* 'Le gouvernement/le public, est-ce que vous avez entendu et compris (la parole), aînés?'
Lanti: *Ya, u yee, aiyoo!* 'Oui, on a entendu et compris.'
PM: *Baala S. u yee?* 'M. S. est-ce que vous avez entendu et compris?'
Baala S.: *Papa, u yee!* 'Aîné, j'ai entendu et compris.'
PM: *Baala B., i yee.* 'M. B., est-ce que vous avez entendu et compris?'
Baala B.: *U yee, papa.* 'On a entendu et compris, aîné.'
- (6) TM: *Da a so a waka, baa.* 'Ça s'est passé comme ça.'
Tout le monde/autre personne: *Iya* (, *papa*). 'Oui, aîné.'

Il est également strictement interdit de parler en même temps que le *takiman* ou d'interrompre sa parole. Un tel comportement est considéré comme une violation du droit du *takiman* de s'exprimer librement et donc perçu comme un affrontement. Il est généralement vite découragé. Il existe cependant trois situations dans lesquelles les interruptions sont tolérées ou acceptées. Le *takiman* peut être interrompu :

- (i) si le contenu et/ou la forme de sa parole montrent un manque de respect.
- (ii) si la personne qui a provoqué l'interruption est une personne très importante et

(iii) si l'interruption est utile pour la discussion, c'est-à-dire si la personne qui interrompt ajoute des informations importantes pour la discussion.

Ces interruptions acceptables sont généralement introduites par une formule d'excuse des explications afin de faire comprendre aux autres interlocuteurs, et au *takiman* en particulier, qu'on n'a pas d'intentions négatives ou conflictuelles (7).

(7) TM1: [... il vient de présenter une liste des mauvaises actions du *ede kabiten*]

Efu a so a be taagi mi taki u anga en, a ná be a wan, mi no be o go de. 'S'il avait dit avant son inauguration qu'il ne voulait pas travailler avec nous, je ne serais jamais venu à l'inauguration.'

PM: *A so a de.* 'C'est sûr.'

TM1: *Da a kabiten*] 'Alors le *kabiten*...'

→TM2: *Eee, a ná enke mi e koti.* 'Ce n'est pas que je veuille t'interrompre....'

TM3 (à TM2): *No, no, no.* 'Non (ne l'interromps pas)

TM2: *A, a pisi fu a taki de, ma a u mu taki en ma...* 'Cette partie de son discours, on doit en parler, mais (pas comme ça).'

4.2 Les choix lexicaux et langagiers`

Le discours formel se distingue aussi du discours ordinaire au niveau expressif. Les mots ordinaires qui font référence aux sujets tabous, comme le sexe, le conflit, ou la sorcellerie (*wisi*), par exemple, sont obligatoirement substitués par des euphémismes. Le tableau 1 en présente quelques exemples.

Tableau 1: Exemples des expressions respectueuses en Eastern Maroon Creole

Expression respectueuse	expression courante	traduction
<i>tiya sama</i> 'litt. personne tante', <i>boliman</i> 'cuisinière'	<i>uman, folou</i>	'épouse, femme'
<i>dda sama</i> 'personne aînée', <i>goniman</i> 'chasseur'	<i>man, masra, mannenge</i>	'mari, homme'
<i>gaansama</i> 'aîné', <i>koo sama</i> 'personne calme/froide', <i>avo</i>	<i>dede sama</i> 'personne morte'	'ancêtre'
<i>gi piimisi</i> 'donner la permission', <i>makeli / makandi anga wan sama</i> 'commettre une faute/être avec quelqu'un'	<i>soki</i>	'coucher avec quelqu'un'
<i>de anga sikin</i> 'litt. être avec du corps', <i>de tu fasi</i> 'être de deux façons'	<i>de anga bee</i> 'litt. être avec du ventre'	'être enceinte'
<i>kii diya</i> 'litt. tuer la biche', <i>kisi futu</i> 'litt. attraper la jambe', <i>go a se</i> 'aller à côté', <i>mun siki</i> 'maladie mensuelle', <i>go a doo</i> 'aller dehors'	<i>lon buulu</i> 'sang qui coule' <i>siki</i> 'malade'	'avoir ses règles'
<i>de gi wan sama</i> 'être vers quelqu'un'	<i>taki sani fu wan sama</i> 'parler sur quelqu'un'	'accuser'
<i>toli</i> 'histoire'	<i>toobi</i> 'trouble', <i>ploblem</i>	'trouble, problème'
<i>tei wan sama</i> 'attacher quelqu'un', <i>gi obia</i> 'donner un pouvoir surnaturel',	<i>koloi</i>	'jeter un sort'
<i>poti wan sani gi wan sama</i> 'mettre quelque chose à quelqu'un', <i>de anga faya a baka</i> 'avoir le feu sur le dos'	<i>poti wisi</i> 'mettre de la méchanceté'	'empoisonner'

La deuxième stratégie pour éviter les confrontations et les affrontements directs consiste à présenter le thème de façon abstraite ou neutre en utilisant des *nongo*, figures de rhétorique traditionnelle. Propriétés pertinentes du parler formel, les *nongo* illustrent les vérités générales et les règles du comportement traditionnel. Pour être reconnu comme un bon *takiman*, il est obligatoire de bien savoir utiliser les *nongo*. Les *nongo* sont composés principalement de proverbes, de fables, de contes populaires, de métaphores et de devinettes. L'exemple (8) présente une métaphore. Pour des raisons d'espace, les prises de parole du *pikiman* sont omises dans les deux extraits suivants.

(8) [à propos de comment parler dans un *kuutu*, comment choisir les bons mots]

Bika taki na ga! 'Parce que la parole est une flèche.'

Te i fiingi en kaba, 'Une fois que tu l'as lancée,'

Da a fasi fika. 'Alors elle se plante.'

Ma te sama anga sama feti, 'Mais quand deux personnes se battent,'

Da u ná e poli, 'Alors on ne se fâche pas,'

U e go wasi da u miti u seefi baka. 'On fait un bain et on se retrouve.'

Ma te i taki a gaan taki fika kaba, da a sama, ne en o yee en. 'Mais quand tu as fini de dire des choses désagréables, alors la personne, elle va l'entendre.'

Les tours de paroles qui introduisent et situent l'événement et, dans les *kuutu* et *taki*, ceux qui rétablissent l'ordre et l'harmonie après des discussions animées, sont particulièrement riches en *nongo*.

S'il est cependant nécessaire de critiquer ouvertement, accuser, interrompre quelqu'un, c'est-à-dire d'utiliser des pratiques ordinaires, le *takiman* introduit ces violations avec

des excuses pour montrer que ses intentions ne sont pas mauvaises et pour avertir les autres interlocuteurs (9).

(9) *Mi begi piimisi dii toon, papa J!* 'Je te demande pardon trois fois, aîné J.'

So! Mi begi piimisi, 'OK, je demande pardon,'

Na omen toon, 'plusieurs fois,'

Bika na mi anga a papa taki, 'parce que j'ai parlé avec le Gaanman,'

Den sama di sidon ya, na mi tata sidon ya ye. 'Les gens assis ici, c'est mon père qui est assis ici, vous savez.'

Da mi begi piimisi fu a gaaman bika mi tata, 'Je demande pardon au Gaanman parce qu'il est mon père.'

Fu mi mofu án mu misi gaanenge, 'Alors je ne vais pas dire des choses incorrectes.'

A fu gaanenge, mi e begi a piimisi, 'Je demande pardon pour l'incorrection.'

Mi begi a piimisi fu lespeki. 'Je demande pardon par respect.'

Ma mi taki kabiten A., 'Mais j'ai dit, kabiten A.,'

Di u kon taki anga baala S. ya, 'Quand on s'est rencontrés ici avec Mr. S.'

Baala, a [kabiten A.] gi mi bigi sen. 'Frère, il m'a vraiment mis dans l'embarras.'

L'alternance codique n'est pas acceptée dans les événements formels. Utiliser les langues européennes de la région (néerlandais et français) ou le sranan tongo (créole parlé dans la capitale et sur la côte au Surinam) est considéré comme arrogant dans la mesure où ces langues impliquent l'accès au pouvoir des Blancs ou des gens de la ville et au savoir moderne. L'utilisation d'une autre variété businenge, comme par exemple le ndjuka, par les personnes pamaka est considérée comme un manque d'engagement pour la communauté locale.

4.3 Formules d'adresse

Dans les situations formelles, on s'adresse obligatoirement aux personnes à l'aide du nom officiel (*osu nen*) en combinaison avec un titre de politesse, ou avec un titre de fonction si la personne possède une fonction officielle. Les noms officiels et les titres évoquent des personnalités et des identités officielles, et indiquent le statut social de la personne. Dans la communauté pamaka le statut social et la fonction officielle jouent un rôle important. Ils déterminent le droit à la parole et au pouvoir social en général. En businenge, les titres de politesse varient en fonction du statut social et du sexe de la personne (Migge, 2001). Par exemple, on s'adresse aux femmes à l'aide de trois formes différentes en fonction de leur âge et de leur statut social : *sa* + nom est employé pour une femme jeune ou de statut social bas, *tiya* (+nom) est employé pour une femme d'âge moyen et / ou de statut intermédiaire, *mma* (+nom) est employé pour une femme âgée ou de haut rang. Il convient également d'utiliser les titres de fonction pour les personnes : non seulement au niveau officiel (*gaaman* pour le chef suprême de la communauté marron, *kabiten* (+nom) pour le chef de lignage...) mais également dans la vie courante (*yefrow* (+nom) ou *met(r)es* (+nom) pour les institutrices, *siste* (+nom) pour les infirmières, *data* (+nom) pour les médecins etc.). Utiliser les noms ordinaires (*pee nen*) ou omettre les titres représente un manque de respect ou de reconnaissance de l'autorité de la personne.

Il est également habituel de ne pas s'adresser directement à une personne qui est présente. On parle toujours d'elle à la troisième personne, soit en utilisant les pronoms de la troisième personne du singulier (*a* '3e personne singulier sujet', *en* '3e personne singulier objet / possessif / emphatique'), soit en employant son nom et

en ajoutant le titre de civilité. Les pronoms de la deuxième personne singulier *i* ou pluriel *u*⁸ ne sont généralement utilisés que dans leur sens générique, c'est-à-dire lorsqu'ils ne font pas référence à une personne ou à un groupe de personnes spécifiques mais qu'ils se réfèrent à une personne ou à un groupe non spécifié (10).

(10) TM: *Ma na bigiman sidon ya.* 'Mais c'est une personne importante qui est assise ici'

TM: *Da te i e waka anga en,* 'Alors, quand tu voyages avec lui [le chef suprême],'

TM: *Da i e si taki a bigiman* 'Alors, tu verras qu'il est une personne importante.'

TM: *Di u go a Mutende, di u kon, san mi taagi u, mi taki gaaman ná pikinman?* 'Quand on était allé à Apatou, quand on revenait, qu'est-ce que je vous ai dit? J'avais dit que le chef suprême n'est pas une personne qui manque d'importance.'

Bien qu'il soit obligatoire de souligner l'importance du statut et du pouvoir social des autres interlocuteurs, il n'est pas acceptable de parler de soi-même de la même façon. Un tel comportement serait considéré comme un affront envers les autres interlocuteurs, qui auraient l'impression que le *takiman* se croit supérieur aux autres. En parlant de lui-même le *takiman* a donc tendance à diminuer son statut social et son autorité. Il emploie des termes diminutifs (11a-c), ou se dénigre par des termes abusifs (11d-e).

(11) a. *Mi na wan pikin fesiman fu a bee.* 'Je suis (seulement) un petit leader du linage.'

⁸ En pamaka, la première personne du pluriel est également *u*, voir les exemples non-gras. La différence entre les deux formes se fait en fonction du contexte. Comme beaucoup d'autres langues, *u* peut aussi être utilisé comme forme de respect.

- b. *Mi a pikin man.* ‘Je ne suis pas très important.’
- c. *Mi a pikinenge.* ‘Je suis un enfant.’
- d. *Mi na a dunman.* ‘Je suis un idiot.’
- e. *Mi na a moo taku sama ya.* ‘Je suis la plus mauvaise personne ici.’

5. Variation dans les événements formels

Selon Irvine (1979), une propriété fondamentale et universelle du discours dans les événements formels est que les choix linguistiques (et le comportement) sont beaucoup plus uniformes ou constants que dans le parler ordinaire. Les locuteurs ont tendance à choisir les variantes linguistiques localement associées au respect, au prestige et à la formalité, dans la mesure où ces variantes soulignent un statut élevé, la respectabilité, la dignité des locuteurs et l'importance du sujet et de l'événement. Toute divergence au format prescrit, aux pratiques habituelles, risque donc toujours d'entraîner des interprétations négatives. Nous allons voir ici les types de variation linguistique qui existent dans deux genres de *kuutu*, ainsi que leur interprétation sociale.

5.1 Les *kuutu* officiels

Les *kuutu* officiels ou touchant au gouvernement de la communauté constituent l'une des institutions politiques les plus importantes de la communauté pamaka. On y observe principalement de la variation liée à l'activité de discours : pour présenter des informations ou des thèmes d'une manière neutre ou abstraite, des formules indirectes ou non-concrètes (par ex. les *nongo*) sont généralement employées, mais au cours de la discussion même, les participants utilisent des formes d'expression plus directes ou explicites. Ceci ne résulte pas seulement du fait que leurs participants actifs sont

généralement des aînés au fort pouvoir social (*gaan sama*), en pleine connaissance des pratiques linguistiques formelles. Pour ces personnes, l'adhésion aux pratiques linguistiques prescrites est une stratégie importante par laquelle ils affirment leur identification au style de vie et à l'idéologie traditionnelle pamaka, et à ses institutions politiques.

Une analyse de plusieurs *kuutu* gouvernementaux montre que les faits de variation s'observent dans deux domaines : dans la gestion de l'interaction et également dans le domaine expressif. L'exemple (12) montre qu'il existe des parties dans lesquelles le locuteur ne respecte pas le rythme particulier de la parole formelle. Le *takiman* parle de manière continue, relativement vite, et, comme dans le discours ordinaire, n'insère pas de courtes pauses pour ponctuer ses propos. Ce comportement empêche l'application de *piki taki*: le *pikiman* n'arrive pas à insérer ses réponses rituelles pour guider le discours du *takiman*. Plutôt typique des personnes (plus) jeunes, ce comportement se trouve également de temps en temps chez les aînés.

(12) TM: *A te a foto mi anga en be go sidon taki taki kabiten,*
 Jusqu'en ville, lui et moi on était allé pour parler,

kabiten,

mi anga i e wooko saame, a procent mi ná a toobi,
 toi et moi, on disait qu'on travaillerait ensemble.

Le pourcentage ce n'est pas important pour moi.

mi taki "Winsi mi án feni a procent, a konde feni,
mi ná a toobi,

J'ai dit même si moi, je ne fais pas le pourcentage
 mais le village le fait, ce n'est pas un problème pour moi.

ma na mi na basi fu a peesi!" Efu u no taki fu a
peesi,

Mais moi, je suis le chef de la mine d'or. Si on ne
 parle pas de la mine, *ala ten*

problem fu a peesi, mi sabi a sani dati.

on va toujours avoir des problèmes.

*Fa u e seti a komesi ya, a no de taki na mi wawan
o seti en teki moni tja go gi Bonidoo wawan.*

Comme on installe la commission ici, ce n'est pas moi tout seul qui le mets et prends l'argent pour en donner au village de Bonidoo.

*A komesi e seti, a moni e paati, gaaman e feni
f'en,*

La commission se fait, l'argent va être partagé et le gaaman trouvera sa part.

Les commentaires des autres participants à propos de ce comportement suggèrent qu'il constitue une violation des règles : ils demandent au *takiman* de parler moins vite et ils font appel au *pikiman* pour qu'il reprenne son travail (*A man de piki a taki*). Les raisons de ce comportement sont difficiles à déterminer. Une personne, présente au *kuutu*, propose les interprétations suivantes : soit les personnes étaient très préoccupées par la présentation des informations et ont estimé que l'adoption du format prescrit aurait apporté une complication inutile ; soit elles étaient très énervées. La première raison peut expliquer les contributions des personnes (plus) jeunes qui suivent rarement le format prescrit (12) ; la deuxième raison semble plus adéquate pour expliquer les contributions des personnes âgées (13), qui généralement respectent le format prescrit.

(13) [parlant du *kabiten* et son comportement]

TM: *We, i yee mi? U aliki sa mi e taki! Mi anga kabiten*

Tu me comprends ? Est-ce que vous écoutez ma parole !

Le *kabiten* et moi,

ná e go a busi go sitee,

on ne se rend pas en forêt pour entrer en

compétition,

taki a den basi fu mi goutu busi de.

en disant que nous sommes les chefs de ma mine

d'or.

A kabiten fu u noiti fu go luku konde, ma a booko a konde fu u kaba,

Le kabiten, il n'a rien fait de positif pour le village et il l'a déjà détruit,

da di a booko en kaba, mi anga en ná e kon sitee
et comme il l'a déjà détruit, lui et moi on ne va

plus se défier

a gaaman fesi ya moo fu go a busi anda go seeka a busi anda,

devant le *gaaman* pour aller en forêt et mettre de l'ordre dans la mine d'or,

da u fika a konde ya fu seeka, a taki e fika a baka

gi mi,

et en même temps nous laissons le village dans un mauvais état, la discussion ne va pas dans le bon sens pour moi.

da di mi o go a busi anda, efu toobi kon, di u o taki a sani ya, te a koti...

et quand j'irai en forêt, si des problèmes surgissent, quand on aura résolu ce problème ...

Bien qu'il soit interdit en discours formel de répondre directement au *takiman*, on trouve des exemples de ce type de comportement, comme en (14) où TM2 prend la liberté d'initier un échange immédiat avec TM1. Ces interactions ont un caractère très conflictuel et constituent donc une violation grave des règles de comportement. Elles sont généralement vite découragées (comme en TM3).

(14) [TM1 a présenté les mauvaises choses que TM2, le *kabiten*, a faites]

TM1: *Da a sani de án bun gi u na a konde,*

Cette chose là, nous, au village on ne l'aime pas.

PM: *Leti so* 'juste'

TM1: *U án be poti en de fu toon fetiman.*
 'On n'a pas nommé le *kabiten* pour qu'il passe son temps à se battre.'

PM: *Leti so* 'juste'

TM1: *A taanga fu feti, ma koni de tu,*
 'C'est difficile de lutter contre lui, mais il y a de l'aide aussi.'

PM: *Leti so, dda* 'Juste, aîné'

TM1: *I yee mi?* 'Tu me comprends?'

TM2: *Koni de!* 'L'aide, ça se trouve!'

TM1: *Koni de!* 'L'aide, ça se trouve!'

TM2: *Fi i feti anga mi!* 'Pour te battre contre moi!'

TM1: *Koni de fu feti.* 'L'aide, ça se trouve quand il s'agit de se battre.'

TM3: *Yee, yee* 'Ecoute, écoute'

TM1: *Da te u teli i fu fetiman,* 'Quand nous te considérons comme lutteur'

TM2: *Koni de fi i feti anga mi!* 'L'aide, ça se trouve pour lutter contre moi!'

TM3: *Yee ya* 'Ecoute'

TM1: *Eyee, koni de! Fika mi, meki mi taki.*
 'Oui, l'aide, ça se trouve! (à TM3) Laisse moi, laisse moi parler.'

TM3: *Ma yee, yee ya.* 'Mais écoute, écoute'

L'analyse de la variation dans le domaine de la gestion de l'interaction dans le parler formel confirme les observations de Irvine (1979). Chez les Pamaka, comme dans d'autres communautés, ce domaine est fortement normé. La divergence au format prescrit est tolérée comme une suspension momentanée de normes mais seulement dans les cas exceptionnels (colère, personnes inexpérimentées) et surtout, elle est évaluée de manière négative.

La variation dans le domaine expressif apparaît pour sa part sous deux aspects : dans l'utilisation des figures de rhétorique traditionnelle et dans les excuses. Elle porte plutôt

des significations identitaires. L'utilisation des figures de rhétorique traditionnelle (8) et des autres moyens expressifs appartenant au '*verbal art*', sont souvent le siège d'une variation interpersonnelle, dans la mesure où celui-ci dépend beaucoup de la créativité, du savoir et du savoir-faire de chaque personne. Il est cependant intéressant de noter que les hommes (plus) jeunes, qui ne s'identifient pas entièrement à la vie et à l'idéologie traditionnelles pamaka, n'utilisent presque jamais ces moyens expressifs. Au cours de discussions informelles, ils disent souvent que ces moyens expressifs sont beaux mais alourdissent les discussions et ne sont d'aucune aide pour régler les problèmes. Ces modes d'expression sont perçus comme une caractéristique du savoir-faire ou du style des aînés.

Par exemple, les excuses sont indispensables avant de s'engager dans les pratiques ordinaires (par exemple critiquer ou accuser quelqu'un ouvertement), pour se protéger et pour avertir les autres personnes présentes. L'analyse d'un *kuutu*, au cours duquel de nombreux problèmes difficiles et controversés étaient abordés, montre que les personnes qui s'associent fortement à l'idéologie traditionnelle pamaka (généralement les aînés et ceux qui ont un titre officiel) respectent cette convention et s'excusent longuement avant d'accuser ou d'interrompre quelqu'un, comme dans l'exemple (9). Au contraire, les personnes moins fortement impliquées dans cette idéologie, (généralement les (plus) jeunes qui n'ont pas de titre officiel, mais aussi des aînés qui refusent, pour des raisons diverses, au moment donné, de s'associer à ceux de leur génération et/ou à la tradition), n'utilisent pas les excuses ou en présentent seulement des formules très courtes.

5.2 Les *kuutu* non officiels

L'analyse des *kuutu* non officiels confirme les tendances observées plus haut dans les *kuutu* gouvernementaux. Ces *kuutu* sont essentiellement des réunions de groupes d'intérêt, et sont tenus souvent par des jeunes (hommes), qui n'ont pas (encore) de fonctions officielles dans le gouvernement pamaka. En général, ces personnes ne se reconnaissent pas entièrement dans le système traditionnel pamaka. Beaucoup d'entre eux ont été scolarisés au Surinam ou en Guyane et ont donc appris, au moins partiellement, le système européen (*bakaa*), appelé aussi 'moderne' localement. Ils expriment leur double association en combinant des éléments des deux systèmes. D'un côté, les *kuutu* non officiels ressemblent aux '*kuutu* des anciens': les personnes s'assoient en demi-cercle, les plus âgés ont plus de droit à la parole, les tours de parole ressemblent plutôt au monologue etc. De l'autre, on note des différences importantes, sans doute liées au contact avec le système européen : les échanges ressemblent beaucoup plus au parler ordinaire. J'en présenterai ci-dessous les caractéristiques les plus saillantes.

Le sujet du *kuutu* est introduit par les personnes ayant organisé la réunion. Ces dernières, en général des personnes qui revendiquent une position de 'leader', appliquent le rythme caractéristique de ces événements (pauses courtes après les unités importantes...), mais au fur et à mesure de la discussion, ce rythme spécial est généralement remplacé par celui du parler ordinaire : un discours continu (16). Les personnes n'ayant pas une position 'élevée' ne le suivent presque jamais et même les leaders le remplacent par celui du discours ordinaire (17). Ce changement de rythme ne semble

pas être perçu comme une violation des règles comme dans les *kuutu* traditionnels ; les autres participants ne demandent jamais au *takiman* de reprendre le style traditionnel. Au cours de discussions informelles avec les participants, ceux-ci expliquent que la parole continue est plus adaptée aux discussions que le style traditionnel 'interrompu'. Celui-ci est perçu comme une contrainte qui freine l'expression libre. Selon eux, ce style est mieux adapté aux présentations.

Le *piki taki* est une autre caractéristique associée au système des aînés. Dans les réunions de jeunes, le *piki* se fait rarement, et s'il est utilisé, c'est pendant l'introduction. Le *pikiman* n'est généralement pas désigné officiellement, et si quelqu'un estime nécessaire sa présence, il en prend lui-même la fonction. Par ailleurs, les réponses constituent le plus souvent seulement de simples affirmations comme *eyee*, *ai* 'oui'.

Les participants dans ces *kuutu* utilisent un style d'expression beaucoup plus direct dans leurs discussions. Les figures de rhétorique traditionnelle sont très peu utilisées, et les problèmes critiques, les accusations, etc., sont présentés ouvertement dès le début de l'événement. Les modes d'expression indirects et polis sont considérées comme inutiles pour faire avancer la discussion et pour résoudre les problèmes. Par ailleurs, les dialogues sont beaucoup plus fréquents dans ces *kuutu*. Lors de la discussion, les participants répondent directement aux tours de paroles des autres participants sans nécessairement attendre la fin d'un tour. Ce comportement n'est généralement pas perçu comme une violation ou une provocation, comme ce serait le cas dans les *kuutu* plus traditionnels; il aide à faire avancer la discussion. L'exemple suivant montre plusieurs de ces caractéristiques.

(15) TM1: *Dati na den man fu Awibenkiiben, (.) na den abi a taki nounou de (.)*

C'est aux personnes appartenant au groupe *Awibenkiiben*, la parole est à eux.

Fa a pakiseli (.) efu u wani wakti fu seti a gruba kon tapu pampila moo, netjes (.)

On peut réfléchir pour savoir si nous voulons attendre le virement de l'argent

abi en kont (.) da den start en (.)

jusqu'à ce que le groupe soit bien officialisé et ait son compte bancaire.

efu u wani a moni go moo snell tu, (.) den kon stort en

Ou bien, si nous voulons que ça aille plus vite, ils peuvent en mettre sur

na wan taa organisasi (.) da u e go teki en (.)

le compte d'une autre organisation où nous pourrions le prendre mais il faut

ma u mu sabi den man bun (.) a ini a organisasi dati. A, D.

qu'on connaisse bien les membres de cette organisation. A, D qu'est-ce que vous en dites?

TM2: *U piki no! Fu i ná e yee bun puu a sani a i yesi yee.*

Répondez! Si tu n'entends pas bien, enlève le truc de tes oreilles!

TM3: *Mi e yee man!* J'entends ce qu'il a dit!

TM2: *Da i piki no!* Alors, réponds!

TM3: *U man ya, u ná a noti fu piki, mi ya, mi ná a noti yee.*

Nous, nous n'avons rien à dire, moi là, j'ai rien à dire!

TM2: *L., piki no!* L. tu as une réponse?

TM4: *Mi dati ná abi yee, baala.* En ce qui me concerne, j'en n'ai pas, mon ami!

TM2: *Te i de wan mannenge tok (.) wan kodo sani mi e begi gadu fu mi e leti fu taki (.)*

Quand tu es un homme, ok, je demande à dieu une seule chose pour que j'aie le droit

i mu e leli fu fustan (.) den sani de (.) i mu e folk a opleiding de namo te i de wan

de le dire. Tu dois apprendre à comprendre. Pour ces choses-là, tu dois absolument suivre cette formation quand tu es un

junkuman. Anders bepaalde sani pe i abi leti (.) i e tan foutuman.

jeune homme. Sinon, d'autres choses pour lesquelles tu as raison vont rester des fautes...

Enfin, l'une des caractéristiques saillantes de ces *kuutu*, et non des moindres, est que les participants mélangent le pamaka avec des autres langues de la région, notamment le sranan tongo (créole de la côte du Surinam), et les langues officielles de la région, le néerlandais et le français (16).⁹ Ils en sélectionnent leurs propriétés les plus saillantes (lexique, phrases, particules et cadres du discours), et les insèrent sélectivement dans le "cadre" global de leur L1. Ce comportement représente une différence importante par rapport au comportement dans les *kuutu* traditionnels où l'utilisation des autres langues est souvent mal considérée – elle est comprise comme un manque d'engagement pour la communauté locale. Dans les *kuutu* non-traditionnels, ce type de mélange de langues est une stratégie importante pour indexer les multiples associations sociales – système traditionnel (pamaka), système moderne ordinaire (les créoles), le système moderne prestigieux (les langues

⁹ Parmi les jeunes personnes on trouve très peu de mélange avec le créole guyanais, une autre langue régionale.

officielles) – des participants. Dans ce contexte, une identité bi- ou multiculturelle apporte beaucoup de prestige.

(16) TM1: Ohoo, a taa pisi toli *sa* mi abi fu taki etc. Efu ala sani waka bun, natuulig fu du en a opleiding *sa* u o
'Il y a autre chose que je dois dire. Si tout va bien, la formation qu'on va donner'

gi den *skoro*, na pai ehe, en na fanaf wan bale go miti tu bale, wan yuu langa oo. A organisasi A. a ini a kuutu

'aux écoles, le paiement, c'est de 100 à 200 FF, pour une heure ! L'organisation A., dans une réunion,'

mi be wooko gi wan organisasi den be kali A., association A. u du cultuur.

'j'ai travaillé pour une organisation qui s'appelle A, l'association A. fait des choses culturelles'

Dus a e yeepi den pikin *sa de in* problem.¹⁰ Dati wani taki, den pikin *san* go a *skoro* ma san *no*, án feni a bun *leri* so na sikoo

'Elle aide les enfants qui ont des problèmes. Ça veut dire, les enfants qui vont à l'école mais ceux qui n'ont pas trouvé la bonne formation'

of son *no* be flink so na sikoo e tan a baka pikinso *dape*, da u be teki den, da u be yeepi den, a ini sikoo sani.

'ou ceux qui n'étaient pas bons à l'école et sont un peu à la traîne, on s'occupait un peu d'eux, pour l'école.'

Meki den sikoo sani meki den huiswerk, *disi* anga dati *nanga* klas fanaf kon u taki.

'Faire leurs devoirs et autre selon leur classe, on peut dire.'

Den dosier, den dokument, soutu les u mu gi den, *den* wooko *dati* mi *ben* du. So ma da nou,

'Les dossiers, les documents, quels devoirs on doit leur donner, c'est ces travaux que j'ai faits, mais maintenant,'

a organisasi *dati* oo, mi *no* o wooko gi *a* organisasi *dati* *moro*.

¹⁰ L'absence du localisateur *a* dans la phrase prépositionnelle et l'omission du *i* final de la préposition *ini* est une caractéristique typique du sranan tongo de la ville. En pamaka, cela se dirait *de a ini problem*.

‘cette association là, je ne travaille plus pour elle.
[*sranan tongo, français, néerlandais*]

Cette présentation des *kuutu* non officiels suggère qu’en ce qui concerne le langage, les participants suivent très peu le format traditionnel. Leurs choix lexicaux et expressifs, et la gestion de la parole, ressemblent très fortement à ceux adoptés dans les conversations informelles de ce groupe (17). Comme dans ces dernières, les participants n’appliquent pas le *piki taki*, ils mélangent leur variété avec d’autres langues et s’expriment d’une manière très directe, c’est-à-dire en n’évitant pas les confrontations ni les affrontements, en employant des métaphores etc. La variation en tant que telle se trouve plutôt dans le domaine de la gestion de la parole: il y a souvent alternance entre dialogue – parler ordinaire – et monologue, et entre discours continu et discours interrompu chez les leaders et entre ces derniers et ceux qui ne le sont pas.

(17) TM1: Dus efu u e ufen dja mi mu sabi fa a doon fu u de.

‘Car on s’entraîne ici, je dois savoir d’abord comment est notre tambour.

Na a doon, na en na a hii basi fu a sani.

‘C’est le tambour, c’est le tambour qui est la plus important chose (pour un groupe de Aleke).

TM2: Ya, ya *tok*.

‘Oui, bien sûr.’

TM1: A doon anga a djass. Te den doon de kaba, bim.

Le tambour et le ????. Quand les tambours sont déjà la, alors ça va déjà.

TM3: K. sani i taki *man*?

‘K. qu’est-ce que tu dis, mon ami ?’

TM2: *Ya man*, ya *tok*. Mi e denki fu tja wan bun idee kon taki fu u seti kon.

‘Oui, bien sûr. Je pense que je vais proposer une bonne idée disons pour mettre en place.

TM3: Dus mi san mi abi a ini den toli de, a ná abi **fulu** moo. Na moiti u mu meki

‘Alors, ce que m’intéresse dans ces turcs là, il ne reste plus beaucoup. Il faut qu’on fasse un

fu u kon feni den doon bika u ná abi den ete te enke nounou de, i sabi **tok** mi **brada**.

effort pour trouver les tambours car on n’en pas encore, tu comprends mon ami ?’

TM3: U ná abi den ete ma na moiti u **kan** meki fu u kon feni den, aai dati mi feni, ya.

‘On n’en pas encore mais c’est l’effort qu’on peut faire pour en trouver oui, c’est ce que j’ai trouvé.’

Efu den **wroko** sani **no** de, i **no** man du **neks**.

‘Si les choses pour le travail ne sont pas là, tu peux rien faire.’

Conclusion

L’investigation a montré qu’il existe dans la communauté pamaka (comme dans les autres communautés businenge) des pratiques linguistiques particulières qui sont seulement utilisées dans les événements formels. Elles se distinguent du parler ordinaire (employé dans les situations quotidiennes) par plusieurs propriétés discursives. Dans les événements formels traditionnels, comme les *kuutu* gouvernementaux, les participants restent relativement attachés à ces pratiques car c’est un moyen important de montrer leur adhésion aux valeurs traditionnelles pamaka, leur dignité, leur respectabilité et leur savoir. La divergence à ce format n’est admissible que dans des cas exceptionnels (discours émotionnel et chez les personnes qui ne connaissent pas bien ce genre). Elle entraîne généralement des associations négatives. Dans les événements non-traditionnels, en revanche, c’est plutôt le format ‘parler ordinaire’ de ce groupe qui est adopté et il y a peu de

variation entre les propriétés venant du style formel traditionnel et celles du style ordinaire, notamment dans le domaine de la gestion de la parole. Les personnes leader s'en servent pour créer des associations identitaires différentes (personnes importantes vs. personnes ordinaires) mais sans entraîner d'associations négatives.

L'émergence du 'nouveau' format dominant des *kuutu* non officiels et la variation entre celle-ci et le format traditionnel constituent un cas de contact de langue. Comme dans les autres situations de contact, ici un système – le système traditionnel – est influencé par un autre – le système ordinaire. À cause de ce contact, certaines ou toutes les propriétés du premier (*piki taki* etc.) entrent en variation et seront peut-être à un moment donné remplacées par celles associées au deuxième. La variation entre les propriétés de deux systèmes indique donc qu'il existe un contact intra-langue et qu'un changement linguistique – au niveau discursif – est en cours dans ce genre.

Pour finir, cette étude a aussi permis d'illustrer deux points théoriques importants : premièrement, la variation et le changement linguistique dans les langues créoles ne sont pas seulement issus du contact avec une langue externe, comme la langue officielle. Ils peuvent aussi résulter du contact interne entre des variétés ou des façons de parler reconnues par la communauté. Ce type de contact est très fréquent mais ne donne lieu à des changements importants que dans les situations de forts bouleversements sociaux. Deuxièmement, les langues créoles, comme toutes les langues, ont plusieurs variétés ou façons de parler distinctes reconnues par leurs locuteurs. Elles sont employées pour différencier des activités de discours différentes (présentation neutre d'un thème/d'une information versus discussion de points de vue personnalisés), et pour construire différentes significations sociales comme par exemple la distinction entre des groupes

sociaux (aînés versus jeunes), entre des groupes identitaires (traditionnel versus moderne), ou selon le contexte (formel versus informel). Ces différentes variétés ou façons de parler ne se distinguent pas seulement au niveau structurel (système verbal etc.), mais aussi, et voire plus fortement, au niveau discursif.

Bibliographie

- Abrahams, Roger. 1983. *The Man-of-words in the West Indies: Performance and the Emergence of Creole Culture*. Baltimore: The John Hopkins University Press.
- Brown, P. & A. Levinson. 1989. *Politeness: Some Universals in Language Usage*. Cambridge University Press.
- Edwards, Walter. 1983. Code-selection and shifting in Guyana. *Language in Society* 12: 295-311.
- Edwards, Walter. 1985. Intra-style shifting and linguistic variation in Guyanese speech. *Anthropological Linguistics* 27: 86-93.
- Escure, Geneviève. 1982. Contrastive patterns of intra-group and inter-group interaction in the creole continuum of Belize. *Language in Society* 11: 239-264.
- Escure, Geneviève. 1991. Gender roles and linguistic variation in the Belize creole continuum. In Jenny Cheshire (ed.), *English around the world* (pp. 595-608). Cambridge: Cambridge University Press.
- Goffman, Ervins. 1967. *Interactional Ritual: Essays on Face to Face Behavior*. New York: Harper and Row.
- Goury Laurence et Migge, Bettina (2003) *Grammaire du nengee. Introduction à l'aluku, au ndyuka et au pamaka*. Collection Didactique. Editions IRD.

- Irvine, Judith. 1979. "Formality and informality in communicative events." *American Anthropologist* 81: 773-790.
- Irvine, Judith. 2001. "Style as distinctiveness: The culture and ideology of linguistic differentiation". In Eckert & John. R. Rickford (eds.), *Style and Sociolinguistic Variation*, Penelope, 21-43. Cambridge: Cambridge University Press.
- Labov, William. 1972. *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia: Pennsylvania University Press.
- Milroy, Lesely. 1987. *Observing & Analyzing Natural Language*. Oxford: Blackwell.
- Migge, Bettina. 1996. "Copula Variability in the Belize Continuum and the Notion of the Creole Continuum". In J. Arnold, R. Blake, B. Davidson, S. Schwenter, & J. Solomon (Eds.) *Sociolinguistic Variation, Theory, and Analysis: Selected Papers from NWAV 23 at Stanford*, 129-150. Stanford, CA: CSLI.
- Migge, Bettina. 2001. "Communicating Gender in the Eastern Maroon Creole." In Marlis Hellinger and Hadumod Bußmann (eds.), *Gender Across Languages*, vol. 1, 85-104. Amsterdam: John Benjamins.
- Migge, Bettina, 2002. *Code-Mixing, gender and social identities among Eastern Maroons*. Society for Caribbean Linguistics, 14th Biennial Conference, The University of the West Indies, St. Augustine, Trinidad & Tobago.
- Migge, Bettina, à paraître, "The speech event *kuutu* in the Eastern Maroon community." In Genèvieve Escure & A. Schwegler (eds.), *Contact Worldwide: Creoles and other linguistic outputs*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Ochs, Elinor. 1991. "Indexing gender". In Alessandro Duranti & Charles Goodwin (eds.), *Rethinking Context*, Cambridge University Press.
- Price, Sally & Richard Price. 1999. *Maroon Arts: Cultural Vitality in the African Diaspora*. Boston: Beacon Press.

- Price, Richard & Sally Price. 2003. *Les Marrons*. Châteauneuf-le-Rouge: Vents d'ailleurs.
- Price, Richard. 2002, "Maroons in Suriname and Guyane : How Many and Where", *New West Indian Guide* 76, 81-88.
- Rickford, John. 1987. *Dimensions of a creole continuum*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Sacks, Harvey, Emanuel A. Schegloff and Gail Jefferson. 1974. "A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation", *Language* 50: 696-735.
- Schegloff, Emanuel. 2000. "Overlapping talk and the organization of turn-taking for conversation", *Language and Society* 29: 1-63.

Le créole haïtien à Cuba : de la langue sous-valorisée à la langue reconnue

Isabel Martínez Gordo

Il ne fait aucun doute que la Caraïbe a été l'une des aires géographiques ayant connu le plus grand nombre de confrontations et de rencontres de cultures. La preuve en est fournie par le panorama démographique cubain, dont l'image réaffirme l'incessante fusion de divers groupes humains. Un des éléments de cette interaction culturelle a été et demeure la présence à Cuba d'immigrants haïtiens et de leurs descendants – cubains désormais – qui ont apporté leurs coutumes, leurs danses, leurs rites, leurs chants et leur langue, le créole, dont la survie pendant plus de deux siècles sur notre sol est due à la transmission orale et aux sentiments de loyauté linguistique de ses locuteurs.

L'apparition de cette langue en territoire cubain remonte à deux moments de migrations haïtiennes pour des raisons bien différentes. Au cours des deux étapes, les immigrants haïtiens ont souffert du racisme démesuré et dominant dans le Cuba d'alors.

Cette discrimination s'étendait au créole, désigné par des expressions péjoratives telles que «langue de nègres», «langue dégénérée», «jargon» ou «patois», dénominations qui faisaient fi des aspects historiques et sociaux entourant cette langue.

Isabel Martínez Gordo

© 2005, Etudes Créoles, vol. XXVIII, n°1, pp. 93 - 112

Ce n'est qu'au cours des années 1980 que sont réalisées les premières recherches sur le comportement de la langue haïtienne dans notre pays¹. Apporter une réponse à la question de la répercussion du processus social cubain sur la vie du créole haïtien à Cuba, était d'une importance capitale. C'est la raison pour laquelle le travail a porté autant sur la recherche des aspects sociaux liés à l'usage de la langue que sur ses aspects intra-systémiques. Les résultats obtenus dans le cadre de ces recherches sur les comportements et l'opinion des locuteurs haïtiens sur cette langue réaffirment sans équivoque le fonctionnement – toujours unique – des relations entre langue et société, au cœur même de notre communication.

1. Résultats

1.1. Le créole: première vague migratoire

Le créole arrive une première fois à Cuba dans la bouche des esclaves, serviteurs de leurs maîtres français qui fuient face aux événements de la Révolution haïtienne². Ces immigrants introduisent leur culture³ et influencèrent l'ordre économique, essentiellement par l'implantation et le développement de la culture du café, pour laquelle ils avaient déjà d'amples connaissances.⁴

Le premier contact linguistique que nous avons eu avec ces migrations a consisté en l'étude d'un exceptionnel registre de tradition orale de la langue créole des haïtiens de Cuba, seul vestige de la première vague migratoire. Il s'agissait de quatre livrets recueillant 200 textes des chants de la Tumba Francesa⁵, manifestation culturelle qui rappelle les traditions des anciennes sociétés d'aide mutuelle et de divertissements qui réunissaient lesdits « noirs français »,

appellation donnée aux esclaves qui arrivèrent sur nos côtes avec leurs maîtres, et qui en imitaient les coutumes.⁶

Les chercheurs cubains qui s'intéressent à cette migration sous divers points de vue émettent des opinions intéressantes pour notre étude. Ainsi, l'ethnologue Fernando Ortiz, (1954:117-118) qui note dans son œuvre *Los instrumentos de la música cubana* :

« ... les tumbas francesas sont des tambours et par extension certaines danses et certains chants introduits à Cuba à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième par les Noirs créoles de Haïti, d'où l'appellation de français. On a appelé français les Noirs créoles haïtiens, esclaves ou libres, qui étaient déjà métissés, transculturés dirions-nous à la culture de cette colonie française, parlaient créole, chantaient et dansaient imitant les français les plus élégants [...] Dire Haïtien, aurait été dangereux et déprimant ; dire «dahomey», était faux et dégradant; dire «français» était aussi rigoureusement faux, mais sémantiquement conventionnel, acceptable et mélioratif. La danse française étaient pour eux une expression de rang social supérieur. C'était une danse noire mais pas africaine ; une danse courtoise créole métisse, typique d'Haïti, qui s'enorgueillissait de se dire française...»

La première attestation de la présence du créole haïtien à Cuba se trouve dans les « Crónicas de Santiago de Cuba ». L'auteur, Emilio Bacardí Moreau (1909:412) y fait le commentaire suivant à propos de l'année 1850 dont il rend compte :

«Oublier de mentionner le «français créole» dans les Chroniques de Santiago de Cuba serait passer sous silence quelque chose de très typique de notre région... »

et plus loin (1913:193), se référant à l'année 1856, il dit :

« une fois propagée à Santiago de Cuba le jargon, le dialecte ou la corruption de langue, le français et les dialectes africains, qu'employait et emploie en Haïti la majorité de ses habitants, il naquit ici aussi le français créole langue des esclaves... »

Comme on peut l'apprécier, on ressent la nécessité de décrire le créole haïtien – appelé alors « français créole », dénomination qui le distinguait du français « fin » parlé par les maîtres français – comme jargon, dialecte ou mélange corrompu du français et de dialectes africains. On informe le lecteur sur l'influence qu'a eue cette langue dans les zones orientales de notre pays et particulièrement à Santiago de Cuba en la définissant comme quelque chose de propre à ces régions et on aborde, d'une quelconque façon, l'aspect idéologique de cette migration.

Cependant, l'évolution ou l'influence de la langue autochtone de ces Haïtiens se voient tronquées dès lors qu'il se produit chez eux un processus d'hispanisation. L'histoire atteste que nombre de ces immigrants – et plus encore leurs descendants – s'incorporèrent aux luttes du peuple cubain⁷, influant à leur tour sur la décadence des maîtres français et la dispersion des Haïtiens dans les régions centrale et occidentale du pays.⁸ Transcendant les frontières linguistiques, l'opprimé haïtien s'est allié à l'opprimé cubain et dans le cadre de cette alliance de classes, il a eu recours à

l'espagnol, ce qui – selon nous – a contribué à la désuétude du créole haïtien en tant que langue familiale et quotidienne.

Nous avons pu observer le processus d'hispanisation de la langue haïtienne lors de l'analyse des chants de la tumba francesa que nous avons réalisée. Cette pénétration de l'espagnol va de l'inclusion d'un vocabulaire ou de certains traits grammaticaux dans un contexte haïtien, à un chant totalement écrit en espagnol. Les textes suivants montrent l'inclusion d'un simple mot :9

Nan tá uté cummancé
mamá ta pe palé
u pa te vle tandé
a to malé
u tombé crillé
u crillé pa gelé mamita
lu te cumansé
mamá ta pe paleu
u pa te vlé tandé
uté mamá
non silá mué gemé li
non si la mué gemé li
mamá di no no pitit
no sila mu pá gemé
no sila mu pá gemé
u di mamita
u di mamita
se non sila
se non sila
mu pu alé
ma pra alé avé lidé
pu vien
te rivé ava mal
malé rivé
u tombe crillé
pa jelé mamita

ou d'une phrase:

Don Joaquín
mi historia no tiene fin
vine tandé mua chanté
u va pellé mue
Don Joaquín
mistuá mi li long
Don Joaquín
munio pra mué
yo valisé mué
yo seelé mué
yo pra mué
yo lleté mué si
yo lleté mué la bá
mu te ne campé
dibu tancé
viné tandé mué chanté
u va pellé mua

ou encore d'un fragment ou d'une strophe:

Diablo, mené. Demonio; alé Ujué. Famla...
Volle.
Papie. Bamue. nanlapen, mueyé. Pusanjuan.
Famla
Pedi macili; Hujue. Li ale fé. Ñu. abima, nan rri
San. antonio yó, mande li, pumué. lidi, bien
Lontan.
lilicemué... Lidi. muepabali, Sulie.,
ale hue. muebali, Almacen. á extremo, gue vistio.
Un Sape Pero el Zapo. nunca. Abiá. Visto, pero
La mucha. Calor, quedo, en Lamar.

On trouve également occasionnellement des chants bilingues:

Ay don nan pué layan
nan pué la yan

nan pué bon menach
cart el hombre con su mujer
no tiene amigo
ay que mové vi
ñu nom qui sotí
non travail
li rivé la cail
jelé famí
no nan pué mangé
pero lo le mangé
pero lo li gañé la yan
bon carácter ah
por eso es que el hombre
con su mujer
no tiene amigo

D'autres sont en espagnol, mais on y trouve des fragments en créole:

Ay pueblo qui sa na fé
ñun pe crió
lot pé dancé
sa na fé
Au pueblo que vamos hacer
caramba pueblo
que vamos hacer
Unos bailando
otros llorando pueblo
pueblo que vamo hacer
caramba pueblo
que vamo hacer

plus ou moins importants (une phrase, ci-dessous) :

Al que le duela la muela
que se la saque
al que le duela la muela
que se la saque
Porque yo mismo soy
quien saca la muela
con dolor y sin dolor
como me la pidan

yo la saco
Caballero
se muemén
yo jelé mué espíritu de acero
se muemén
qui mete dan soleil
san dulé

ou complètement en espagnol :

Ay la leche de condensá
te cuesta muy caro
ay la leche de condensá
ya cuesta muy caro ya
tu la va querer tomar
tu la va querer tomar
se queda enviciada
ya cuesta muy caro
Ay tu quiere leche con chocolate
ya cuesta muy caro
tu quiere pan con mantequilla
ya cuesta muy caro
tu la va querer tomar
tu va quedar enviciada
te cuesta muy caro

Les sociétés de tumbas francesas perdurent encore actuellement, les plus reconnues étant celles de Santiago de Cuba et de Guantánamo.¹⁰

1.1.1. Attitudes et comportements

Au cours de nos recherches sur les tumbas francesas et des conversations avec leurs membres, nous avons pu constater une certaine réticence à utiliser le terme haïtien.

Sur un plan strictement linguistique, l'intercompréhension est possible avec le créole de Haïti : la langue haïtienne a conservé à Cuba fondamentalement le vocabulaire et la structure grammaticale propres au créole – en dépit du processus d'hispanisation observé –. Cependant la différence réside dans la dénomination qu'ils donnent à la

langue transmise par leurs ancêtres. En l'appelant « français », face au « patois » que parlent selon eux les Haïtiens issus de la seconde migration, ils marquent une attitude négative face à ce dernier, de mépris envers ses locuteurs et de rejet de toute parenté possible. Ces avis sont la conséquence non seulement des réminiscences idéologiques transmises par les premiers immigrants à leur descendance, qui se sentaient supérieurs et différents, mais ils reflètent également la stigmatisation sociale dont ont été victimes les Haïtiens à Cuba au cours des cinquante premières années du vingtième siècle, alors qu'ils constituaient la frange la plus pauvre et la plus méprisée de la population du pays.

1.2 Le créole: seconde vague migratoire

La seconde vague d'implantation du créole se produit entre 1913 et 1931. Cette fois, il est parlé par des hommes en quête de nouveaux horizons économiques et engagés pour couper la canne à sucre.¹¹ Une partie d'entre eux vit toujours dans l'île de Cuba, aux côtés de leurs descendants et des descendants des disparus.

Les seules sources de travail pour les Haïtiens de Cuba avant 1959 étaient les champs de canne à sucre ou les plantations de café des montagnes, selon les époques de récolte. Ceci provoqua la mobilité des immigrants qui ne restaient pas travailler dans une seule province, mobilité qui peut expliquer, entre autres, pourquoi il n'a pu se former aucune variante régionale du créole haïtien dans aucune province de Cuba.

Ces deux possibilités de travail ont entraîné des conditions de vie communautaires, isolées et inhumaines. Dans les baraquements haïtiens, la langue autochtone fut

transmise par le natif à ses enfants et à ses petits-enfants, en tant que moyen de communication de groupe, et de défense face à la marginalisation sociale à laquelle ils étaient exposés.

Les recherches sur le créole, effectuées sur le terrain au niveau de cent trois personnes appartenant à trois générations d'haïtiens¹² ont mis en évidence le comportement du système linguistique de cette langue, ainsi que d'autres aspects relevant du domaine sociolinguistique. C'est sur ces derniers que nous centrerons notre attention.

1.2.1 Attitudes et comportements

Tant les témoignages que les références personnelles indiquent qu'il n'y a pas aujourd'hui de terme unique ni commun aux haïtianophones pour désigner leur langue. C'est pour cette raison que l'une des premières questions sociolinguistiques a été celle du nom donné à la langue haïtienne. L'analyse des données obtenues sur ce point montre qu'il existe à Cuba trois dénominations pour cette langue: patuá (patois), créole et français, bien que l'on trouve également, en ordre décroissant, les hésitations suivantes : créole ou patois, français ou créole et français ou patois. De toutes ces variantes, le terme le plus utilisé a été celui de patois. Or, des témoignages nous apprennent que ce terme était rejeté par la majorité des Haïtiens avant 1959, car ils le percevaient comme étant l'illustration du mépris que leur vouait une partie des Cubains. Ainsi, ils parlaient de leur langue en tant que «français», différencié du français « fin » (francés fino), recourant à un terme au contenu social marqué et tentant d'y trouver un bouclier contre l'adversité raciale à laquelle ils étaient soumis.

La seconde dénomination la plus utilisée est celle de « créole », fait intéressant. Cette façon d'appeler la langue a été employée par tous ceux qui ont été interrogés, mais dans une mesure moindre que celui de patois ; cependant ce furent les natifs qui utilisèrent le plus ce terme, ce qui peut être attribué à des sentiments – conscients ou non, de loyauté -, qui dénotent une attitude linguistique d'attachement et de défense de ce qui est autochtone. Il faut dire aussi que le terme « français » fut mentionné, mais que la fréquence de son usage n'est significative pour aucune des générations interrogées, ce qui dénote un changement d'attitude des haïtianophones à Cuba, dû certainement aux nouvelles conditions de vie créées à partir de 1959 qui rendaient inutiles le terme français en tant que synonyme de prestige social.¹³

Au cours de nos recherches, nous n'avons pu établir la date à laquelle les informateurs natifs avaient appris l'espagnol. De nombreux témoignages, émanant de personnes ayant travaillé dans le cadre de la campagne d'alphabétisation cubaine réalisée en 1961, indiquent que presque aucun Haïtien ne parlait espagnol et qu'on observait chez eux une certaine distance, comme pour refléter l'isolement auquel ils furent réduits. Les témoignages disent aussi que leurs descendants servaient de traducteurs lorsque c'était nécessaire, ce qui nous permet de conclure que bien avant 1959, la descendance directe des Haïtiens était déjà bilingue.

Ces mêmes sources d'information associaient les comportements assumés par les haïtianophones face au créole à une certaine pudeur à faire usage de cette langue devant des étrangers. Cependant, dans nos recherches, les résultats obtenus sur ce point montrent d'autres comportements qui reflètent les nouvelles conditions sociales auxquelles ont été

soumis les locuteurs dans la nouvelle société cubaine. La majorité d'entre eux ont assuré qu'ils le parlaient avec toute personne sachant le parler, et en tout lieu. On a observé cependant une certaine réticence chez les petits-enfants, qui ne le parlent pas avec n'importe qui, et préfèrent l'utiliser avec la famille et les amis. Cette attitude peut être motivée par la capacité active réduite qu'ils possèdent de la langue haïtienne.

Les natifs ont systématiquement reconnu que leurs enfants comprennent et parlent cette langue, mais qu'il n'en va pas de même pour leurs petits-enfants, qui peuvent en majorité la comprendre, mais pas la parler. Le processus historique actuel permet une totale incorporation au développement de la société cubaine, dont ils tirent profit de différentes façons. Ces avancées sociales rendent paradoxalement leur langue autochtone inutile, car c'est grâce à l'espagnol qu'ils peuvent améliorer leur niveau culturel et obtenir le bien-être économique et social. L'une des preuves de ces avancées sociales a été l'accès à l'éducation en espagnol dont a bénéficié et dont bénéficie la communauté haïtienne, ce qui a influé sur l'évolution de la langue haïtienne ; chez les fils et petits-fils de Haïtiens, on trouve les niveaux d'instruction primaire, secondaire et supérieur, conséquence directe du travail effectué dans le secteur éducatif.

2. Conclusions

Tous ces faits ont provoqué un fort processus d'hispanisation de la langue haïtienne à Cuba, au moins jusqu'aux années quatre-vingt, date à laquelle nous avons réalisé les recherches sur le terrain. On peut dire que si cette langue maintient ses propriétés systématiques, l'espagnol en

a pénétré les structures depuis la première génération de Haïtiens et à tous les niveaux. Ceci constitue l'un des facteurs déterminants de ce processus d'hispanisation, phénomène qui porte préjudice à la transmission générationnelle de l'intégrité du système linguistique créole.¹⁴

La langue autochtone des premiers immigrants haïtiens est tombée dans l'oubli, absorbée par l'espagnol de leur société d'adoption, et ses traces ne sont ancrées que dans le lexique propre aux tumbas francesas (masón, yubá, catá, chachá, etc) et dans quelques mots incorporés au lexique de l'espagnol de Cuba (congrí, prú, caró, cocoyé, triyar, etc). Le créole haïtien survit cependant actuellement à Cuba grâce à la seconde vague migratoire de Haïtiens, lesquels l'on transmis comme langue identitaire et de groupe. Cette transmission idiomatique fut orale, car le créole est avant tout une langue parlée et, surtout, les Haïtiens étaient dans leur immense majorité analphabètes.

Quant aux attitudes et aux appréciations linguistiques envers la langue haïtienne, les résultats montrent que tous les informateurs, fils ou petits-fils aiment la parler. Aussi, nous considérons que les réponses majoritairement affirmatives de nos informateurs, qui indiquent le plaisir de parler avec n'importe qui et n'importe où, corroborent un changement d'attitude par rapport à celle assumée jusqu'alors, laquelle doit être le reflet du sentiment d'égalité créé par les nouvelles conditions sociales.

Selon nous, l'usage actuel généralisé du terme « patois » est dû au fait qu'il a perdu la connotation méprisante qu'il avait, au cours d'une nouvelle époque cubaine exempte de préjugés et de discrimination sociale. Signalons que les fils et petits-fils d'immigrants se sentent

chaque jour de plus en plus cubains – même s'ils respectent et admirent leurs ancêtres, ils ont assimilé le terme patois, lui ôtant tout sens péjoratif, et les grands-parents finissent par l'accepter également comme terme de référence rapide.

Enfin, il faut reconnaître que la survivance de la langue haïtienne à Cuba est le résultat d'un processus complexe au cours duquel sont intervenues diverses attitudes et positions assumées par les habitants comme réactions suggestives face à la pression sociale. A ce titre, l'oralité a eu un rôle central, permettant la transmission de la langue et la sauvegarde du patrimoine de génération en génération.¹⁵

Situation Actuelle

Le vertigineux processus d'hispanisation – que les recherches ont mis en évidence il y a quelques années – peut actuellement s'arrêter car de nouveaux facteurs sociaux créent des conditions favorables qui peuvent donner lieu à de nouvelles attitudes et positions face à la langue créole, ce qui devra être démontré par de nouvelles études scientifiques.

On assiste en ce moment à la progression du sauvetage culturel du créole haïtien dans la communauté haïtienne, à laquelle contribuent, de concert, des organismes gouvernementaux et des associations qui réunissent des natifs et des descendants de Haïtiens. Un aspect essentiel de ce travail commun a été et est l'enseignement du créole auquel adhèrent, de plus en plus, ses locuteurs ou non locuteurs. Cet enseignement leur fournit également des connaissances générales sur des aspects socio-culturels de Haïti, et leur permet de prendre conscience de l'importance sociale qu'a revêtu la langue maternelle haïtienne. On perçoit des résultats concrets lorsqu'on observe qu'une grande majorité de haïtianophones se sent de plus en plus fière de parler créole et d'apprendre, pour la première fois, à le lire et à l'écrire. Il n'est pas rare d'entendre chez eux des phrases telles que « c'est ma langue », « c'est la langue de mes ancêtres », qui attestent non seulement de la reconnaissance par eux-mêmes de la langue autochtone mais qui dénotent aussi une estime et un attachement croissants envers cette langue.

Un autre aspect d'égale importance dans le processus de revalorisation relève de l'utilité actuelle du créole haïtien, qui se manifeste au travers de faits récents et concrets, notamment par la signature d'accords bilatéraux entre les

deux îles caribéennes, dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la culture.

Des centaines de médecins et de personnels paramédicaux cubains travaillent en ce moment dans des zones rurales haïtiennes où la seule langue de communication est le créole. Si beaucoup de ces Cubains ont appris la langue haïtienne in situ, d'autres, fils et petits-fils d'immigrants haïtiens qui ont su défendre, préserver et transmettre leur langue, l'avaient déjà acquise en terres cubaines. Des pédagogues cubains assistent d'un point de vue méthodologique la campagne d'alphabétisation en créole réalisée actuellement en Haïti, une tâche qui a obtenu récemment la Reconnaissance pour l'Education qu'accorde l'UNESCO. De même, les échanges autour de diverses manifestations culturelles ont réactivé le rôle du créole comme facteur d'identification à des racines communes.

Ainsi qu'on peut l'apprécier, le créole haïtien va devoir faire face à de nouveaux défis en consonance avec le devenir du processus social cubain. Toutefois, nous pouvons affirmer, à partir des résultats présentés, qu'il y a eu chez les haïtianophones des attitudes de distance et de loyauté linguistiques lorsqu'ils utilisèrent et transmirent cette langue à l'intérieur de la communauté, facteurs qui garantirent sa sauvegarde et, partant, son identité culturelle. De la même manière, cette langue a été un exemple probant de rébellion linguistique.¹⁶ Elle a mené une longue lutte agitée de plus de deux siècles dans les méandres des luttes sociales dans la plus grande des Antilles, et elle y a survécu. Mais elle a reflété aussi le rôle irremplaçable qu'ont les langues dès lors qu'elles passent – dans le cadre d'une nouvelle société en plein développement – du statut de langue sous-valorisée à celui de langue reconnue.

Bibliographie

Alèn, Olavo, 1986: «La música de las sociedades de tumba francesa en Cuba», Ciudad de La Habana, Casa de las Américas: 271p.

Bacardí y Moreau, Emilio, 1909-13: «Crónicas de Santiago de Cuba», España, 2 tomos, Tipografía de Carbonell y Esteva y Tipografía de B. Bouza: 485p, 445p.

Berenguer Cala, Jorge, 1979: «La emigración francesa en la jurisdicción de Cuba», Santiago de Cuba, Editorial Oriente: 101p.

Callejas, José Ma, 1911: «Historia de Santiago de Cuba», La Habana, Imprenta La Universal: 136p.

Castor, Suzy, 1978: «La ocupación norteamericana en Haití y sus consecuencias (1915-1934)», La Habana, Casa de las Américas: 230p

Guanche, Jesús, 1996: «Componentes étnicos de la nación cubana», La Habana, Fundación Fernando Ortiz, Eds. Unión: 149p

Martínez Gordo, Isabel, 1985: «Los cantos de las tumbas francesas desde el punto de vista lingüístico». Santiago. Revista de la Universidad de Oriente, No. 59: 33-72.

-----, 1996: «La oralidad: bastión de la identidad cultural haitiana», Oralidad, No. 8, Oficina Regional de Cultura de la UNESCO para América Latina y el Caribe, La Habana, Editorial Pueblo y Educación: 62-65.

-----, 1999: «La vie du créole haïtien á Cuba, Etudes Créoles», vol. XXII, no. 2, Francia: pp. 77-82

-----, 2002: «Rebeldía lingüística ante la marginalidad. El criollo haitiano en Cuba», in: Romanische Sprachen in América. Frankfurt am Main: Peter Lang, Alemania: 333-338

Ortiz, Fernando, 1954: «Los instrumentos de la música afrocubana», La Habana, Cárdenas y Cia: 449p .

Portuondo, José Antonio, 1991: «Presencia francesa en el oriente cubano», Bordeaux, Université Michel de Montaigne: 33p.

Yacou, Alain, 1996: «Le créole de Saint-Domingue français dans les tumbas francesas de Cuba», in Créoles de la Caraïbe, France, Karthala-CERC: 218p.

Notes

¹ Les résultats de cette recherche sont réunis dans El criollo Haitiano en Cuba, (à paraître), de María Elena Pelly Medina et Isabel Martínez Gordo, chercheuses à l'Institut de Littérature et Linguistique de Cuba.

² “/.../ es evidente que estos inmigrantes estaban más cerca de la aristocracia francesa de las cortes de los Luises que de los ideales de libertad, igualdad y fraternidad de la revolución burguesa, o de los ideales libertarios de la insurrección de esclavos de Haití.” (Alén, 1986:10)

³ “Muchas señoras francesas, de educación, establecieron sus escuelas de dibujo, bordado y de su particular idioma y con este arbitrio reinaba la abundancia en sus casas; otras enseñaban la geografía, la música, el baile, y sacaron excelentes discípulas (en cortesías y el modo de presentar el pie, para lucir el primoroso calzado); otras en el ejercicio del piano, daban sustento a sus hijos, pagaban sus deudas y ponían dinero a interés (Callejas, 1911:68)

⁴ “Fueron el café, la caña de azúcar y en menor medida al algodón y el añil, los cultivos a los que se dedicaron los emigrados franceses, empleando una “mejor entendida” esclavitud.

No es posible hablar del café y su florecimiento en Cuba, sin mencionar el aporte de los franceses en este sentido. Fueron las haciendas cafetaleras las que produjeron los cambios esenciales en la estructura agraria de la Jurisdicción.

Antes de 1790, parece que no se conocía bien la planta y los cuidados que requería para beneficiar al grano, eran los esclavos empleados mal dirigidos. Los franceses organizaron el cultivo a base de colonos blancos en pequeñas posesiones de tierra, con un número reducido de esclavos.” (Berenguer, 1979: 57)

⁵ Pour approfondir voir: Martínez, 1985

⁶ “/.../ Se les llamó franceses a los negros criollos haitianos llegados a Cuba, esclavos o libres, que ya traían una cultura resultante de un primer proceso de transculturación /.../

Las generaciones posteriores de estos inmigrantes, ya nacidos en territorio cubano, mantuvieron el apelativo de franceses e incluso como idioma el patois, que, al igual que el resto de los rasgos característicos de la cultura que trajeron fueron sometidos a un segundo proceso de transculturación determinado por las nuevas relaciones socioeconómicas que les ofrecía el territorio de Cuba. /.../

El apelativo de francés no sólo se aplicó a los hombres en sí, sino a todo el ambiente que les circundaba, así sus bailes, instrumentos, e incluso sociedades y agrupaciones, llevaron siempre este sello distintivo. Con él pretendían, por una parte, aparentar un rango social superior.” (Alén, 1986: 9-10)

⁷“La Guerra de los Diez Años, /.../, trajo la ruina de las haciendas, y con ella, la de muchas familias inmigrantes francesas /.../. De ellos salieron jefes ilustres para la guerra de Cuba, cuyos anales llenan los apellidos Crombet, Lacrete, Ducasse o Goulet. /.../” (Portuondo, 1991:42)

⁸.-“/.../ durante la Guerra de los Diez Años, /.../ la táctica de la tea incendiaria se convirtió en una nueva concepción de la guerra a partir 1871, /.../ Además, la dispersión de las dotaciones de esclavos fue un hecho frecuente en las zonas azotadas por la guerra a partir de 1868. Tal hecho era seguido de la incorporación de muchos esclavos a las fuerzas revolucionarias o de su huida al campo libre” (Alén, 1986: 17)

⁹.- “Si se tiene en cuenta, /.../, la avanzada edad en que a los autores se les recogen sus cantos y el analfabetismo con que arribaron los inmigrantes haitianos a nuestro país, podrán comprenderse las causas del carácter fragmentario que tienen en ocasiones algunos textos y las irregularidades en sus grafías.

/.../ se dificulta la lectura por su caligrafía y por la arbitrariedad de su puntuación y de su ortografía /.../.” (Martínez, 1985: 37)

¹⁰ “De nos jours, on en trouve au moins deux en zone orientale: la Pompadú en Sociedad de Santa Catalina del Guaso à Guantánamo et La Caridad à Santiago de Cuba” (Yacou, 1996: 83)

¹¹ “/.../ 200468 haitianos llegaron a la isla, por las regiones orientales entre 1915 y 1929” (Castor, 1978: 54)

¹² “/.../ se hicieron grabaciones en tres provincias cubanas en las cuales se encontraron asentamientos haitianos de importancia. Esas provincias fueron Camagüey, Santiago de Cuba y Guantánamo. En cada una de ellas se grabaron diálogos, dirigidos de haitianohablantes según tres grupos de edades: los mayores de 59 años (haitianos de nacimiento); los que tenían entre 31 y 59 años (descendientes directos de los haitianos, a quienes se les llama en Cuba “pichones”) y los hijos de estos, los que podrán tener hasta 30 años”. (Pelly, Ma. Elena e Isabel Martínez. “Presencia lingüística de los haitianos en Cuba” (en édition))

¹³ “Tras el triunfo de la Revolución Cubana se resolvió paulatina y definitivamente la situación de miseria y desamparo del obrero antillano, quien ha sido de hecho -y hoy también de derecho- parte inalienable de la clase trabajadora. Aquellas decenas de miles de hombres y mujeres que

eran triplemente discriminados: por inmigrantes y por fuerza de trabajo barato y no calificada; ya no tienen que cambiarse el nombre propio en créole por el de algunos de los próceres independentistas cubanos, ni por marcas antaño conocidas de refrescos embotellados para ser identificados en las nóminas; pues hoy, junto con sus descendientes, disfrutan de todos los derechos sociales y laborales del resto de la población del país /.../" (Guanche, 1996: 100)

¹⁴ .- "L'analyse linguistique de ces enregistrements a permis d'observer un fort processus d'hispanisation depuis la première génération de locuteurs haïtiens de tous niveaux de langue, facteur décisif dans le comportement de leurs descendants, puisque les natifs haïtiens se transmettent de génération en génération un système créole affaibli, même si les propriétés intrasystémiques de ce dernier sont encore identifiables. D'un côté, la pénétration de l'espagnol dans le créole haïtien ne s'effectue pas avec une régularité systématique appuyant la formation d'une variante cubaine du créole haïtien, car le degré de pénétration et les éléments espagnols varient d'un individu à l'autre et d'une génération à l'autre. Les risques de fissure sont qualifiables en tant que phénomènes d'interférences et du type code-switching. Tous deux s'imbriquent dans la langue parlée par les haïtiens natifs et leurs descendants." (Martínez, 1999:80)

¹⁵ Voir: Martínez, 1996

¹⁶ Voir: Martínez, 2002

Les créoles portugais de l'Asie : entre superstrat et adstrats

Angela Bartens

Le premier objectif de cette contribution est de donner une vue d'ensemble des situations de contact linguistique issues de l'expansion coloniale portugaise en Asie, et de leurs contextes sociohistoriques. En dehors de quelques exemples, les détails et la description de traits particuliers seront réservés à des travaux ultérieurs. Si notre modeste contribution arrive à en inspirer, son but aura été atteint.

Le second objectif est de repenser la diffusion comme mécanisme central dans le processus de créolisation. Les créolistes ont perdu beaucoup d'énergie et de temps dans la construction de modèles théoriques (cf. Fleischmann 1986:288), temps qui aurait pu être utilisé par exemple à l'élaboration d'études descriptives, de grammaires ou de dictionnaires.

Nous en proposerons cependant un ici, qui postule qu'en tenant compte du poids de divers facteurs (socio)linguistiques, la diffusion d'un code linguistique réduit (dans ce cas spécifique le pidgin lusoasiatique historique) est partie intégrante d'un modèle de créolisation provisoire, dynamique et flexible (dans Bartens 1996, nous parlons de « diffusion componentielle »).

Angela Bartens, Université de Helsinki.

© 2005, *Etudes Créoles*, vol. XXVIII, n°1, pp. 115 - 146

Enfin, nous insistons sur les changements qui sont survenus dans les créoles depuis leur cristallisation lors du contact avec des langues d'adstrat d'une part, et avec des langues de prestige autres que la langue lexicatrice d'autre part.¹ Dans certains cas, ces contacts postérieurs à la formation du créole peuvent en changer radicalement la structure linguistique, comme dans le cas du contact entre le créole portugais du Sri Lanka et les langues d'adstrat. Quant aux contacts avec des langues de prestige autre que la langue lexicatrice, ils posent parfois des problèmes particuliers qui nous amèneront à redéfinir des concepts couramment rencontrés dans les études créoles tels que «décréolisation», «continuum créole» et «diglossie» (Bartens 2002a).

1. Le cadre historique: l'expansion coloniale portugaise en Asie

Le Portugal a été la première nation à bâtir un empire colonial aux temps modernes. Si la fin de la Reconquête en 1249 / 1250 a permis la consolidation politique et économique du royaume, l'expansion coloniale portugaise a été principalement motivée par la poursuite de cette Reconquête hors d'Europe, par l'établissement de relations commerciales, par la soif de savoir et, au début également, par la quête d'une solution au surpeuplement.

¹ Par «langue d'adstrat» nous renvoyons surtout aux langues d'adstrat autochtones. Nous sommes consciente de la possibilité qu'une langue de prestige soit en même temps une langue d'adstrat mais, au moins dans les cas étudiés, nous ne sommes pas sûre qu'il s'agisse de langues d'adstrat proprement dites, raison pour laquelle nous parlerons de «langues de prestige autres que la langue lexicatrice».

Ceuta en Afrique du Nord fut gagnée en 1415. Par la suite, la progression des navigateurs au service des Portugais le long des côtes de l'Afrique et de l'Asie fut assez rapide : le Cap de Bonne Espérance fut atteint en 1487, l'Île de Mozambique en 1498, Calcutta en 1498, Ceylan en 1503, Malacca en 1510, Halmahera des Moluques en 1512, la Chine en 1514 et le Japon en 1542.

En peu de temps, les Portugais établirent un réseau de forts commerciaux qui s'étendait du Brésil jusqu'au Japon. Cependant, l'union forcée du Portugal à l'Espagne entre 1580 et 1640 eut des conséquences néfastes pour l'empire colonial portugais, telle que la conquête systématique de tous les forts portugais par les Néerlandais au XVII^{ème} siècle. Si l'occupation néerlandaise de l'île de Sao Tomé dans le Golfe de Guinée ne dura que de 1641 à 1644, la perte de la plupart des forts asiatiques fut définitive.

Dès le XVI^{ème} siècle, l'émigration portugaise ne suffit plus pour assurer l'implantation d'une population loyale à la couronne portugaise dans les colonies : les Portugais commencent alors à favoriser les unions mixtes entre sujets portugais et femmes indigènes dans les territoires conquis. Albuquerque, premier gouverneur de l'Inde portugaise (1503-1515), va jusqu'à payer une dot aux couples mixtes.

Dans ces foyers mixtes, la langue portugaise fut créolisée et il naquit une culture hybride lusoasiatique. Les membres de cette culture se considéraient portugais, comme en témoignaient leur adhésion à la religion catholique, leur tenue vestimentaire à l'européenne et leur variété de portugais créolisé.

Tous les «Portugais» n'étaient pas nés sur place : à Ceylan par exemple, une part importante de cette communauté était originaire d'Inde, de l'archipel malais et d'Afrique. Les *mardijkers*, esclaves que les Néerlandais amenèrent d'autres colonies conquises des Portugais et qui contribuèrent à la genèse du créole de Batavia et de Tougou, étaient originaires de Malacca, de Birmanie, du Bengale, de Ceylan, d'Inde et de Perse. Les esclaves, et surtout les soldats, jouèrent probablement un rôle décisif dans la propagation du pidgin lusoasiatique à l'origine des créoles à base lexicale portugaise.

Malgré le recul de la présence portugaise en Asie à partir du XVII^{ème} siècle, des communautés «portugaises» subsistaient encore à l'époque de Schuchardt, l'un des fondateurs de la créolistique, vers la fin du XIX^{ème} siècle, en Inde², ainsi que dans beaucoup de villes de Ceylan, à Malacca et en Insulinde. En Chine, les efforts colonisateurs se limitèrent à Macao et au Japon, et la présence portugaise, qui dura moins d'un siècle (1542-1639), fut assurée principalement par les Jésuites.

² A Diu, Cambay, Surat, Daman, Thana, Bassein, Bombay, Chaul, Caraxi, Poona, Bandurá, Salsette, Dabul, Rajapur, Goa, Angediva, Onnore, Baticalá, Barsalore, Mangalore, Cannanore, Tellicherry, Mahé, Calicut, Cranganore, Cochin, Quilon, Mampulin et Angenejo sur la côte ouest; à Manapar, Tuticorin, Karaikal, Nagappattinam, Tranquebar, Porto Novo, Cuddalore, Devanapattinam, Pondichéry, Snadraspatnam, S. Thomé, Kovalam, Madras, Palliacar, Machilipatnam, Visakhapatnam et Bimilipatnam sur la Côte de Coromandel; à Balasore, Pipli, Calcutta, Chandernagor, Huughly, Cassinbassar, Dacca et Chittagong au Bengale (Schuchardt 1889; Hancock 1971, 520).

2. Le développement des langues créoles et la situation sociolinguistique actuelle

Des langues créoles à base lexicale portugaise ou au moins des variétés créolisées du portugais se sont vraisemblablement développées dans tous les lieux où s'établirent des communautés de « Portugais ».

L'origine commune, sur la base d'un pidgin, de tous les créoles de base lexicale portugaise reste encore une question ouverte. Ferraz (1987) admet une diffusion possible entre les créoles portugais de l'Asie, mais nie toute relation avec les créoles portugais africains. Alors que l'hypothèse de la monogénèse de tous les créoles à base de langues européennes n'a guère d'adhérents, ces dernières années en ont vu réapparaître une version modérée selon laquelle chaque groupe de langues créoles (créoles à base lexicale anglaise, française, néerlandaise et portugaise/ibéroromane; cf. McWhorter 2000, et Bartens 1995; 1996 pour le dernier groupe) serait issu d'un ou de deux pidgins au plus (McWhorter 1995 et 2000 pour les créoles anglais et français; Parkvall 1999 pour les créoles français). Dans Bartens (1995 et 1996), nous avons montré que le pidgin afroportugais à l'origine des premières théories monogénétiques a pu acquérir des traits régionaux particuliers en Asie; ceci amène à envisager un pidgin lusoasiatique distinct du pidgin portugais de la région atlantique, qui se serait formé dans la première moitié du XVI^{ème} siècle; Clements (2000) arrive à cette même conclusion. On serait donc face à une monogénèse partielle avec diffusion à partir d'un pidgin, modèle que nous avons également proposé pour d'autres contextes (Bartens 1999; 2000 pour les créoles des Îles du Cap Vert, Bartens 2001 pour le chabacano; cf. également Baxter 1983 et Smith 1978).

La thèse de la diffusion du pidgin d'Ouest en Est est appuyée non seulement par les données historiques, mais aussi par la présence de certains traits linguistiques limitée aux créoles les plus orientaux comme celui de Macao, et leur absence dans les créoles parlés plus à l'ouest (Clements 2000). Ce pidgin lusoasiatique aurait constitué la langue véhiculaire principale de la région jusqu'au XVIII^{ème} siècle.³

Au delà de la diffusion du pidgin lusoasiatique, d'autres facteurs, et notamment le contact de langues, ont joué un rôle décisif dans la cristallisation des créoles portugais d'Asie. L'intérêt particulier de ces créoles réside dans la diversité des situations de contact linguistique dont ils sont issus : la présence du superstrat portugais et celle des langues de sub- et adstrat asiatiques et même européennes (cf. ci-dessous) est très variable.⁴ Comme les remarques sur le peuplement des colonies nouvelles le laissent entrevoir (cf. ci-dessus), il ne suffit pas de prendre en considération les langues autochtones locales et celles d'autres pouvoirs colonisateurs, mais il faut également calculer les effets de la diffusion d'éléments et de traits d'autres langues, pour la plupart asiatiques. Les données sur les états antérieurs des langues en question ainsi que sur les créoles qui sont issus de ces contacts linguistiques étant peu nombreuses, la recherche se trouve confrontée à de nombreuses questions auxquelles les réponses ne sauront être qu'approximatives.

³ Il n'est pas justifié de supposer que la contribution de ce pidgin aux pidgins et créoles anglais du Pacifique ait dépassé quelques lexèmes (Charpentier 1999).

⁴ Le terme «adstrat» implique la coexistence dans le *hic et nunc* tandis que «substrat» est utilisé ici autant pour des langues originaires d'autres territoires que pour des variétés diachroniques endogènes.

Dans la section suivante, nous passerons à l'examen des différentes sous-régions géographiques dans lesquelles des créoles portugais et les variétés régionales de portugais se sont implantés.

2.1. L'Inde

Les pionniers de la créolistique, Schuchardt et Dalgado, ont documenté l'existence de créoles portugais à la fin du XIX^{ème} siècle à Daman, Diu, Bombay, Bandurá, Thana, Bassein, Curla (toutes ces variétés étaient appelées « norteiro »), Cochin, Vaipin, Mahé, Tellihcerry, Cannanore, Mangalore, Nagappattinam, Calcutta. Depuis Schuchardt, les créoles indoportugais sont classés en gauro- et en dravidoportugais selon les langues de substrat et d'adstrat; toutes les variétés du « norteiro » sont des variétés gauroportugaises. Dalgado (1917 : 40) émet des doutes quant à cette classification. L'apocope des voyelles finales, par exemple, caractéristique du gauroportugais (et résultat de l'influence de la phonotaxe des langues d'adstrat), se produit également dans le créole de Mangalore (Schuchardt 1883a : 14; 1883b : 900). Cependant, l'absence de travaux en dehors de ces études pionnières n'a pas permis de renouveler cette classification. A la fin du XIX^{ème} siècle, plusieurs créoles étaient déjà sérieusement menacés d'extinction. Ainsi Schuchardt indique pour Cochin que le créole même n'y était plus parlé que dans quelques familles (1883b : 881-882). Depuis, l'extinction des créoles portugais n'a fait que progresser. Aujourd'hui, il en resterait 2000 locuteurs à Daman, 400 à Chaul, 900 à Korlai à 100 km au sud de Bombay, et peut-être quelques très petits groupes dispersés ailleurs en Inde. Dans les années 1970, Theban a rencontré des locuteurs de créoles portugais à Cochin, Vaipin, Cannanore et Tellicherry (Theban 1985).

L'hypothèse de l'existence d'une langue créole dans l'ancienne capitale administrative Goa n'a jamais fait l'unanimité. Contrairement à la plupart des communautés créolophones, le portugais standard y resta présent jusqu'au XX^{ème} siècle. Tandis que Coelho cite le couvent de Sainte Monique comme lieu où était encore parlé le créole indoportugais à l'époque (1967 : 174), Schuchardt (1883a : 3; 1889 : 504-506) et Dalgado (1900b : 63) soulignent que la restructuration du portugais n'y était (plus) aussi forte que dans les communautés créolophones. L'intégration des dernières colonies portugaises de Goa, Daman et Diu à l'Inde en 1961 entraîna le recul rapide du portugais standard : son usage devant la cour fut immédiatement interdit et il fut éliminé du curriculum scolaire en quelques années à peine.

Le fait que Mahé soit devenue colonie française par la suite entraîna une influence lexicale du français sur le créole, alors que la plupart des créoles indoportugais subirent l'influence, surtout lexicale, de l'anglais. Dalgado (1917 : 50) indique que les anglicismes comprenaient jusqu'à des mots grammaticaux comme *and* et *must* dans le créole de Nagappattinam.

2.2. Le Sri Lanka

La présence portugaise au Sri-Lanka ne dura qu'approximativement 150 ans : le fort de Colombo fut fondé en 1517 et les Portugais durent définitivement céder l'île en 1658 aux Néerlandais qui, à leur tour, la cédèrent aux Britanniques en 1796. Le créole portugais resta cependant la langue véhiculaire jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Les campagnes des Néerlandais pour l'éradication de l'influence linguistique et religieuse portugaise s'avèrent inefficaces. Quant aux Britanniques, ils se servirent de l'infrastructure

linguistique que constituait le créole : la Mission Wesleyane, par exemple, commença à imprimer de la littérature religieuse en créole au début du XIX^{ème} siècle, ce qui fait du créole sri-lankais l'un des rares créoles à avoir une longue tradition littéraire. Malgré le pronostic optimiste de Dalgado (1900a) sur la vitalité du créole sri-lankais, son usage n'a fait que diminuer depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Aujourd'hui, la communauté créolophone la plus importante se trouve à Batticaloa, dans l'est de l'île. Quelques 2000 personnes de cette communauté fondée en 1620 y parleraient encore le créole. Des communautés très restreintes survivaient il y a peu dans d'autres centres urbains comme Trincomalee, Colombo et Galle. Les 35 familles de «caffres» d'origine est-africaine près de Puttalam constituent une curiosité. Selon Jackson (1985 : 345), les personnes âgées parlent encore le créole, mais cette variété n'a jamais fait l'objet d'une étude linguistique afin de définir le degré de différence de cette variété avec d'autres variétés sri-lankaises.

Le créole sri-lankais revêt un intérêt particulier du fait d'un mouvement de convergence typologique vers l'adstrat pendant ce dernier siècle. L'ordre des constituants est par exemple passé de SVO à SOV, phénomène qui s'accompagne du remplacement de la prédétermination par la postdétermination. Alors que la morphologie et la syntaxe du tamoul et du cinghalais sont proches, la prédominance de l'influence du tamoul se manifeste particulièrement clairement en phonologie (Smith 1978 : 155). Dans la perspective historique, le créole de Ceylan a été l'une des variétés le plus diffusées en Asie (Dalgado 1913).

Alors que le néerlandais n'a pratiquement pas exercé d'influence sur le créole, celui-ci a fait de nombreux emprunts à l'anglais. On y trouve de nombreux calques et des

formations de mots morphologiquement hybrides que nous appelons «merged calques» (cf. Bartens, sous presse), comme par exemple : *accordança*, *accordance* ‘accordo’ (cf. angl. *in accordance*), *adulterioso*, *adulteiroso* ‘adultero’ (cf. angl. *adulterous*), *convidação* ‘convite’ (cf. angl. *invitation*), *devotado* ‘devoto’ (cf. angl. *devoted*), *governo* ‘governo’ (cf. angl. *government*; Dalgado 1900a).⁵

2.3. Malacca et l’Archipel malais: le papia kristang et les créoles malaio-portugais

Les Portugais occupèrent le fort de Malacca en 1511. Le règne portugais sur Malacca se termina d’une façon brutale lorsque 17 à 20 000 habitants moururent de faim pendant l’embargo maritime imposé par les Néerlandais en 1641. Le créole portugais, appelé «kristang» par ses locuteurs, et plus généralement «papia kristang», «serani» (du malais *srani* ‘chrétien’ < *Nazareth*; Schuchardt 1890 : 10), «malaquense» ou «malaquenho», remonte à cette période de colonisation relativement courte. Selon les lieux d’origine des premiers locuteurs du kristang, pas moins de 84 langues ont été citées dans la littérature comme langues de substrat, parmi lesquelles principalement le javanais, le tamoul, le goujrati, le siamois, le burmais, le chinois et le malais. La première génération de locuteurs étant déjà bilingue en malais, et plus spécifiquement locuteurs de la variété koïnésée «Bazaar Malay», c’est à cette dernière qu’il faut par conséquent attribuer le rôle de l’adstrat prépondérant dans la genèse du kristang. Depuis Dalgado (1917 : 3), nous savons que le créole portugais sri-lankais a également joué un rôle particulier dans la genèse du papia kristang qui, à son tour, a

⁵ Pour faciliter les comparaisons rapides, nous donnons le signifié du mot créole en portugais.

servi d'*input* dans la genèse des créoles portugais parlés à l'est de Malacca. Le macaista, par exemple, est clairement marqué par l'influence du papia kristang (cf. ci-dessous).

Le nombre de locuteurs du kristang au «Perkampungan Portugis» (la «Colonie Portugaise», établie par les autorités britanniques dans les années 1930) de Malacca oscille entre 1 500 (Nunes 1996) et 2500 (Batalha 1985:297). Les récents efforts pour promouvoir et faire revivre le créole (cf. Marbeck 1994) sont limités en raison de l'âge de la plupart des locuteurs, qui appartiennent aux vieilles générations. Le créole est l'expression d'une identité lusoasiatique mixte et catholique qui a marginalisé ses locuteurs au sein d'une société musulmane. Ceci explique pourquoi les jeunes l'abandonnent et préfèrent s'intégrer à une société dominante qui se conçoit malaise et musulmane. Cette intégration est récente : Batalha (1985 : 301-302) constate qu'entre ses deux missions en 1974 et 1983 respectivement, des membres de la communauté ont pu sortir du ghetto et ont eu accès au travail, à l'éducation et aux services de santé. Le progrès du malais et de l'anglais au détriment du créole semble inévitable mais dans ce cas précis, il semblerait que la mort d'une langue fasse avancer socialement la communauté dont ce fut le moyen de communication privilégié pendant des siècles.

En dehors de petits groupes dispersés dans le reste de la Péninsule de Malacca, essentiellement à Kuala Lumpur, Penang, Johore et à Taiping, le kristang est parlé par 7000 émigrants originaires de Malacca à Singapour (Batalha 1985 : 297-298). Le créole n'y a pas constitué un critère de discrimination, et la situation socioéconomique des locuteurs est bien meilleure qu'à Malacca. Cependant, l'effondrement des structures familiales étroites fait que le créole n'est

pratiquement plus parlé par les générations nées après 1950, ce qui rend là-encore sa mort inévitable. Néanmoins, l'identité kristang continue à exister à Singapour, bien que véhiculée par l'anglais (Rohdewohld 1996).

Le kristang de Malacca a fait l'objet de plusieurs études récentes, notamment Hancock (1975), Baxter (1983; 1985), Guisan (1992); Nunes (1994; 1996); Marbeck (1994); Thurgood & Thurgood (1996).

On ne peut malheureusement en dire autant des créoles portugais qui se sont formés dans le reste de l'Archipel Malais. Le dialogue en créole portugais de Batavia reproduit par le thuringois Georg Meister dans son récit de voyage *Der Orientalisch-Indische Kunst- und Lust-Gärtner*, publié en 1692, constitue le premier texte en créole portugais conservé jusqu'à nos jours (Holm 2000 : 17). Malheureusement, les inconsistances graphiques sont fort nombreuses, et le registre employé suggère qu'il s'agit plutôt du jargon asystématique des Européens (cf. Schuchardt 1890 : 11-14). En dehors de l'importante étude de Schuchardt (1890) sur le créole de Batavia et de Tougou, nous disposons de trop peu de données pour connaître le nombre de variétés de créole portugais ayant vu le jour dans l'Archipel Malais, leurs liens de parenté, leur degré d'intercompréhension, etc. Cependant, le modèle de monogenèse partielle à partir du pidgin lusoasiatique avec diffusion que nous avons proposé pour d'autres contextes (cf. ci-dessus) semble le plus indiqué pour une reconstruction.

Batavia et la proche localité de Tougou ont toujours constitué le centre du créole portugais dans l'Archipel Malais. Les Portugais avaient déjà été expulsés de Batavia en 1596, mais les *mardijkers*, que les Néerlandais firent venir

d'autres colonies conquises aux Portugais, jouèrent un rôle décisif dans la cristallisation du créole (cf. ci-dessus). Cependant, le recul du créole devant le malais était déjà amorcé au XVIII^{ème} siècle. En 1816, la congrégation de «langue portugaise» fut intégrée à la congrégation malaise de l'Église Reformée. Le dernier texte en créole dans la presse locale parut en 1823, et d'après Schuchardt, il ne resterait alors que 140 locuteurs à Tougou pour toute l'Île de Java (Schuchardt 1890 : 5-7; 21). Cependant, Thiele (1991 : 58) prétend que le créole était encore parlé dans quelques familles à Tougou dans les années 1970, et Batalha (1985 : 300) pense qu'il en restait quelques locuteurs à Brestagi près de Jakarta (ex-Batavia).

L'étude de Schuchardt (1890 : 23) sur des données recueillies au XVIII^{ème} siècle montre un accroissement de la convergence du créole portugais vers le malais. Ce résultat est exactement parallèle au mouvement de convergence observé dans le créole sri-lankais depuis l'époque de Schuchardt et de ses contemporains (cf. ci-dessus).

Dans le reste du territoire de l'Indonésie actuelle, la présence portugaise n'a pas excédé 150 ans. Hancock (1971) cite une dizaine de lieux où un créole portugais aurait été parlé dans le passé : Banda Aceh, Padang, Djambi, Bengkulu et Palembang sur Sumatra, Martapura sur Borneo, Makassar (aujourd'hui Ujung Pandang) sur Célèbes (Sulawesi), Ternate, Tidore, Ambon et Banda aux Moluques et Larantuka sur Flores. Les migrations entre les forts étaient fréquentes : lors de la conquête néerlandaise de Malacca en 1641, un flux de réfugiés se dirigea à Macassar, sur l'île de Célèbes où, en 1651, vivaient quelques 3000 catholiques. Les Néerlandais conquièrent Macassar à leur tour en 1660, et 2000 «Portugais» repartirent pour Macao, Siam et Larantuka (Hancock 1971 :

522; França 1985 : 10-11). Dans le folklore et dans les traditions, en particulier la musique, la danse et les traditions religieuses, ainsi qu'en toponymie et en anthroponymie, les éléments portugais sont encore fréquents. A Larantuka par exemple, certaines congrégations religieuses récitent des prières en portugais simplifié; mais dans la mesure où les prières sont transmises par l'intermédiaire de cahiers de notes, on ne peut plus parler de compétence linguistique (França 1985). Selon Batalha (1985 : 299), une variété créolisée du portugais est également utilisée dans le service religieux à Bali.

Le Timor Oriental constitue une exception parmi les colonies portugaises en Insulinde dans la mesure où il ne fut jamais cédé aux Néerlandais ni aux Indonésiens qui, cependant, occupèrent le territoire entre 1975-1999. Les commerçants portugais arrivèrent au Timor en 1514 / 1515; les Dominicains les suivirent en 1556. Après l'occupation néerlandaise de Malacca, le diocèse fut déplacé au Timor. Le premier gouverneur portugais arriva en 1702 et fit de Timor un protectorat portugais, mais la colonisation de l'intérieur de l'île n'eut lieu qu'à partir de 1894.

Rien ne permet d'affirmer que la variante de langue parlée à Timor jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle était un créole proprement dit ou une variété régionale de portugais. Il y a en revanche une certaine unanimité sur le fait que cette variété a subi surtout l'influence des créoles de Macao, Malacca et Larantuka (Baxter 1990; Thiele 1991 : 58; Thomaz 1985; Vascocellos 1970 : 151).

2.4. Les Philippines: le chabacano comme cas de relexification du pidgin lusoasiatique⁶

Bien que le chabacano soit le plus souvent cité comme l'un des rares créoles à base espagnole, nous pensons qu'il mérite d'être mentionné ici en tant qu'ensemble de variétés à la genèse desquelles la relexification du pidgin lusoasiatique et la diffusion ont contribué. Les éléments suivants sont systématiquement cités dans les discussions sur l'origine portugaise du chabacano : le pronom personnel de la 3^{ème} personne du singulier *ele*, la préposition *na*, les interrogatifs *cosa ?* 'que, qu'est-ce que ?', *quilaya ?* 'comment?', ainsi que *masque/maskin* 'malgré le fait que', *dale* 'donner', *agora* 'maintenant'. Cependant, leur origine portugaise est contestée (Bartens 1995:195).

D'après les sources historiques, le pidgin ou le créole portugais auraient survécu à l'occupation néerlandaise de Ternate de Moluques entre 1574 et 1606. Les Espagnols, qui expulsèrent les Néerlandais à leur tour, l'y trouvèrent. Ils le transplantèrent dans la Baie de Manille aux Philippines au milieu du XVII^{ème} siècle, lorsque l'évacuation de la colonie des Moluques devint impérative sous la menace perpétuelle des Néerlandais et celle, momentanée, du pirate chinois Koxinga. Cependant, il n'y a pas d'évidence directe de la transplantation et de la relexification du pidgin ou du créole : on trouve seulement des témoignages faisant état de la rivalité entre le créole portugais et le malais en Indonésie orientale jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, et le malais moderne conserve quelques 250 mots portugais.

⁶ Les observations sociolinguistiques sur les variétés du chabacano ont été faites lors d'un séjour d'étude en octobre 2000, à l'invitation généreuse de l'Instituto Cervantes de Manille que nous remercions ici pour son aide financière et logistique.

Un conflit entre les Espagnols et la population tagale locale à Manille amène les Espagnols à fonder plusieurs petites colonies dans la région : Tanza, Ternate (des Philippines), San Roque, Ermite et Cavite. À partir de 1717, de nouvelles colonies furent fondées dans l'île de Mindanao parmi lesquelles la ville de Zamboanga, aujourd'hui chef-lieu de la communauté créolophone des Philippines.

Les variétés de la Baie de Manille qui ont survécu jusqu'à présent sont menacées d'extinction. En 1995, Romanillos (2000) en compte 3 300 locuteurs à Cavite, et 3 200 à Ternate; selon nos informateurs cependant, en octobre 2000 le créole de Ternate compterait approximativement 16 000 locuteurs et l'ermitain, généralement mentionné comme éteint dans la littérature (cf., p.ex., Lipski 1987 : 37), aurait encore des locuteurs. Tous les locuteurs sont bi- ou trilingues en tagalog et en anglais. Même les personnes âgées de Cavite éprouvent des difficultés à maintenir une conversation en créole, et les moins de 30 ans ne le parlent plus. Ils disent aller écouter le créole authentique ou « métaphorique » à Ternate.⁷ La connaissance de la théorie de l'origine lusoasiatique du créole de Ternate est actuellement assez répandue dans ces communautés.

À Zamboanga City, la situation est tout à fait différente. Le créole constitue encore la première langue de la communauté créole, même s'il reste menacé. Il est par ailleurs devenu la langue véhiculaire d'autres groupes tels que les musulmans, et sa maîtrise est nécessaire dans les activités quotidiennes, au moins à Zamboanga City. Le

⁷ Notre étudiante Eeva Sippola a effectué un séjour de travail de terrain de deux mois début 2003 à Ternate et est en train d'écrire son mémoire de maîtrise sur le ternateño, qui constituera la première description de ce créole.

zamboangais est également parlé dans les environs de la ville comme à Basilan, ainsi que dans l'archipel de Sulu; on note également l'existence de petites communautés transplantées au XIX^{ème} siècle à Cotabato, et sans doute aussi à Davao. Romanillos (2000) parle de 425 000 locuteurs pour toutes les variétés du chabacano.

Dans les années 1960, le zamboangais était utilisé comme langue d'instruction dans les écoles primaires. Cette politique a été abandonnée depuis, mais beaucoup de maîtres ont officieusement recours au créole. Le créole est également sporadiquement présent dans la presse écrite locale, et de façon régulière à la radio et, depuis quelques années, à la télévision. Le conseil municipal de Zamboanga City a tout récemment voté des résolutions qui visent à la promotion du créole (attention du client en créole dans les magasins et restaurants, affichage commercial bilingue, annonces radio en chabacano, etc.). Dans la Baie de Manille, les initiatives sont à la mesure du statut du créole dans cette zone, et donc beaucoup moins ambitieuses : une campagne a été mise en place à Cavite pour promouvoir le créole comme matière optionnelle à l'école.

La langue principale d'adstrat des créoles de la Baie de Manille est le tagalog; le zamboangais a dans le passé été influencé par l'ilongo et le cebuano, dont l'influence continue. Le tagalog et l'anglais sont actuellement de plus en plus présents par l'intermédiaire des mass-médias. Il est intéressant de noter que l'intelligentsia zamboangaise voit, dans le tagalog surtout, une menace à la pureté du créole. L'espagnol standard, lui, n'a connu qu'une période courte de rayonnement aux Philippines pendant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Le zamboangais est la variété de chabacano qui en a été le plus affecté et encore aujourd'hui, des mots et

des constructions espagnoles (ou à l'espagnole) continuent à infiltrer le discours des professeurs, des journalistes et des politiciens, même si l'espagnol n'est plus présent, ce que Lipski (1987 : 54) qualifie de «décréolisation fantasmagorique».

Tandis que l'influence de l'espagnol et, plus encore, de l'anglais a été surtout lexicale,⁸ l'influence des langues d'adstrat se manifeste à tous les niveaux du système linguistique : on notera par exemple l'inclusion de /N/ et /?/ dans l'inventaire phonologique, l'usage du préfixe dérivatif ilongo *man-* avec des racines non-ibéroromanes, l'emprunt du paradigme du pluriel des pronoms personnels à l'ilongo, la position postverbale du sujet, etc. (cf. Bartens 2001).

Le phénomène de contact linguistique le plus frappant actuellement dans l'usage linguistique des zamboangais est certainement l'alternance codique, comme le montrent les passages suivants :

Antes ta ensiná el chabacano vernacular na escuela. Despues el maga graduate cuando ... sixty-five... late sixties ... despues el maga graduate de estos maga bueno gayot. Because in the pronunciation there maga palabras bien claro. Despues buenamente gayot el maga bata entendé inglés. Then afterwards el vernacular ya cambió ... ya cambió el vernacular especially del sur y entra el visaya y allá ya queda malo el lenguaje pero na Zamboanga City I don't think necesita enseñar el chabacano. Aí na kasa mismo maga diutay, maga bata ta combersá chabacano.

'Avant, ils enseignaient le chabacano vernaculaire à l'école. Après, les diplômés quand... soixante-cinq... vers la fin des années soixante... après ces diplômés étaient très bons. Parce que leur prononciation était bien claire. Après cela, les enfants comprenaient

⁸ Voir ci-dessous pour l'alternance codique. Nous rappellerons que la différence entre l'emprunt lexical et l'alternance codique est quantitative, et non pas qualitative (Myers-Scotton 1992).

très bien l'anglais. Et depuis la langue vernaculaire a changé... elle a changé notamment [avec l'immigration] à partir du Sud et la langue des Visayas a commencé à infiltrer la langue et la langue est devenue mauvaise, mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'enseigner le chabacano à Zamboanga City. Les enfants parlent chabacano à la maison.'

How's your work? Ya puede ya ba tu man adjust enbuenamente con el environment? Okey lang ba el mga dituyu mga co-workers? I heard you are doing well in your new office. Tan expect ya man iyo na you will learn to like the people there. We are all doing fine here. El mga otro amigo diaton aqui tan miss ya gayot kontigo. Pirme sila tan mention dituyu name. Ya habla yo kanila ansina gayot el vida hinde kita pirmi pwede man junto. You deserve to stay in that office and we have to accept that you are no longer a simple teacher but a PHD.

'Comment va ton travail? Est-ce que tu as pu t'adapter au nouvel environnement? Est-ce que tu t'entends bien avec tes collègues? J'ai su que tu travaillais bien dans ton nouveau bureau. Je pense que tu vas apprendre à aimer les gens là-bas. Nous nous portons bien ici mais tu manques beaucoup à nos autres amis. Ils continuent à parler de toi. Je leur ai dit : nous ne pouvons pas rester ensemble jusqu'à la fin de nos jours. Tu mérites de travailler dans l'autre bureau et nous devons accepter que tu n'es plus une simple institutrice mais que tu as un doctorat.'

2.5. Le macaista

Les Portugais ont colonisé Macao à partir de 1557. Le créole est mentionné pour la première fois dans le livre *Aumen Chi-lüeh* (cantonais *Oumun Keiloek*) publié en 1745-

⁹ Ces exemples proviennent de Bartens (2002b:118-119). Les passages en anglais sont soulignés, les passages ou éléments en espagnol (dans le premier exemple) et en tagalog et/ou cebuano (dans le deuxième exemple) sont reproduits en caractères gras. Les passages en chabacano ne sont pas marqués.

L'alternance codique est moins répandue dans les variétés de la Baie de Manille qui sont menacées d'extinction (cf. ci-dessus).

1746 par Yin Kuang-jen (Yan Kuong-yam) et Chang Ju-lin (Chong Yülam; Caudmont 1993). En raison de mariages fréquents avec des femmes originaires de Malacca, le macaista a subi l'influence du malais et, dans un moindre degré, d'autres langues parlées par des immigrants d'autres colonies portugaises de l'Asie, comme le konkani de Goa. C'est pourtant le kristang transplanté qui a constitué l'ingrédient majeur dans la genèse du macaista, alors que l'influence du cantonnais se faisait de plus en plus sentir avec le temps.¹⁰ L'influence essentiellement lexicale de l'anglais – aujourd'hui deuxième langue de Macao après le chinois, du fait de la proximité d'Hong Kong – est plutôt récente.

Depuis les premières attestations du macaista (dans *Aumen Chi-lüeh*), il est difficile de tracer une frontière nette entre langue créole et variété régionale de portugais; le macaista a très probablement toujours été constitué par un continuum de lectes plutôt que par un système créole homogène. Vers la fin du XIX^{ème} siècle, on distinguait entre le macaista pur ou «cerrado» (lit. 'fermé'), le macaista littéraire, et l'interlecte des locuteurs de chinois (Vasconcellos 1970 : 149). Le créole, qui a constitué la langue véhiculaire principale de Macao au moins jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, a été progressivement assimilé au portugais régional à partir du début du XX^{ème} siècle, même si quelques familles qui ont fui de Shanghai en 1949 ont rapporté le créole à Macao. On est actuellement face à une situation de continuum post-créole (cf. Batalha 1958-59; 1985). Seules les personnes nées avant la Première guerre

¹⁰ L'étude de la réduplication en macaista par Ansaldo & Matthews (sous presse) montre d'une manière détaillée le jeu des influences malaises et sinitiques dans ce domaine de la morphosyntaxe: formellement et fonctionnellement, la réduplication du macaista reflète l'influence du malais, mais sa syntaxe est sinitique.

mondiale ont été élevées en créole (Charpentier 1992 : 89). Sur un total de 400 000 personnes, on compte 3% de *Filo Makao* ou 'fils de Macao', dont seulement 2,5% parlent le portugais régional (Batalha 1985 : 287-288).

L'invasion des Japonais à Hong Kong en 1941 entraîna l'internement dans des champs de concentration des hommes de la communauté de macaistas présente depuis le début de l'occupation britannique en 1841, alors que les femmes, les enfants et les vieillards furent rapatriés à Macao. Si la plupart des auteurs pensent que ceci contribua au maintien du macaista à Hong Kong (p.ex. Batalha 1985 : 294), Charpentier (1992 : 85) estime que l'exil à Macao eut l'effet contraire. À la différence des autres auteurs pour lesquels l'absence du portugais standard est une caractéristique du macaista de Hong Kong, Charpentier souligne que les émigrants à Hong Kong étaient également locuteurs de l'acrolecte (1992 : 89). Aujourd'hui, le créole n'est plus parlé que par un groupe restreint de personnes âgées (cf. Charpentier 1992 : 87-88).

2.6. Lusitania asiatica submersa

Dans les régions où la colonisation portugaise fut moins profonde, il n'est peut-être pas né de langues créoles (même si nous n'en aurons jamais la certitude) mais la langue portugaise du XVI^{ème} siècle est à l'origine de nombreux emprunts lexicaux dans beaucoup de langues asiatiques. Parmi celles qui ont retenu le plus de lusitanismes, on citera notamment l'anglo-indien, le bengali, le bougi, le goujrati, l'hindoustani, le javanais, le japonais (300 mots), le canara, le konkani, le macassar, le malais (250 mots), le malayalam, le cinghalais, le soundanais, le tamoul, le telougu et le tetoum (cf. ci-dessus et Dalgado 1913; França 1985; Kim 1967;

Lopes 1969 : 132-134; Morais-Barbosa 1967 : 125-127; Yule & Burnell 1979). Les termes empruntés relèvent essentiellement de registres techniques, spécifiques, du domaine religieux catholique ou de celui de la navigation, et même si le nombre des emprunts varie selon l'intensité et la durée du contact, il est possible de reconstituer une sorte de «lexique fondamental portugais» (Cardona 1994 : 594).

3. Conclusion

La présence portugaise en Asie s'implante au XVI^{ème} siècle. Le recul de cette présence culturelle et linguistique commence dès le XVII^{ème} siècle. Les créoles qui naquirent du contact linguistique entre le portugais et les langues asiatiques – et ici nous maintenons que la diffusion componentielle a joué un rôle primordial - sont donc le plus souvent caractérisés par l'absence d'influence de la langue standard : ceci eut comme conséquence la convergence linguistique progressive vers les langues d'adstrat. L'influence des langues de prestige autres que la langue lexificatrice commence, comme le prévoit la théorie de Thomason & Kaufman (1988), par le lexique et est beaucoup plus superficielle que l'influence des langues d'adstrat dans les cas étudiés ici.

Par ailleurs, étant les langues de communautés lusoasiatiques non-ségrégationnistes (contrairement aux sociétés esclavagistes des Caraïbes), les créoles asiatiques ont été, au moins initialement, des variétés plutôt acrolectales, c'est-à-dire moins éloignées de la langue de base que dans le cas des créoles de plantations (supposés) prototypiques, en raison de l'accessibilité relativement grande des locuteurs au superstrat.

Les créoles asiatiques ont été moins stigmatisés que la plupart des créoles atlantiques. On peut invoquer plusieurs raisons à cela :

1. les relations à la langue européenne de superstrat (proximité structurale relative au portugais standard pendant l'étape initiale, puis, dans la plupart des cas, rupture du contact),

2. l'utilisation du pidgin lusoasiatique - et des créoles qui en sont issus - comme principal moyen de communication dans toute la région jusqu'au XVIII^{ème} siècle. L'identité linguistique des locuteurs est ainsi tout à fait différente de l'*auto-odi* (Kremnitz 1983) qui caractérise les communautés créolophones de la région atlantique: dans les premiers temps des communautés lusoasiatiques au moins, les Créoles étaient fiers d'être les détenteurs de la langue et de la culture portugaises même si, par la suite, les lusoasiatiques ont constitué la caste inférieure des *Burghers* au Sri Lanka, et si les Kristang ont dû affronter la discrimination de la part de la société malaise après l'indépendance, par exemple.

Les créoles et les variétés régionales du portugais ont toujours coexisté avec les langues autochtones, mais il semblerait que les conflits soient très récents (le cas du kristang cité, et ceux de Goa, Daman et Diu au début des années 1960). Le fait que les fonctions du (créole) portugais (langue communautaire de la population lusoasiatique, administration, éducation, religion, commerce) et celles des langues autochtones aient été bien délimitées a certainement contribué à cet état de choses. En revanche, il n'y a aujourd'hui plus de situations de diglossie qui «protégeraient» les créoles, même si ceux-ci sont relégués au domaine familial. Par conséquent, ils perdent de plus en plus de terrain : nos observations sur les créoles anglais dans les

pays de langue officielle espagnole (Bartens 2002a) s'appliquent donc ici aussi.

Thomason & Kaufman (1988) distinguent trois types de changement induits par le contact linguistique : maintenance, déplacement et pidginisation/créolisation. Si la première et la troisième options ont été dominantes pendant l'étape initiale, on assiste à une recrudescence de la deuxième alternative depuis le dernier siècle : aujourd'hui, les derniers créoles portugais qui survivent en Asie sont menacés d'extinction. Avec la rétrocession de Macao à la Chine en 1999, le portugais standard n'est pratiquement plus présent en Asie. Ne restent que les emprunts qui, dans le cas de quelques langues, constituent une partie importante du lexique.

L'intérêt porté actuellement aux créoles asiatiques est beaucoup moindre que celui dont bénéficient les variétés atlantiques, et ce contrairement à ce que laissait entrevoir les travaux des pionniers de l'ibérocréolistique. Ceci s'explique évidemment par l'extinction progressive des créoles asiatiques qui, cependant, rend urgente l'étude des variétés créoles et créolisées encore en vie. La linguistique des contacts risque en effet de perdre tout un terrain d'étude que sont les contacts entre portugais et langues asiatiques.

Bibliographiques

- Ansaldo, Umberto & Stephen Matthews (sous presse): «The origins of Macanese Reduplication». In: Genevieve Escure & Armin Schwegler (éds.): *Creoles, Contact, and Language Change: Linguistics and Social Implications*. Amsterdam: John Benjamins.
- Bartens, Angela (1995): *Die iberoromanisch-basierten Kreolsprachen: Ansätze der linguistischen Beschreibung*, Frankfurt/Main: Peter Lang.
- Bartens, Angela (1996): *Der kreolische Raum: Geschichte und Gegenwart*. Helsinki: Die Finnische Akademie der Wissenschaften.
- Bartens, Angela (1999): «A génese dos crioulos caboverdianos por difusão componencial e a importância dos estudos dialectológicos». In: Klaus Zimmermann (éd.): *Lenguas criollas de base española y portuguesa*. Frankfurt/Madrid: Vervuert/Iberoamericana, 67-88.
- Bartens, Angela (2000): «Notes on componential diffusion in the genesis of the Kabuverdianu cluster». In: John McWhorter (éd.): *Language Change and Language Contact in Pidgins and Creoles*. (Creole Language Library 21.) Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins, 35-61.
- Bartens, Angela (2001): «El chabacano, un caso de relexificación del (proto-)criollo Portugués». In: Thomas Stolz & Klaus Zimmermann (éds.): *Lo propio y lo ajeno en las lenguas austronésicas y amerindias. Procesos interculturales en el contacto de lenguas indígenas con el español en el Pacífico e Hispanoamérica*. Frankfurt/Madrid: Vervuert/Iberoamericana, 221-232.
- Bartens, Angela (2002a): «Another short note on creoles in contact with non-lexifier prestige languages». In: *Journal of Pidgin and Creole Languages* 17:2, 273-278.

- Bartens, Angela (2002b): “Tendencias actuales en la lengua y comunidad de habla chabacanas”. In: *Papia* 12, 107-124.
- Bartens, Angela (sous presse): “Contacto y interferencia lingüísticos en San Andrés Islas, Colombia: hacia una gramática contrastiva Islander – inglés estándar – español”. In: *Anuario LL. Estudios de Lingüística*.
- Batalha, Graciete Nogueira (1985): «Situação e perspectivas do português e dos crioulos de origem portuguesa na Ásia Oriental (Macau, Hong Kong, Singapura, Indonesia)». In: *Actas do Congresso sobre a situação da língua portuguesa no mundo, Lisboa 1983*, Volume I, 287-303.
- Baxter, Alan (1983): «Creole Universals and Kristang (Malacca Creole Portuguese)». In: *Papers in Pidgin and Creole Linguistics* 3 (Pacific Linguistics A 65), 143-160.
- Baxter, Alan (1985): *Kristang (Malaka Creole Portuguese)*. Canberra: Australian National University, Thèse de doctorat.
- Baxter, Alan (1990): «Notes on the Creole Portuguese of Bidau, East Timor». In : *Journal of Pidgin and Creole Languages* 5, 1-38.
- Cardona, Giorgio Raimondo (1994): «Portugiesisch in Asien: a) espansione e diffusione del portoghese». In: Günther Holtus, Michael Metzeltin & Christian Schmitt (éds.): *Lexikon der Romanistischen Linguistik VI:2: Galegisch, Portugiesisch*. Tübingen: Niemeyer, 591-596.
- Charpentier, Jean-Michel (1992): «La survivance du créole portugais ‘makaísta’ en Extrême-Orient». In: Ernesto d’Andrade & Alain Kihm (éds.): *Actas do Colóquio sobre Crioulos de Base lexical Portuguesa*. Lisboa: Colibri, 81-95.
- Charpentier, Jean-Michel (1999): «O crioulo português de Macau teve influência na formação dos pidgins ingleses do pacífico?». In: Klaus Zimmermann (éd.): *Lenguas criollas de base lexical española y portuguesa*. Frankfurt am Main: Vervuert & Madrid: Iberoamericana, 355-369.

Clements, J. Clancy (2000): «Evidência para a existência de um pidgin português asiático». In: Ernesto d'Andrade, Maria Antónia Mota & Dulce Pereira (éds.): *Crioulos de Base Portuguesa. Actas do Workshop sobre Crioulos de Base Lexical Portuguesa*. Braga: Associação Portuguesa de Linguística, 185-200.

Coelho, F. Adolfo (1967): «Os Dialectos Românicos ou Neo-Latinos na África, Ásia e América. Notas Complementares. Novas Notas Complementares». In: Jorge Morais-Barbosa (éd.): *Estudos Linguísticos Crioulos. Reedição de artigos publicados no Boletim da Sociedade de Geografia de Lisboa*. Lisboa: Academia Internacional da Cultura Portuguesa, 1-234.

Dalgado, S.R. (1900a): *Dialecto indo-português de Ceylão*. Lisboa: Imprensa Nacional.

Dalgado, S.R. (1900b): «Dialecto indo-português de Goa». In: *Revista Lusitana* 6, 63-84.

Dalgado, S.R. (1913): *Influência do Vocabulário Português em Línguas Asiáticas (abragendo cerca de cinquenta idiomas)*. Lisboa: Academia das Ciências.

Dalgado, S.R. (1917): «Dialecto indo-português de Negapatão» In: *Revista Lusitana* 20, 40-53.

Ferraz, Luiz (1987): «Portuguese Creoles of West Africa and Asia». In: Glenn Gilbert (éd.): *Pidgin and Creole Languages: Essays in Memory of John E. Reinecke*. Honolulu: University of Hawaii Press, 337-360.

Fleischmann, Ulich (1986): *Das Französich-Kreolische in der Karibik. Zur Funktion von Sprache im sozialen und geographischen Raum*. Tübingen: Gunter Narr.

França, António Pinto da (1985): *Portuguese influence in Indonesia*. Lisboa: Calouste Gulbenkian Foundation.

Guisan, Pierre (1992): *Línguas em Contacto no Sudeste Asiático: O caso do 'kristang'*. Universidade Federal do Rio de Janeiro, Thèse de maîtrise.

Hancock, Ian F. (1971): «A map and list of pidgin and creole languages». In: Dell Hymes (éd.): *Pidginization and creolization of languages. Proceedings of a conference held at the University of the West Indies, Mona, Jamaica, April 1968*. Cambridge: Cambridge University Press, 509-523.

Hancock, Ian F. (1975): «Malacca Creole Portuguese: Asian, African or European?». In: *Anthropological Linguistics* 17:5, 211-236.

Jackson, Kenneth David (1985): «O folclore do crioulo português da Índia e do Sri Lanka (Ceilão)». In: *Actas do Congresso sobre a situação da língua portuguesa no mundo, Lisboa 1983, Volume I*, 340-346.

Kim, Tai Whan (1967): *The Portuguese Element in Japanese: A Critical Survey with Glossary*. (Revista Portuguesa de Filologia, Suplemento V.) Coimbra: Faculdade de Letras.

Kremnitz, Georg (1983): *Français et créole: ce qu'en pensent les enseignants. Le conflit linguistique à la Martinique*. Hamburg: Buske.

Lipski, John M. (1987): «Descriollización del criollo hispanofilipino: el caso de Zamboanga». In: *Revista española de lingüística* 17:7:1, 37-56.

Lopes, David (1969): *Expansão da língua portuguesa no Oriente durante os séculos XVI, XVII e XIII. 2a edição revisada, prefaciada e anotada por Luís de Matos*. Porto: Portucalense Editora.

Marbeck, Joan (1994): «Experiencia ungua kristang na Malaka». In: *Papia 3:2 (Atas do Colóquio sobre Crioulos de Base Portuguesa e Espanhola)*, 88-97.

McWhorter, John H. (1995): «The scarcity of Spanish-based creoles explained». In: *Language in Society* 24, 213-144.

- McWhorter, John H. (2000): *The Missing Spanish Creoles: Recovering the Birth of Plantation Contact Languages*. Berkeley, Los Angeles & London: University of California Press.
- Morais-Barbosa, Jorge (1967): *A língua portuguesa no mundo*. Lisboa: Sociedade de Geografia de Lisboa.
- Myers-Scotton, Carol (1992): «Comparing codeswitching and borrowing». In: *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 13:1-2, 19-39.
- Nunes, Mário Pinharanda (1994): «Concepção do tempo e do espaço no kristang e no malaio». In: *Papia 3:2 (Atas do Colóquio sobre Crioulos de Base Portuguesa e Espanhola)*, 116-126.
- Nunes, Mário Pinharanda (1996): *Survey on: to what extent and for what purposes Kristang is still spoken in the «portuguese Settlement of Malaca»*. Communication au VIII Colloque International d'Etudes Créoles, Guadeloupe, mai 1996.
- Parkvall, Mikael (1999): «Feature selection and genetic relationships among Atlantic Creoles». In: Magnus Huber & Mikael Parkvall (éds.): *Spreading the Word*. London: University of Westminster Press, 29-66.
- Rohdewohld, Brigitta (1996). «Portugiesische Eurasier, Seranis oder genuine Singapurur? Literarische Gegenwartsfragen einer Minderheit kolonialen Ursprungs». In: *Neue Romania* 17, 37-51.
- Romanillos, Emmanuel Luis (2000): Discussion de la conférence de Stephen Wurm lors du colloque «Shedding Light on the Chabacano Language», 19.-20. Octobre 2000, Instituto Cervantes/Ateneo de Manila, Philippines.
- Schuchardt, Hugo (1883a). «Kreolische Studien III. Ueber das Indoportugiesische von Diu». In: *Sitzungsberichte der*

kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien 103(1), 3-18.

Schuchardt, Hugo (1883b). «Kreolische Studien VI. Ueber das Indoportugiesische von Mangalore». In: *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien* 105(3), 881-904.

Schuchardt, Hugo (1889): «Beiträge zur Kenntnis des kreolischen Romanisch V. Allgemeineres über das Indoportugiesische (Asiportugiesische)». In: *Zeitschrift für romanische Philologie* 13, 476-516.

Schuchardt, Hugo (1890): «Kreolische Studien IX. Ueber das Malaioprotugiesische von Batavia und Tugu». In: *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien* 122(9), 1-256.

Smith, Ian R. (1978): *Sri Lanka Creole Portuguese Phonology*. Trivandrum: Dravidian Linguistics Association.

Theban, Laurentiu (1985): «Situação e perspectivas do português e dos crioulos de origem portuguesa na Índia e no Sri-Lanka». In: *Actas do Congresso sobre a situação da língua portuguesa no mundo, Lisboa 1983*, Volume I, 269-285.

Thiele, Petra (1991): «Situation und Perspektiven der asiatischen Lusokreolsprachen». In: Matthias Perl & Axel Schönberger (éds.): *Studien zum Portugiesischen in Afrika und Asien*. Frankfurt/Main: Teo Ferrer de Mesquita & Domus Editoria Europaea, 49-68.

Thomason, Sarah Grey & Terrence Kaufman (1988): *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*. Berkeley: University of California Press.

Thomaz, Luís Filipe (1985): «A Língua Portuguesa em Timor». In: *Actas do Congresso sobre a situação da língua portuguesa no mundo, Lisboa 1983*, Volume I, 313-338.

Thurgood, Elzbieta & Graham Thurgood (1996): «Aspect, tense, or aktionsart? The particle *ja* in Kristang (Malacca

Creole Portuguese». In: *Journal of Pidgin and Creole Languages* 11:1, 45-70.

Vasconcellos, J. Leite de (²1970): *Esquisse d'une dialectologie portugaise*. Lisboa: Centro de Estudos Filológicos.

Yule, Henry & A.C. Burnell (³1979): *Hobson-Jobson. A Glossary of Colloquial Anglo-Indian Words and Phrases*. New Delhi: Menshiram Manoharlai.

**Relationalité¹ : un trait d'organisation
grammaticale
Contacts entre le Tok Pisin et
langues mélanésiennes***

Nicholas Faraclas

1. Introduction.

Dans son travail de référence sur le pidgin mélanésien, Roger Keesing (1988) aborde brièvement la sémantique et la grammaire de la notion de 'proximité' dans les langues mélanésiennes, et émet l'idée qu'elles se reflètent dans la grammaire et la sémantique du Tok Pisin, du *salomon pidgin* et du Bislama (les trois dialectes du Pidgin mélanésien parlés respectivement en Papouasie Nouvelle-Guinée, dans les îles Salomon et au Vanuatu). Il en conclut que :

« Il serait trop éloigné de notre problématique d'explorer ces variations [exprimant la 'proximité' dans le pidgin mélanésien] et leurs relations à des structures des langues de substrat, bien que ce serait un thème d'étude digne d'intérêt. Nous nous contenterons de dire ici que la logique de ces usages est fondamentalement océanienne (substratique) et qu'elle repose sur des métaphores de proximité qui restent complètement opaques ou illogiques à des locuteurs du superstrat (117-119). »

Nicholas Faraclas, Université de Puerto Rico, Rio Pedras
© 2005, *Etudes Créoles*, vol. XXVIII, n°1, pp. 147 - 174

¹ 'Relatedness' dans le texte original.

* Traduction Laurence Goury.

Son affirmation est confortée par de nombreuses données d'archives qui montrent que beaucoup des propriétés en question étaient présentes en pidgin mélanésien dès les premières étapes de son développement, à la moitié du 19^e siècle. Nous reprenons dans cet article le déficit proposé par Keesing, qui consiste à examiner cet aspect particulier du considérable inventaire de formes et de constructions du pidgin mélanésien pouvant être attribuées au contact avec les langues de substrat.

Afin d'examiner l'influence que les traits sémantiques et grammaticaux liés à la 'proximité' dans les langues mélanésiennes ont eu sur la sémantique et la grammaire du pidgin mélanésien, nous comparons plusieurs sous-systèmes du Tok Pisin (TP) avec ceux trouvés dans ses langues de substrat. Afin de démontrer que la présence de ces phénomènes en TP est le résultat de l'influence des langues de substrat plutôt que d'opérations relevant de mécanismes universaux, nous utilisons des données du Nigerian Pidgin (NP) et, comme troisième point de comparaison, des langues de substrat correspondantes. Les résultats montrent que non seulement les intuitions de Keesing sont pour l'essentiel correctes, à propos des parallèles entre le pidgin mélanésien et ses langues de substrat quant à la sémantique et la grammaire de la 'proximité', mais également que si l'on étend la notion de 'proximité' au concept, plus large, de 'relationalité', un grand nombre de constructions grammaticales, à première vue non apparentées, qui différencient le pidgin mélanésien d'autres langues créoles peuvent s'expliquer par le contact et l'influence des langues mélanésiennes.

2. Les échantillons de données.

Les traits et les constructions identifiés comme typiques du Tok Pisin et du Nigerian Pidgin dans ce travail ont été relevés dans des enregistrements d'une heure de discours spontané réalisés auprès de 60 locuteurs (30 de TP, et 30 de NP). Ces locuteurs ont été choisis en fonction de leur horizon ethnolinguistique, de leur âge, leur sexe, leur niveau d'éducation, leur compétence en TP ou en NP première ou seconde langue, et leur utilisation de ces langues dans les interactions quotidiennes, afin d'avoir un échantillon représentatif de la communauté locutrice de TP à Wewak, dans la province de l'Est Sepik, en Papouasie Nouvelle Guinée, et de la communauté locutrice de NP à Port Harcourt, dans l'Etat de Rivers, au Nigeria.

Suivant le modèle substratiste / aréal proposé par Gilman (1986), Faraclas (1988, 1990, 1996) et Mc Whorter (2000), les échantillons de substrat pour le TP et le NP ont été collectés sur la base d'études détaillées de toutes les langues de Nouvelle Guinée (Côte et îles), des îles Salomon, du Vanuatu et du Sud du Nigéria pour lesquelles des grammaires complètes étaient accessibles à l'auteur à l'époque de cette recherche.

Afin d'assurer un degré de comparaison maximum et de limiter les biais de l'enquête, toutes les données des échantillons de substrats du TP et du NP ont été analysées à la lumière du '*Lingua Descriptive Questionnaire*' de Bernard Comrie.

Dans ce travail, les abréviations suivantes seront utilisées pour identifier les études sur les substrats du pidgin mélanésien desquelles sont issues les échantillons :

Langues austronésiennes :

Province de Morobe, PNG: Pt: Patep (Lauck, 1980); Ya: Yabem (Bradshaw, 1983).

Province de New Irland, PNG: Ti: Tigak (Beaumont, 1979)

Provinces de New Britain de l'Est et de l'Ouest, PNG : To: Kuanua / Tolai (Mosel, 1980, 1984); Bo: Bola (Bosco, 1979)
Bougainville (Salomon du Nord): Ha: Halia (Allen & Allen, 1976).

Iles Salomon : MA: Mono-Alu (Fagan, 1986); Kw: Kwaio (Keesing, 1985).

Vanuatu : Ln: Lenakel (Lynch, 1978); Pa: Paamese (Crowley, 1982).

Etudes historiques : AN: Proto-Austronésien (Pawley 1973);
OC: Proto-Océanic (Lynch 1982).

Etudes typologiques : EO: Océanic de l'Est (Clark 1973, Keesing 1988); NA: Austronésien de Nouvelle Guinée (Bradshaw 1982; Capell 1971, 1976; Walsh 1978; Wurm 1976).

Langues papoues :

Provinces de l'Est et de l'Ouest Sepik, PNG: Ol: Olo (McGregor & McGregor 1982; Staley & Staley 1983, 1986); Bk: Boiken (Freudenburg 1970, 1979).

Province de Morobe, PNG: FH: Finisterre-Houn Group (McElhanon 1973).

Provinces de l'Est et Ouest New Britain, PNG : Ba: Baining (Parker & Parker 1977).

Bougainville (Salomon du Nord): Bu: Buin (Vaughan 1977)

Etudes typologiques : PP: Langues papoues (Foley 1986; Wurm 1975, 1982) ; NG: Langues de Papouasie Nouvelle Guinée (Capell 1969; Murane 1978).

3. Prépositions.

Keesing commence sa discussion sur la notion de 'proximité' en pidgin mélanésien par l'analyse du système prépositionnel. Dans la plupart des créoles de l'ère coloniale, on trouve une préposition générale qui sert à exprimer un large éventail de sens couverts par des prépositions différentes dans les langues lexicatrices. En TP et dans d'autres dialectes du pidgin mélanésien, la préposition générale a la forme *long*, alors que c'est la forme *for* qui est utilisée en NP :

Préposition générale *long* en TP:

- (1) *Mi stap long haus.*
Je COPULE PREPOSITION maison
'Je suis à, sur, dans, près de, etc, la maison.'
- (2) *Mi go long haus.*
Je aller PREPOSITION maison
'Je suis allé dans, vers, sur, etc, la maison.'

Préposition générale *for* en NP: (les tons sont omis ici et dans les exemples suivants):

- (3) *A de for haus.*
Je COPULE PREPOSITION maison
'Je suis à, sur, dans, près de, etc, la maison.'
- (4) *A go for haus.*
Je aller PREPOSITION maison
'Je suis allé dans, vers, sur, etc, la maison.'

L'existence d'une adposition générale est attestée dans tous les échantillons de langues de substrat du TP (en Pt, Ya, Ti, To, Bo, Ha, MA, Kw, Ln, Pa, EO, NA, Ol, Bk,

FH, Ba, et Bu, soit dans la totalité des 17 études dans lesquelles l'information sur la présence ou l'absence de ce trait était disponible).

3.1 Constructions possessives : *bilong* comme préposition de 'proximité' en TP

A côté de la préposition générale, plusieurs prépositions secondaires se sont développées dans beaucoup de créoles de l'ère coloniale, avec des sens plus spécifiques comme 'avec' (*wantaim* en TP et *witi* en NP). Le TP se distingue des autres créoles par l'existence d'une autre préposition, *bilong*, qui concurrence en fréquence et en importance la préposition générale. *Bilong* est un marqueur possessif prépositionnel en TP :

Construction possessive avec *bilong* en TP :

[N1	<i>bilong</i>	N2]
[Nom possédé	Marqueur possessif	Nom possesseur]

- | | | | |
|-----|-------------------------|----|-----------------------|
| (5) | <i>lek bilong Lalo</i> | ET | <i>lek bilong mi</i> |
| | jambe POSS Lalo | ET | jambe POSS moi |
| | 'la jambe de Lalo' | | 'ma jambe' |
| (6) | <i>haus bilong Lalo</i> | ET | <i>haus bilong mi</i> |
| | maisonPOSS Lalo | ET | maisonPOSS moi |
| | 'la maison de Lalo' | | 'ma maison' |

Les caractéristiques principales de la construction possessive en TP, à savoir l'usage d'un marqueur possessif prépositionnel et l'ordre possédé-possesseur, se retrouvent également dans de nombreuses langues de substrat. Un marqueur possessif adpositionnel de type *bilong* est attesté dans la majorité des échantillons de substrat du TP (en Ya, Ti, To, Bo, Ha, MA, Kw, Ln, EO, Ol, Bk, FH, Ba, et Bu, soit

dans 14 des 15 études dans lesquelles l'information sur la présence ou l'absence de ce trait était disponible). L'ordre possédé-possesseur est l'ordre non marqué pour la construction possessive dans la plupart des langues de substrat (en Pt, Ya, Ti, To, Bo, Ha, MA, Kw, Ln, Pa, EO, NA, Ol, et Ba, soit dans 14 des 17 études dans lesquelles l'information sur la présence ou l'absence de ce trait était disponible) :

Construction possessive avec marqueur de type *bilong* dans une langue de substrat du TP :

- (7) TP : *lip bilong diwai*
 Kuanua : *mapi na davai*
 feuille POSSESSIF arbre
 '(les) feuilles de l'arbre'

Par contraste, aucune construction possessive de ce type n'existe en NP, où des pronoms possessifs (voir le tableau 1 ci-dessous pour une liste complète des pronoms possessifs en NP) sont utilisés à la place d'un marqueur prépositionnel, et où l'ordre est inversé (possesseur + possédé) :

Construction possessive avec des pronoms possessifs en NP :

- | | | PN | | N] | | |
|-----|-------------------|----|------------------|------------|--|--------------|
| | [(N) | | | | | |
| | [(Nom possesseur) | | Pronom Possessif | | | Nom Possédé] |
| (8) | <i>Ade im leg</i> | ET | <i>ma leg</i> | <i>Ade</i> | | |
| | <i>sa jambe</i> | ET | <i>ma jambe</i> | | | |
| | 'la jambe d'Ade' | | 'ma jambe' | | | |

- (9) *Ade im haws ET ma haws*
 Ade sa maison ET ma maison
 ‘la maison d’Ade’ ‘ma maison’

3.2 Objets non-directs : *bilong* comme augmentateur de valence ‘proximale’ en TP

Comme dans la plupart des créoles de l’ère coloniale, la préposition générale en TP (*long*) et en NP (*for*) est utilisée pour augmenter la valence d’un verbe (c’est-à-dire pour introduire un groupe nominal objet indirect). Le TP présente cependant un schéma un peu particulier, par rapport au NP et aux autres créoles, dans la mesure où la préposition *bilong* peut également exercer cette fonction, même dans les cas où l’objet du verbe est le bénéficiaire :

L’usage de *long* et *bilong* pour augmenter la valence du verbe en TP :

- (10) *Mi mek-im dispela long yu.*
 je faire-TRANS cela PREP GEN toi
 ‘J’ai fait cela pour toi.’
- (11) *Mi mek-im dispela bilong yu.*
 je faire-TRANSITIF cela POSSESSIF toi
 ‘J’ai fait cela pour toi.’

L’usage exclusif de *for* pour augmenter la valence du verbe en NP:

- (12) *A du diswan for yu.*
 je faire cela PREP GENERALE toi
 ‘J’ai fait cela pour toi.’ (Aucune autre préposition n’est possible ici.)

L'usage d'une adposition générale pour introduire tout type de groupe nominal objet indirect, ainsi que l'usage d'une adposition spéciale de type *bilong* pour introduire des groupes nominaux désignant le bénéficiaire du procès sont largement attestés dans les langues de substrat du TP. Les adpositions sont utilisées pour augmenter la valence des verbes dans toutes les langues de substrat du TP de notre échantillon (Pt, Ya, To, Bo, Ha, Kw, Ln, Pa, EO, NA, Ol, Bk, and Bu, soit dans la totalité des 13 études dans lesquelles l'information sur la présence ou l'absence de ce trait était disponible) :

Prépositions utilisées pour augmenter la valence des verbes dans les langues de substrat du TP:

(13) Kuanua (two prepositions : general *ta* and benefactive
a-): *I ga igir a- dir.*
 Il REALIS cuire légumes PREP eux
 'Il a cuit des légumes pour eux.'

(14) Halia (deux prépositions: générale (*i*) et bénéfactif
 (*tara*)):
Ba te kato tahasina tara tahol a-para.
 et il faire seul-lui PREP femme beaucoup
 'Et il l'a fait pour beaucoup de femmes.'

Sur la base de telles données, Keesing (1988 : 118) affirme que : *Mühlhäusler [1986 :160-161] note que « belong » est l'une des deux particules prépositionnelles en pidgin mélanésien et a le sens de 'pour, possessif ou finalité'. Il est important d'ajouter à ces caractéristiques que pour les locuteurs de substrat (océanien), l'usage de « belong » comme particule possessive semble être fondé sur une métaphore de proximité... C'est-à-dire que la chose possédée est conçue métaphoriquement comme étant 'chez' ou proche de son possesseur... Ceci fait de*

« *belong* » un type de cas spécial, ou marqué, de la préposition générale « *long* », pour les locuteurs océaniens. J'ai en effet beaucoup de textes dans lesquels de vieux locuteurs du Salomon Pidgin utilisent occasionnellement « *long* » là où on attendrait « *belong* ». En raison d'interférence de leur langue, les locuteurs d'anglais ont apporté leurs mauvaises intuitions à « *belong* » et l'ont souvent utilisé malencontreusement (ou, ironiquement, se sont moqués des Océaniens qui l'utilisaient de manière grammaticale).

3.3 Propositions finales : *bilong* comme conjonction finale de 'proximité' en TP.

Dans le même passage que celui cité dans la section précédente, Keesing fait prudemment allusion au fait que le sens supplémentaire de proximité qu'il attribue à l'usage de la préposition *bilong*, par rapport à la préposition générale *long* en pidgin mélanésien, pourrait également s'étendre à l'emploi de ces formes comme conjonctions introduisant des propositions finales. En fait, quand ils sont utilisés dans ce contexte, *long* et *bilong* supposent tous les deux un sens de finalité, mais *bilong* ajoute un sens bénéfactif, qui souligne la proximité, l'obligation personnelle ou encore la relation du sujet de la principale avec le sujet de la subordonnée :

long et *bilong* comme conjonctions finales en TP :

- (15) *Em kuk-im long yumi kaikai.*
 Il / elle cuire-TRANS PREP GEN nous manger
 'Elle / il a cuisiné pour que nous puissions manger.'
- (16) *Em kuk-im bilong yumi kaikai.*
 Il / elle cuire-TRANS PREP POSS nous manger
 'Elle / il a cuisiné pour nous, pour manger'.
 ((S)he cooked (it) for us to eat.)

Les adpositions de type *bilong* sont utilisées pour introduire des propositions finales dans toutes les langues de substrat du TP de notre échantillon (en Pt, Ya, Ti, To, Bo, Ha, Kw, Ln, Pa, NA, Ol, and FH, soit dans la totalité des 12 études dans lesquelles l'information sur la présence ou l'absence de ce trait était disponible).

3.4 Prépositions 'proximales' de type *bilong* et les langues de substrat du TP

Aussi bien dans la nature de leurs inventaires prépositionnels, que dans les constructions dans lesquelles les prépositions sont utilisées, le TP et les autres dialectes du pidgin mélanésien diffèrent de manière significative du NP et des autres créoles de l'ère coloniale. Certaines des caractéristiques typiques des prépositions en TP, comme leur utilisation comme augmenteurs de valence², pourraient en théorie être attribuées soit à des opérations relevant de mécanismes universaux, soit au contact avec les langues de substrat, où ces traits sont largement attestés. Bien d'autres caractéristiques des prépositions en TP cependant, comme l'emploi d'une préposition spéciale pour noter la proximité ou la 'relationalité', sont très peu attestées dans les langues du monde (créoles ou non créoles), et ne peuvent donc être le fait d'opérations relevant de mécanismes universaux. Par ailleurs, des prépositions de type *bilong* qui expriment la proximité, la possession, la 'relationalité', l'obligation, etc., sont attestées dans la plupart des langues de substrat de notre échantillon (en Ti, To, Bo, Ha, Ln, Pa, EO, Ol, Bk, FH, Ba, and Bu, soit dans la totalité des 12 études dans lesquelles l'information sur la présence ou l'absence de ce trait était

² *Valency increasers* dans le texte original (NDT).

disponible). Etant données les ressemblances frappantes entre les prépositions et les constructions prépositionnelles du TP et celles rencontrées dans les langues mélanésiennes, le chemin le plus vraisemblable pour leur incorporation en TP doit avoir été celui du contact avec ses langues de substrat.

4. Pronoms.

Les sous-systèmes de pronoms du TP et du NP sont résumés dans le tableau ci-dessous.

PRONOMS	Emphatiques	SRP ³	Possessif	Emphatiques	SRP
1 ^{ère} personne	<i>mí</i>	<i>à</i>	<i>mà</i>	<i>mi</i>	<i>mi</i>
singulier					
pluriel (inclusif)				<i>yumi</i>	<i>yumi</i>
pluriel (général)	<i>wí</i>	<i>wì</i>	<i>áwa</i>	<i>mipela</i>	<i>i</i>
duel				<i>mitupela</i>	<i>i</i>
triel				<i>mitripela</i>	<i>i</i>
2 ^{ème} personne					
singulier	<i>yú</i>	<i>yù</i>	<i>yò</i>	<i>yu</i>	<i>yu</i>
pluriel	<i>ùnà</i>	<i>ùnà</i>	<i>ùnà</i>	<i>yupela</i>	<i>i</i>
duel				<i>yutupela</i>	<i>i</i>
triel				<i>yutripela</i>	<i>i</i>
3 ^{ème} personne					
singulier	<i>im</i>	<i>i</i>	<i>im</i>	<i>em</i>	<i>i</i>
pluriel	<i>dém</i>	<i>dèm</i>	<i>dèm</i>	<i>ol</i>	<i>i</i>
duel				<i>tupela</i>	<i>i</i>
triel				<i>tripela</i>	<i>i</i>

Tableau 1: Les sous-systèmes de pronoms en Tok Pisin et Nigerian Pidgin

³ Ces formes, que l'on a désignées par 'formes faibles', sont désignées par l'auteur au moyen de SRP : Subject Referencing Pronouns (NDT).

Dans la plupart des langues du monde, et dans tous les créoles de l'ère coloniale, ainsi qu'en NP et dans toutes les langues de substrat du NP de notre échantillon, les pronoms sont marqués uniquement pour le singulier et le pluriel. Comme le montre le tableau 1 ci-dessus, le TP présente, en plus des marques de pluralité et singularité, des formes pronominales spéciales pour le duel et le triel, pour renvoyer à deux ou trois entités reliées d'une manière ou d'une autre dans la situation de communication. Les formes de pronom duel sont attestées dans presque toutes les langues de substrat du TP de notre échantillon (en Pt, Ti, To, Bo, Kw, Ln, Pa, EO, NA, Ol, Bk, FH, Ba, et Bu, soit dans 14 des 16 études dans lesquelles l'information sur la présence ou l'absence de ce trait était disponible).

4.1 'Proximité', 'relationalité' et le pronom de première personne exclusive en TP.

De la même façon qu'il distingue entre la préposition 'proximale' *bilong* et la préposition générale *long*, le TP fait une distinction à la première personne du pluriel entre un pronom inclusif, *yumi* (qui souligne une relation étroite entre le locuteur et l'interlocuteur), et la première personne pluriel générale, *mipela* (qui est utilisée dans les autres cas). Une forme spéciale pour la première personne du pluriel inclusive est attestée dans la plupart des langues de substrat de notre échantillon (Pt, Ya, Ti, To, Bo, Ha, MA, Kw, Ln, Pa, et EO, soit dans 11 des 16 études dans lesquelles l'information sur la présence ou l'absence de ce trait était disponible). Aucune distinction de ce genre n'est faite dans la plupart des langues du monde, ni dans aucun des autres créoles de l'ère coloniale, ni en NP ni aucune des langues de substrat de notre échantillon.

4.2 ‘Proximité’, ‘relationalité’ et la distinction monofocal/antifocal dans les pronoms du TP.

De plus, toutes les distinctions faites en TP entre les formes emphatiques des pronoms sont neutralisées par une forme unique *i* dans le paradigme des formes faibles (SRP), en dehors des première et deuxième personnes singulier *mi* et *yu* (qui renvoient au locuteur et à l’interlocuteur immédiats), et de *yumi* (le pronom inclusif qui souligne la relation proche, étroite, entre le locuteur et l’interlocuteur). En d’autres termes, la forme faible générale *i* est utilisée pour toutes les personnes qui ne renvoient pas aux personnes directement impliquées dans l’interaction. Alors que ce schéma pronominal est absent de la plupart des langues du monde, des créoles de l’ère coloniale, du NP et de ses langues de substrat, il est extrêmement fréquent dans les langues mélanésiennes, où les pronoms et les affixes pronominaux sur les verbes tendent à prendre une forme ou un ensemble de formes à la première personne du singulier, à la première personne du pluriel inclusif et à la deuxième personne du singulier, et une forme ou un ensemble de formes pour toutes les autres personnes. Certains spécialistes des langues papoues (H.Kerr et A.Vincent, c.p. et Tama : 2003) font référence à ce phénomène par les termes ‘distinction monofocale/antifocale’, les première, seconde personnes du singulier et première personne du pluriel inclusive étant regroupées sous l’appellation ‘pronoms monofocaux’, et tous les autres pronoms étant classés comme ‘antifocaux’, comme l’illustre le tableau 2 ci-dessous :

	Singulier	Inclusif	Pluriel Exclusif	Duel	Triel
1 ^{ère} pers.	MONOFOCAL			ANTIFOCAL	
2 ^e pers.					
3 ^e pers.					

**Tableau 2 : Distinction monofocale/antifocale
dans les pronoms du TP et de ses langues de substrat**

4.3 Pronoms, 'proximité' et 'relationalité'.

Des distinctions telles que [\pm inclusif], et [\pm monofocal] dans le système des pronoms du TP sont extrêmement rares dans les langues du monde et ne peuvent être attribuées de manière plausible à des opérations relevant de mécanismes universaux. En fait, la Mélanésie est l'une des rares régions au monde où de telles distinctions pronominales sont la norme plutôt que l'exception. Ceci montre de manière indéniable l'influence sur le TP du contact avec ses langues de substrat.

De plus, la distinction [\pm possessif] et [\pm bénéfactif] (entre *bilong* et *long*) dans le système prépositionnel du TP est reflétée par la distinction [\pm inclusif] (entre *yumi* et *mipela*), et par la distinction [\pm monofocal] (entre *mi*, *yu*, et *yumi* d'un côté, et tous les autres pronoms de l'autre) dans le système pronominal du TP. Alors que les distinctions [\pm possessif] et [\pm bénéfactif] ne sont pas forcément rares dans les systèmes prépositionnels des langues du monde, pourquoi ces distinctions sont-elles attestées en TP, et ne le sont pas dans la majorité des autres créoles de l'ère coloniale ?

Face à cette question, la réponse qui s'impose est que de telles distinctions sont faites dans la plupart des langues mélanésiennes et se sont développées en TP à la suite du contact avec ces langues. L'autre raison, peut-être moins évidente mais encore plus incontestable, de l'existence de toutes ces distinctions en TP ([\pm possessif], [\pm bénéfactif], [\pm inclusif] et [\pm monofocal]) est qu'elles sont liées à un trait sémantique archétypal (comme la 'proximité' de Keesing) autour duquel plusieurs sous-systèmes de la grammaire des langues mélanésiennes tendent à s'organiser.

5. Constructions [nom + *bilong* + verbe] en TP.

Les propositions canoniques en TP consistent au moins en un sujet nominal suivi d'un pronom faible (SRP) et d'un verbe : [N + SRP + V]. Dans une construction semblable, un verbe peut être lié à un nom en utilisant *bilong* au lieu d'un SRP : [N + *bilong* + V]. Cette seconde construction peut être considérée comme une construction possessive (voir la section 3.1 plus haut) avec un nom déverbal en position de N2 (possesseur) : [N1 + *bilong* + N2[V]].

Comme le montre la colonne B du tableau 3 ci-dessous, lorsqu'un item lexical fonctionnant généralement comme un verbe est associé au pôle N2 de la construction possessive [N1 + *bilong* + N2] en TP, l'action ou la qualité à laquelle ce verbe fait référence est interprétée comme étant une propriété intrinsèque ou inaliénable du référent de N1. Comme le montre la colonne A du même tableau, l'interprétation de type aliénable ou intrinsèque n'est pas possible dans les propositions à structure [N + SRP + V] :

Colonne A: [N + SRP + V]
V = prédication générale sur N

Man i pait.
Homme SRP se battre
'L'homme s'est battu.'

Ston i bruk nating.
pierre SRP casser sans raison
'La pierre s'est cassée facilement.'

Lip i red long san.
feuille SRP être rouge PREP soleil
'La feuille a rougi au soleil.'

Colonne B: [N1+ *bilong* + N2[V]]
V = Propriété intrinsèque ou inaliénable de N1

man bilong pait
homme POSSESSIF se battre
'un homme bagarreur'

ston bilong bruk nating
pierre POSSESSIF casser sans raison
'une pierre friable'

lip bilong red long san
feuille POSS être rouge PREP soleil
'(un type de) feuille qui rougit au soleil'

Tableau 3: propositions [N + SRP + V] vs. constructions[N + *bilong* + N2[V]] en T

Alors que les propositions de type [N + SRP + V] sont la norme dans la plupart des langues du monde, des structures comme [N + *bilong* + V] sont extrêmement rares universellement, dans les créoles de l'ère coloniale, ainsi qu'en NP et dans ses langues de substrat. Dans les langues mélanésiennes en revanche, on peut utiliser un verbe dans une construction semblable pour exprimer une propriété inaliénable ou intrinsèque du référent du N auquel il est lié (Tama 2003). Comme dans les autres cas examinés jusqu'à présent, le chemin le plus vraisemblable pour l'incorporation des constructions [N + *bilong* + V] en TP est celui du contact avec ses langues de substrat. De plus, la construction [N + *bilong* + V] est encore un exemple supplémentaire d'une structure grammaticale qui exprime la notion générale de 'proximité', de possession, de bénéfactif, d'inclusivité, d'immédiateté et d'inaliénabilité. C'est la raison pour laquelle nous proposons le trait sémantique archétypal de 'relationalité', ou [\pm relationalité], pour rassembler ces constructions apparemment disparates.

6. Conclusion : le trait de 'relatedness' en TP et ses langues de substrat.

Comme nous l'avons montré dans cet article, contrairement au NP, aux langues de substrat du NP et à la plupart des langues du monde, le TP et ses langues de substrat accordent une importance toute particulière à la spécification du degré de 'relationalité' ('proximité', possession, bénéfactivité, inclusivité, immédiateté, inaliénabilité, etc.) qu'entretiennent entre eux les référents des nominaux dans une construction ou une phrase données. Ce schéma linguistique reflète le rôle prépondérant que jouent les relations d'échange dans les économies sociales et politiques des cultures mélanésiennes, à la fois dans les

cultures rurales traditionnelles (Bateson 1958) et dans les cultures contemporaines 'créolisées' des centres urbains mélanésien, des marchés, des églises, etc. (Balshaw 1957 : 15-17).

Un nombre considérable d'interactions verbales dans les sociétés mélanésiennes tournent autour de l'établissement de relations d'échange entre des individus et de leur développement progressif (Codrington 1891 : 323-324 ; Rivers 1914, I : 189-206 ; Blackwood 1935 :451-452). C'est la raison pour laquelle nous avancerons l'argument suivant, contraire aux notions courantes en anthropologie : la richesse dans les cultures mélanésiennes ne se mesure pas au nombre de cochons possédés par un individu, mais plutôt au nombre et à la nature des liens humains qu'un individu a établis et cultivés (voir Hogbin 1964 : 63-70 et Mander 1954 :257). Ces relations sont établies en réalisant des actes 'au bénéfice' d'autres personnes, et une fois qu'elles sont établies, elles constituent la sphère inclusive, monofocale d'individus qui sont alors liés d'une façon inaliénable ou intrinsèque.

Les individus qui entretiennent ce genre de liens se désignent généralement comme mère, père, enfant, frère, sœur, etc. (indépendamment d'une éventuelle relation de parenté proche entre eux), ou au moyen de la construction composée [*wan* + N] : *wantok* = [*wan* + *tok*] ['un' + 'langue'] = 'personnes qui partagent la même langue, la même ethnicité, nationalité, culture, etc.' ; *wanwok* = [*wan* + *wok*] ['un' + 'travail'] = 'collègues' ; *wansospen* = [*wan* + *sospen*] ['un' + 'casserole'] = 'personnes qui mangent dans la même cuisine', etc. Plus on entretient de relations de ce genre, plus on gagne en respect et en prestige dans la société et plus on peut s'attendre à bénéficier d'actes réciproques dans le futur (voir Haddon 1935, IV :288, et Rivers 1914, I :149). Ce n'est

donc pas le nombre de cochons possédés, mais la façon dont un individu pourra redistribuer les cochons accumulés qui détermine la possession réelle ou inaliénable, ou la richesse dans les sociétés mélanésiennes.

En postulant un trait archétypal de 'relationalité' qui se manifeste différemment dans les sous-systèmes grammaticaux du TP et des langues de substrat du TP, on peut alors rendre compte des phénomènes observés jusqu'à présent d'une manière homogène, en utilisant un cadre qui place la genèse et le développement du TP au centre des pratiques et des traditions culturelles de la majorité de ses locuteurs (c'est-à-dire les locuteurs de ses langues de substrat), comme le montre le tableau 4 ci-dessous :

Colonne A: [-relationalité]

[- possessif] préposition générale
long

[- bénéfactif] augmenteur de valence
long

[- finalité bénéfactive] conjonction finale
long

[- inclusif] pronom 1^{ère} pers. pluriel
mipela

[- monofocal] SRP
i

propriété [- intrinsèque/inaliénable]
[N + SRP + V]

Colonne B: [+relationalité]

[+ possessif] préposition 'proximale'
bilong

[+ bénéfactif] augmenteur de valence
bilong

[+ finalité bénéfactive] conjonction finale
bilong

[+ inclusif] pronom 1^{ère} pers. pluriel
yumi

[+ monofocal] SRPs
mi, yu, yumi

propriété [+ intrinsèque/inaliénable]
[N1 + *bilong* + N2[V]]

Tableau 4: Différentes structures du TP organisées autour du trait [+relationalité]

Bibliographie :

- Allen, J. and J. Allen. (1976): A grammar of Halia. Ukarumpa, PNG: Summer Institute of Linguistics.
- Bateson, Gregory (1958): Naven: A survey of the problems suggested by a composite picture of the culture of a New Guinea tribe drawn from three points of view. Stanford: Stanford University Press.
- Beaumont, C.H. (1979): The Tigak language of New Ireland, Pacific Linguistics B-58. Canberra: Australian National University Press.
- Belshaw, Cyril S. (1957): The Great Village: The economic, and social welfare of Hanuabada, an urban community in Papua. London: Routledge and Kegan Paul.
- Blackwood, Beatrice (1935): Both sides of Buka passage. Oxford: Clarendon Press.
- Bosco, J. (1979): A Bola grammar. Ukarumpa, PNG: Summer Institute of Linguistics.
- Bradshaw, J. (1982): Word order change in Papua New Guinea Austronesian languages. PhD dissertation. University of Hawai'i.
- Bradshaw, J. (1983): Dempwolff's description of verb serialization in Yabem. In: Halim et al (eds.): Papers from the third international conference on Austronesian linguistics 4: 177-198, Pacific Linguistics C-77. Canberra: Australian National University Press.
- Capell, A. (1969): A survey of New Guinea languages. Sydney: Sydney University Press.
- Capell, A. (1971): The Austronesian languages of Australian New Guinea. In: Sebeok et al (eds.): Linguistics in Oceania, Current Trends in Linguistics 8: 240-340. The Hague: Mouton Press.
- Capell, A. (1976): Features of the Austronesian languages in the New Guinea area in contrast with other Austronesian

languages of Melanesia. In: Wurm (ed.) Austronesian languages: New Guinea area languages and language study 2: 235-282, Pacific Linguistics C-39. Canberra: Australian National University Press.

Clark, R. (1973): Transitivity and case in Eastern Oceanic languages. *Oceanic Linguistics* 12(1-2): 559-606.

Codrington, R.H. (1891): *The Melanesians: Studies in their anthropology and folklore*. Oxford: Clarendon Press.

Crowley, T. (1982): *The Paamese language of Vanuatu*. Pacific Linguistics B-87. Canberra: Australian National University Press.

Fagan, J. (1986): *A grammatical analysis of Mon-Alu*, Pacific Linguistics B-96. Canberra: Australian National University Press.

Faraclas, Nicholas (1988): *Nigerian Pidgin and the languages of Southern Nigeria*. In: *Journal of Pidgin and Creole Languages* 3.2, 177-197.

Faraclas, Nicholas (1990) : *From Old Guinea to Papua New Guinea: A comparative study of Nigerian Pidgin and Tok Pisin*. In: John Verhaar (ed.): *Melanesian Pidgin and Tok Pisin*, 91-169. Amsterdam: Benjamins.

Faraclas, Nicholas (1996) : *Nigerian Pidgin*. London: Routledge.

Foley, W. (1986) : *The Papuan languages of New Guinea*. Cambridge: Cambridge University Press.

Freudenburg, A. (1970) : *Boiken grammar essentials*. Ukarumpa, PNG: Summer Institute of Linguistics.

Freudenburg, A. (1979) : *Boiken grammar sketch*. Ukarumpa, PNG : Summer Institute of Linguistics.

Gilman, C. (1986) : *African areal characteristics: Sprachbund, not substrate ?* In: *Journal of pidgin and creole languages* 1(1): 33-50.

- Haddon, A.C. (1935) : Reports of the Cambridge Anthropological Expedition to Torres Straits. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hogbin, H. Ian (1964) : A Guadalcanal society: The Kaoka speakers. New York: Holt, Rinehart, and Winston.
- Keesing, Roger M. (1985) : Kwaio grammar. Pacific Linguistics B-88. Canberra: Australian National University Press.
- Keesing, Roger M. (1988) : Melanesian Pidgin and the Oceanic substrate. Stanford: Stanford University Press.
- Lauck, L. M. (1980): Patep grammar sketch. Ukarumpa, PNG: Summer Institute of Linguistics.
- Lynch, J. (1978): A grammar of Lenakel. Pacific Linguistics B-55. Canberra: Australian National University Press.
- Lynch, J. (1982): Towards a theory of the origin of Oceanic possessive constructions. In: Halim et al (eds.): Papers from the third international conference on Austronesian linguistics 4: 243-268, Pacific Linguistics C-77. Canberra: Australian National University Press.
- Mander, Linden A. (1954): Some dependent peoples of the Pacific. New York: McMillian.
- McElhanon, K.A. (1973): Towards a typology of the Finisterre-Huon languages, New Guinea, Pacific Linguistics B-22. Canberra: Australian National University Press.
- McGregor, D. and A. McGregor. (1982): Olo language materials, Pacific Linguistics D-42. Canberra: Australian National University Press.
- McWhorter, John (2000): The missing Spanish creoles: Recovering the birth of plantation contact languages. Berkeley: University of California Press.
- Mosel, Ulriche (1980): Tolai and Tok Pisin: The influence of the substratum on the development of New Guinea Pidgin, Pacific Linguistics B-73. Canberra: Australian National University Press.

- Mosel, Ulriche (1984): Tolai syntax and its historical development, Pacific Linguistics B-92. Canberra: Australian National University Press.
- s, Peter (1984): Inflectional morphology of Tok Pisin. In Stephen Wurm and Peter Mühlhäusler (eds.): Handbook of Tok Pisin, Pacific Linguistics C-70. Canberra: Australian National University Press.
- Mühlhäusler, Peter (1986): Pidgin and Creole Linguistics. Oxford: Basil Blackwell.
- Murane, E. (1978): Grammatical typologies of the languages of Papua New Guinea, Workpapers in Papua New Guinean languages 24. Ukarumpa, PNG: Summer Institute of Linguistics.
- Parker, J. and D. Parker. (1977): Baining grammar essentials. Ukarumpa, PNG: Summer Institute of Linguistics.
- Pawley, Andrew (1973): Some problems in Proto-Oceanic grammar. In Oceanic Linguistics 12.1-2, 103-188.
- Rivers, W.H.R. (1914): The history of Melanesian society. Cambridge: Cambridge University Press.
- Staley, R. and W. Staley (1986): A semantic approach to the analysis of Olo verb marking. Ukarumpa, PNG: Summer Institute of Linguistics.
- Staley, W. and R. Staley (1983): Olo phrases and clauses and their semantic realisations. Ukarumpa, PNG: Summer Institute of Linguistics.
- Tama, P. (2003): The verbal morphology of Alekano. MA Thesis. University of Papua New Guinea.
- Vaughan, M. (1977): An outline of lower ranks in Buin. Ukarumpa, PNG: Summer Institute of Linguistics.
- Walsh, D.S. (1978): Tok Pisin syntax - the Austronesian factor, Pacific Linguistics A-54. Canberra: Australian National University Press.
- Wurm, S.A. (1975) (ed.) Papuan languages and the New Guinea linguistic scene: New Guinea area languages and

language study 1, Pacific Linguistics C-38. Canberra: Australian National University Press.

Wurm, S.A. (1976) (ed.) Austronesian languages: New Guinea area languages and language study 2, Pacific Linguistics C-39. Canberra: Australian National University Press.

Wurm, S.A. (1982): Papuan languages of Oceania, *Ars Linguistica* 7. Thuebingen: Gunther Narr Verlag.

**Aspects linguistiques du contact de créoles en
Guyane française :
L'aluku et les créoles français sur le Maroni**

Laurence Goury

La Guyane française est le lieu de contacts entre des langues typologiquement très variées: langues amérindiennes, langues asiatiques, langues créoles, et langues européennes s'y côtoient. Elle est également le lieu d'un type de contact peu fréquent dans le monde : celui entre des langues créoles de bases lexicales différentes, à savoir un (ou des) créole(s) de base lexicale française et un créole de base lexicale anglaise.

Les langues créoles sont généralement associées, dans les études sur le contact, à la langue européenne pourvoyeuse principale du lexique. Ceci donne lieu à deux types de résultats : d'une part, la variation interne est vue comme un continuum de formes plus ou moins éloignées de celles de la langue lexificatrice de base et est décrite en terme de variante basilectale, mésolectale et acrolectale. Cette vision réductrice de la variation dans les créoles cache des phénomènes beaucoup plus complexes (voir Migge, ce volume).

D'autre part, les mécanismes de changement induits par le contact sont abordés sous l'angle d'une plus ou moins forte décréolisation, toujours en relation avec la langue lexificatrice de base (voir Goury & Léglise, ce volume).

Laurence Goury, UMR 8133 CNRS-IRD CELIA .

© 2005, Etudes Créoles, vol. XXVIII, n°1, pp. 175 – 206

L'objectif est ici de montrer que, dans une situation de contact 'classique', entre des langues qui n'entretiennent pas de relations linguistiques particulières entre elles, si ce n'est le fait d'être 'créoles', ces langues se comportent comme toute autre et subissent des changements linguistiques largement décrits dans la littérature sur les contacts de langues. La situation de contact décrite ici ne correspond ni à une situation de décréolisation (puisque les deux langues concernées sont des créoles et, dans une moindre mesure, le français), ni à une situation diglossique (il n'existe pas, à notre connaissance, de répartition des domaines d'utilisation entre les deux créoles; par ailleurs, le français jouait, à l'époque d'établissement des contacts, un rôle tout à fait marginal dans cette zone géographique).

Plusieurs études réalisées sur le Maroni à diverses époques (Hurault 1961; Strobel 1992, à partir d'un terrain réalisé dans les années 1980; Orru 2001) nous permettent d'avoir une idée assez précise du contexte dans lequel ont eu lieu les contacts entre les langues qui nous intéressent ici, à savoir des créoles de base lexicale française (le créole guyanais et le créole de Sainte-Lucie), un créole de base lexicale anglaise (l'aluku, qui fait partie des *Eastern Maroon Creoles*) et le français. La première partie sera consacrée à une rapide description du contexte historique de contact, condition préalable à l'analyse des phénomènes linguistiques qui en découlent (cf Thomason & Kaufmann 1988). La deuxième partie abordera les manifestations strictement linguistiques de ces contacts telles que nous pouvons les décrire à partir du corpus recueilli.

1. Présences créoles en Guyane

La situation des créoles en Guyane est le résultat de mouvements de migration qui ont mis en contact des peuples parlant des langues créoles différentes et entretenant à un certain moment des relations d'échange et de travail.

Nous concentrerons notre attention sur deux groupes linguistiques : 1. les créoles anglais originaires du Surinam, et en particulier la variante aluku parlée aujourd'hui essentiellement en Guyane française et 2. les créoles de base lexicale française, et le créole de Sainte-Lucie (désormais SL). Nous n'écarterons pas le français, la source de certains emprunts n'étant pas forcément identifiable entre créole français et français.

1.1 Le créole guyanais

Jennings (1995) date sa création après 1673, année à partir de laquelle l'origine des esclaves importés en Guyane a été diversifiée (elle était auparavant essentiellement béninoise, avec des locuteurs de langues ewe-fon).

Le guyanais est la langue des Créoles, qui a pu servir de véhiculaire sur le littoral entre les populations linguistiquement diversifiées de Guyane : il joue encore ce rôle à Cayenne, peut-être à Kourou, mais ne le joue plus dans l'Ouest (au profit du ndyuka ou du sranan – cf Léglise, ce volume), et de façon réduite dans l'Est (au profit du portugais à Saint Georges par exemple).

Ce créole a atteint l'intérieur de la Guyane lors de l'avancée de l'exploitation aurifère, mais n'a sûrement pas eu autant d'impact que le sainte-lucien, les orpailleurs étant essentiellement des étrangers (originaires des petites Antilles, Hurault 1961).

1.2 Le créole sainte-lucien

Originaire de Sainte-Lucie, ce créole est arrivé sur le sol guyanais avec les émigrés attirés par l'exploitation de l'or, essentiellement lors du premier quart du XX^{ème} siècle ; une importante communauté sainte-lucienne s'installe sur le Maroni et ses affluents à cette époque.

D'après les recensements concernant les années 1911 à 1946 à Sainte-Lucie (Carrington 1984 : 4), on peut penser que la main d'œuvre sainte-lucienne émigrée en Guyane était locutrice du créole, et majoritairement monolingue. Il reste encore aujourd'hui quelques familles à Saint-Laurent et Cayenne dans lesquelles les parents parlent le créole sainte-lucien (Léglise, à paraître).

1.3 L'aluku

Ce créole de base lexicale anglaise fait partie du groupe des *Eastern Maroons Creole* (avec le ndyuka et le pamaka, également parlés en Guyane), et est le descendant du créole surinamien des plantations, qui a subi une diversification de ses structures à la suite de l'isolement des groupes d'esclaves marrons, et de leurs contacts avec les populations amérindiennes (Smith 1985, 2002; Migge 1998). Il est actuellement parlé essentiellement dans deux zones géographiques : sur la Lawa (Haut Maroni), autour du village traditionnel de Papaïchton (depuis la fin du XVIII^{ème} siècle) et du petit centre administratif de Maripasoula, créé à la suite du développement de l'exploitation aurifère dans cette région ; et à Apatou, sur le Bas Maroni, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, à la suite d'une scission de certains membres du groupe avec l'autorité suprême traditionnelle (Orru 2001). Par ailleurs, on trouve un nombre important de locuteurs d'aluku dans les principales villes guyanaises (Saint-Laurent,

où 8% des élèves déclarent parler aluku –Léglise, à paraître -, Kourou et Cayenne).

D'un point de vue linguistique, aluku, ndyuka et pamaka constituent trois variantes dialectales d'une même langue et se différencient par quelques particularités phonologiques et lexicales (Bilby 2002; Goury & Migge sous-presse). En revanche, ces trois variantes sont revendiquées comme langues à part entière par chacun des groupes, avec une nette tendance chez les locuteurs à en exacerber les différences (Bilby 2002).

1.4 La situation de contact

La situation de contact entre les langues citées précédemment est directement liée à un événement fondamental en Guyane : la ruée vers l'or. Ce phénomène économique et social, particulièrement fort au début du XX^{ème} siècle, a favorisé le contact entre ces différents créoles. En effet, les Aluku ont pendant longtemps servi de piroguier aux orpailleurs étrangers qui souhaitaient travailler sur le Maroni et proposaient leurs services pour le ravitaillement des sites d'exploitation (Orru 2001). D'après Strobel (1998) à propos de la communauté sainte-lucienne à Maripasoula et Hurault (1961) à propos des communautés aluku, les contacts ont été suffisamment intenses sur le Maroni pour que s'établisse un certain bilinguisme créole de Sainte-Lucie / aluku chez les locuteurs des deux communautés. Cette situation décrite dans les études citées est résumée par les citations suivantes :

Strobel (1998 : 30) : « Ils (les Sainte-Luciens) se diront différents du Guyanais qui lui, parlera toujours son créole guyanais. Mais, face à un Aluku ou un Wayana, ce même Sainte-Lucien, affichera sa créolité et se dira de même *mès ek ras* (culture et race) que le Guyanais. Et il parlera

indifféremment aluku tongo ou créole avec l'Aluku ou l'Amérindien de rencontre. » « Le français, langue de l'administration et de l'école, est la moins utilisée de toutes. L'aluku tongo est la langue véhiculaire sauf pour les Européens de passage. » « Mais les jeunes Aluku parlent aussi facilement créole que les jeunes Créoles parlent aluku tongo ».

Hurault (1961 : 9) « Les Créoles du Maroni sont presque tous étrangers, en grande majorité originaires des Antilles anglaises, plus spécifiquement de Sainte-Lucie et de la Barbade ; on trouve parmi eux très peu d'Antillais français et de Guyanais. Tous parlent des dialectes à base de français, très voisins les uns des autres, mais assez différents du patois très particulier de la côte de Guyane qu'on entend rarement parler dans l'intérieur. Le patois créole de Sainte-Lucie est le plus répandu et c'est lui que les Noirs Réfugiés emploient pour s'adresser aux Européens. »

Les conséquences de cette situation se manifestent encore aujourd'hui dans des contextes comme celui qui a prévalu à l'établissement de notre corpus, qui met en présence des anciens Aluku (qui étaient jeunes à l'époque dont parle Hurault), un Européen non locuteur d'aluku, et un jeune Aluku qui sert de traducteur.

Nous aborderons dans la partie suivante les aspects linguistiques de ces contacts, et en particulier le changement phonologique, l'emprunt lexical (qui va du mot parfaitement intégré phonologiquement et morphologiquement, au mot utilisé plutôt comme une alternance codique, et pas du tout intégré), l'alternance conversationnelle, motivée par la situation particulière dans laquelle se sont déroulés les enregistrements. A travers la description de ces changements linguistiques nous montrerons que les langues créoles se

comportent comme toute autre langue en contexte similaire, et qu'il n'est pas besoin d'invoquer une quelconque 'spécificité créole' ou une plus grande sensibilité au contact dans le contexte qui nous intéresse ici.

2. Aspects linguistiques du contact

2.1 Le corpus

Le corpus analysé pour cette étude correspond à des enregistrements d'entretiens réalisés sur le Maroni en Guyane française (à Maripasoula et à Papaïchton) qui mettent en situation de communication trois personnes : un locuteur francophone, qui comprend le créole et l'aluku mais ne les parle pas, ou très peu ; un ancien Aluku¹, qui parle sa langue maternelle et une forme de créole saint lucien, mais ne parle pas le français (sa connaissance du français se limite aux mots n'ayant pas de correspondance en aluku, et à un lexique de la modernité - administration, technologie, etc); un jeune Aluku qui, dans l'entretien, parle aluku ou français selon son interlocuteur². Il s'agit de récits de vie au cours desquels le jeune pose des questions sur les types d'activités que faisaient les anciens, sur le transport sur le Maroni, sur la vie avec les femmes, etc.

Ce corpus présente ce que Lüdi (1991: 54) appelle des *marques transcodiques* de "l'ensemble des phénomènes de

¹ Les entretiens ont été réalisés avec deux anciens, en des lieux différents.

² Ce jeune est bilingue aluku-français, comme tous les jeunes de sa génération qui ont été scolarisés sur le Maroni. Il est possible qu'il parle également un créole français (le créole guyanais s'il a vécu sur le littoral, ou une variante du créole saint-lucien encore parlée à Maripasoula), mais il ne l'utilise absolument pas au cours des entretiens.

contact linguistique, tels que code-switching, mélange de langues, interférence, emprunt, etc.". Plusieurs types de marques transcodiques ont retenu plus spécifiquement notre attention, elles seront définies plus en détails dans les sections suivantes : l'emprunt, le mélange codique, l'alternance conversationnelle.

La terminologie utilisée pour décrire ces phénomènes dans la littérature sur les contacts et les situations de communication bilingue est loin d'être homogène et consensuelle, nous n'entrerons pas ici plus avant dans ces débats, et nous donnerons une définition de ces concepts dans les sections suivantes (pour des détails, voir Zentella 1997, Auer 1999, Alby 2001, etc.).

Dans un premier temps, nous examinerons comment les mots créoles dérivés d'un mot français avec /r/ sont intégrés dans la langue aluku, qui ignore ce phonème. Nous examinerons ensuite les emprunts lexicaux faits par l'aluku au créole français, et les processus phonologiques utilisés pour les intégrer à la langue, puis le mélange codique, qui concerne des items lexicaux ou des syntagmes non intégrés phonologiquement ni morphologiquement. Et nous terminerons cet article par l'examen du phénomène d'alternance conversationnelle qui met en jeu les deux langues dans un contexte discursif large.

2.2 Phonologie : traitement du /r/ créole³

L'analyse phonologique des données montre que même si les contacts ont été intenses entre les populations parlant SL et celles parlant aluku, et le degré de bilinguisme assez élevé (voir section 1.4), ils n'ont pas été assez profonds pour engendrer des changements dans le système phonologique de l'aluku. Les mots créoles comportant des sons ne faisant pas partie de l'inventaire de ce dernier, comme le /r/, sont traités selon des stratégies qui ne remettent pas en cause le système global, et qui dépendent du contexte phonologique dans lequel se trouve le phonème.

Les résultats obtenus sont classés selon les contextes et les traitements différenciés qui en découlent tels qu'ils sont présentés par Nikiema (2002a, 2002b) : effacement; assimilation par labialisation; allongement vocalique compensatoire; etc.

A. R en position pré-vocalique

Le /r/, qui se maintient dans cette position dans tous les créoles français, est ignoré en aluku, et remplacé par un hiatus. Les deux voyelles en contact se maintiennent dans des syllabes différentes (il ne semble pas y avoir de diphtongaison, bien que les diphtongues fassent partie du système phonologique de l'akuku) :

³ L'étymologie des mots empruntés n'est pas toujours facile à établir entre les différents créoles français et le français. Ceci ne devrait cependant pas altérer notre démonstration dans la mesure où le comportement de l'aluku est similaire, quelle que soit l'origine du terme emprunté.

<i>français</i>	<i>aluku</i>	<i>SL</i> ⁴
farine	[fain]	farin
quarante	[kaãt]	karant
autorisation	[otoizasjõ]	(~ otorizé)

sauf devant /e/ ou entre deux voyelles palatales, où l'on assiste à une resyllabation avec introduction d'un glide [j] :

<i>français</i>	<i>aluku</i>	<i>SL</i>
déclaré	[deklaje]	déklaré
maré	[lamaaje]	lanmaré
mairie	[meji]	(en Guad ⁵ . méri)

B. R en position post-vocalique

En sainte-lucien, le /r/ est effacé dans cette position, que ce soit en début ou en fin de mot. Cependant, Carrington (1984) note l'existence, dans les parlers conservateurs, d'une opposition voyelle longue / voyelle mi-ouverte, qui serait une variante de /r/ en syllabe fermée. Il est possible que l'aluku, qui connaît l'opposition longues / brèves dans tous les contextes syllabiques, ait retenu cette opposition dans son intégration des mots créoles.

<i>français</i>	<i>aluku</i>	<i>SL</i>
cordelle	koodeli	kòdèl (en Guad.)

⁴ Les mots du SL sont tirés du dictionnaire de Mondesir et Carrington (1992). L'orthographe choisie par les auteurs propose le symbole /w/ pour transcrire les variations entre [r] et [w]. Pour des raisons de lisibilité et d'homogénéité par rapport aux différentes études sur les créoles français, nous avons fait le choix de transcrire avec r les mots contenant cette consonne latente. Pour tous les autres mots, nous respectons strictement l'orthographe proposée par Mondesir et Carrington (1992).

⁵ Le terme n'existe pas en SL.

normal	noomali	nòmali
dernier	deenje	dènyé

Ce qui motive l'allongement vocalique en aluku est bien la trace d'un /r/ dans la forme créole, et non pas la nature ouverte de la voyelle en créole (sinon on aurait *[kooodeeli]). Cependant, la nature de la voyelle semble jouer quand même un rôle dans ce contexte précis puisque les mots qui comporte /a/ dans ce même contexte (avant un /r/ en français) ne présentent pas l'allongement vocalique.

<i>français</i>	<i>aluku</i>	<i>SL</i>
cartouche	[katusu] (et non*[kaatusu])	katouch
marchandiz	[mafãdiz] (et non*[maafãdiz])	machandiz
décharger	[deʃaZe] (et non*[deʃaaZe])	déchajé
martiniquais	[matinike]	matniken

C. R en position post-consonantique

Dans beaucoup de mots où le /r/ se maintient en créole après une consonne, l'aluku procède à une vélarisation de ce /r/ > /w/, dans des contextes où la vélarisation n'est pas possible dans les créoles français (Nikiema parle d'assimilation du /r/ > /w/, car les contextes de réalisation de ce processus sont clairement labials – après une consonne bilabiale ou labio-dentale, ou devant une voyelle arrondie).

On a ainsi:

<i>français</i>	<i>aluku</i>	<i>SL</i>
la guerre 39	[lagEtwãtnoef]	ladjé ⁶ trent nèf
transporter	[twanspote]	transpoté

⁶ Mais lagè en Guad.

et, dans les contextes identiques à ceux des créoles français :

<i>français</i>	<i>aluku</i>	<i>SL</i>
présent	[pwezã]	prézan
après	[apwE]	apré
francs	[fwã]	fran
roche	[woʃ]	roch

Il est intéressant de noter que le groupe consonantique /Cw/ formé à la suite de l'adaptation des mots créoles au système aluku n'est pas très fréquent dans le schéma syllabique de cette dernière, mais il n'est pas impossible. S'il venait à se généraliser, ce phénomène pourrait entraîner des changements dans la structure syllabique de l'aluku.

D. Effacement de /r/ en position post-consonantique en finale de mot

La position finale de mot et de syllabe est très contrainte en aluku, puisque seule une consonne nasale, vélaire ou homorganique à la consonne suivante, est autorisée dans ce contexte. Les créoles français sont plus souples et acceptent les consonnes autres que nasales en coda.

Cependant, les groupes de type Cr sont interdits : les créoles français opèrent donc une réduction systématique des groupes consonantiques de ce type, avec la chute du /r/ final.

Dans le corpus étudié, l'aluku conserve le schéma créole et les consonnes en coda, ce qui est surprenant par rapport aux patrons syllabiques possibles de la langue. On s'attendrait en effet à de l'épenthétisation, qui n'a pas (ou pas encore ?) lieu. Ceci est le signe d'emprunts non intégrés : leur intégration –si intégration il y a un jour- verra soit l'apparition de voyelles épenthétiques (régulation interne;

c'est ce qui s'est passé pour des emprunts faits au créole il y a longtemps), soit le changement du système syllabique de l'aluku sous la pression des mots d'emprunt de plus en plus nombreux (facteur externe de changement).

Les exemples rencontrés sont les suivants :

<i>français</i>	<i>aluku</i>	<i>SL</i>
litre	[lit] ⁷	lit
libre	[lib]	lib
transfert	[tRāsfe]	
gendarme	[zādam]	jandam

En conclusion

L'analyse des mécanismes de changement phonologique lors de l'emprunt de mots créoles en aluku montre bien qu'en dehors d'un contexte spécifique (celui des consonnes non nasales en coda), le système aluku n'est pas affecté dans son ensemble et que le /r/ créole, inexistant en aluku, est traité différemment selon ses contextes d'apparition.

On n'observe donc pas, sur le plan phonologique, de modifications radicales et durables du système de l'aluku au contact du SL. Les règles décrites ne relèvent pas d'un processus de dé- ou de créolisation, mais répondent à un besoin d'intégration de mots allogènes, tel qu'on le rencontre dans les cas de « language maintenance » (cf Thomason & Kaufman 1988).

⁷ On trouve aussi *liti* dans le corpus, qui est un emprunt intégré, alors que [lit] doit être considéré comme un mélange codique (voir section 3 ci-dessous).

3. L'emprunt

Les corpus relevés auprès des anciens Aluku sont particulièrement riches en emprunts au créole. Ceci n'est pas surprenant si l'on considère que ces enregistrements relatent une époque où de nombreuses nouveautés sont entrées dans la culture et la langue aluku par le biais de l'orpaillage, activité essentiellement menée par des locuteurs de créole de Sainte-Lucie.

On distinguera ici entre emprunts et mélanges codiques, même si cette distinction est loin d'être consensuelle dans la littérature sur le bilinguisme, et même si la définition de l'emprunt n'est pas toujours claire, en particulier parce que se mêlent des critères d'ordre linguistique (adaptation de la structure phonologique, morphologique, etc à la langue emprunteuse) et sociolinguistique (degré de conscience du locuteur par rapport à l'intégration du mot; analyses quantitatives pour en déterminer la diffusion, etc.).

On retiendra pour les emprunts la définition assez large de Hamers & Blanc (1983 : 451) : "élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue".

Par ailleurs, la distinction faite par Poplack & Meechan (1995 : 200) entre emprunts établis, '*which typically show full linguistic integration, native-language synonym displacement, and widespread diffusion, event among recipient language monolinguals*⁸' et emprunts occasionnels, qui '*need not satisfy the diffusion requirement*⁹', nous

⁸ « qui typiquement montrent une intégration linguistique complète, un remplacement des synonymes de la langue maternelle et une diffusion large, même parmi les monolingues de la langue emprunteuse »

⁹ « qui n'ont pas besoin de satisfaire à la condition de diffusion ».

semble couvrir relativement bien les phénomènes rencontrés ici.

3.1 Emprunts établis

Un certain nombre d'emprunts, qui peuvent dater de la période de l'orpaillage, ont été bien intégrés au système phonologique de la langue. On les trouve dans les discours des deux locuteurs interviewés, mais aussi dans les discours monolingues, où ils ne sont plus identifiés comme des emprunts par les locuteurs.

3.1.1 Origine supposée

L'origine de ces emprunts n'est pas toujours claire, on en donnera quelques exemples ci-dessous :

aluku	étymologie
dabisan	<i>danmjann</i> (SL)
ladyo	<i>radio</i> (SL) ou <i>radio</i> (CG, Guad.?)
bagasi	<i>bagaj</i> ¹⁰ (CG, Guad.?)
katusu	<i>katouch</i> (SL)
liti ¹¹	<i>lit</i> (SL)
pi	<i>pi</i> (SL)
masini	<i>machin</i> (SL)
lesansi	<i>lesans</i> (SL)
patata	<i>patat</i> (SL)
senki	<i>zeng</i> (SL)
letilisi / elitilisi	<i>lèktrisé</i> (Guad.)
politiki	<i>politik</i> (SL)

¹⁰Le SL a *bagai*. Le terme *bagasi* peut être un emprunt à un autre créole des Antilles ou au guyanais.

¹¹ En variation libre avec la forme [lit], décrite en D ci-dessus.

3.1.2 *Changements phonologiques observés*

Les processus de changement phonologiques appliqués aux mots d'emprunts pour les intégrer au système aluku sont pour certains caractéristiques des périodes de créolisation (telle que l'épenthétisation, décrite dans Alber & Plag 2000, Plag & Uffman 1999, pour les créoles anglais du Surinam), mais sont également mentionnées dans des contacts entre d'autres types de langues (voir par exemple le contact entre kali'na et français, où s'illustrent la palatalisation, l'épenthétisation Lescure 1986 et Alby 2001). Les résultats obtenus peuvent être classés selon quatre mécanismes phonologiques.

A. Introduction systématique d'une **voyelle épenthétique** pour rétablir le schéma syllabique CV. La voyelle épenthétique est toujours haute, majoritairement /i/, mais aussi /u/ : le conditionnement semble être dicté par un phénomène d'harmonie vocalique.

voyelle d'avant + /i/

bagasi

koodeli

gasi

voyelle d'arrière + /u/

pomu

muntolu

katusu

B. **Chute d'une consonne en fin de syllabe** pour rétablir également le schéma syllabique de type CV. Ce mécanisme est beaucoup plus rare :

lektrisé¹²>

chute du k final de la première syllabe (seule une nasale peut fermer une syllabe en aluku)

resyllabation du groupe tr > ti-li¹³

chute de la syllabe finale¹⁴

> **letilisi**

C. **Modification du timbre vocalique** pour coïncider avec l'une des 5 voyelles orales de l'aluku, avec en particulier la délabialisation du /y/ français vers /i/ (on a la même chose en créole français, mais également dans de nombreuses langues qui empruntent au français)

D. Traitement particulier de la **palatalisation**, en raison du caractère non distinctif du trait palatal en aluku. On observe alors soit une palatalisation à la suite de l'épenthétisation d'un i après /s/ :

gaz > **gasi** [gaʃi], **bagasi** [baɡaʃi]

ou la dépalatalisation dans le mot aluku devant une voyelle non palatale :

katouch > **katusu** car *[ʃu] est une combinaison impossible en aluku

¹² D'après l'orthographe de Tourneux et Barbotin 1990.

¹³ Le traitement du groupe /tr/ est ici très différent de ce qui a été décrit dans la première partie.

¹⁴ La chute de la syllabe finale peut être due à une harmonisation vers un mot de 4 syllabes, les mots de 5 syllabes étant peu fréquents dans la langue.

Le type de changement phonologique rencontré est certes celui qui a prévalu à la création des mots aluku à partir du stock lexical anglais, mais ce sont également des processus qui se retrouvent de façon récurrente dans les phénomènes d'emprunt (On renverra à la thèse de Alby (2001) sur le contact kali'na-français en Guyane, où deux langues très éloignées des créoles présentent des changements similaires – resyllabation par chute de consonne finale ; épenthétisation ; palatalisation ; etc). On voit alors qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une quelconque spécificité créole pour décrire des mécanismes par ailleurs largement répandus.

3.2 Emprunts occasionnels non intégrés

Nous parlerons d'emprunts non intégrés à partir du moment où au moins l'un des segments ou la structure syllabique du mot ne correspond pas à la structure phonologique et syllabique de l'aluku.

Ces mots sont généralement le fait de l'introduction d'une réalité nouvelle et ne sont pas en concurrence avec un mot autochtone. Certains sont par ailleurs typiquement empruntés au créole ou au français par l'ensemble des langues de Guyane, et en particulier par les langues amérindiennes (voir Lescure 1986). Bien que massif dans certains domaines au moment de l'orpaillage, l'emprunt de mots créoles non-intégrés n'a pour l'instant pas affecté le système phonologique de l'aluku. Ceci pourrait cependant changer avec le nombre croissant d'enfants bilingues français-aluku du fait de leur scolarisation.

3.2.1 Exemples d'emprunts au créole

SL	aluku	
farin-frans	[fain fwãs]	farine de froment
bonm	[bõm]	seau
ladwenn	[ladwan]	douane
jandam	[zãdam]	gendarme

3.2.2 Traces linguistiques de la non-intégration :

- présence de consonnes finales non compatibles avec le schéma syllabique de l'aluku (/s/, /m/)
- nasalisation/oralisation des voyelles : présence de voyelles nasales dans un contexte consonantique oral (fwãs, zãdam) / ou au contraire non nasalisation de voyelles en contexte consonantique nasal (ladwan ; zãdam ; fain).

3.2.3 Exemples d'emprunts au français :

Dans beaucoup de cas, c'est plutôt le contexte historique de l'introduction de ces mots qui nous laisse penser qu'ils sont empruntés au français plutôt qu'au créole.

l'administration	[lamiçtaçjõ]
quinze chevaux	[kesjivo]
aviation	[avjasjõ]]]
autorisation	[otoizaçjõ]
expédition	[eçpediçjõ]

3.2.4 Traces linguistiques de la non-intégration

- consonnes en coda non compatibles avec le schéma syllabique aluku (*lamɨɕtaɕjɔ̃* ; *kɛsʃivo*)

- exemple du mot 'chevaux ' : ce terme est une forme directement adaptée du français, alors que celle du créole est *chouval* ; le schwa est réinterprété comme un /i/, phénomène attesté dans les contextes d'alternance :

[atãdigòl] à l'époque de De Gaulle
[seditu] il y a de tout

4. Mélange codique

Nous aborderons dans cette partie tous les phénomènes qui relèvent du mélange de codes, c'est-à-dire ceux qui sont révélateurs d'un discours bilingue déclenché par la situation de communication particulière (présence d'un locuteur non alukuphone). On décrira les phénomènes d'insertion d'items ou de constituants (limités à des unités linguistiques réduites, au sein d'un énoncé).

4.1 Insertion d'items

On trouve des mots appartenant à des catégories lexicales variées, qui sont vraisemblablement plutôt d'origine française que créole. Ils ne présentent aucun trait d'intégration au système phonologique de la langue et la plupart sont en concurrence avec un mot déjà existant en aluku. On peut interpréter ce phénomène d'insertion à la lumière de la situation de communication : la présence d'un locuteur francophone déclenche chez le locuteur alukuphone l'utilisation de mots plus proches de la langue de son

interlocuteur. On est dans une démarche volontaire, très différente de celle décrite dans la partie précédente sur les emprunts. Il s'agit véritablement d'une stratégie discursive dans la dynamique du discours bilingue.

Nous classerons les items insérés selon leur catégorie lexicale :

- noms :

mot français	loc.aluku ¹⁵	mot aluku
station (débarcadère)	[çtaçjõ]	lanpeesi
embouchure	[ãbuçψ]	libamofu
problème	[pwoblɛm]	toobi

- adjectifs numéraux¹⁶ :

mot français	loc.aluku	mot aluku
soixante et un	[swasãtɛ]	sigisitenti a wan
quarante cinq	[kaãtsek]	fotenti a feyfi
cinquante huit	[sekãtwit]	feyfitenti a aytin

- mots grammaticaux :

mot français	loc.aluku	mot aluku
après	[apwɛ]	baka
enfin	[afɛ]	ko u taki

¹⁵ Mot tel qu'il est prononcé par le locuteur aluku.

¹⁶ En ndyuka et en pamaka, les adjectifs numéraux sont de plus en plus empruntés au néerlandais, et les numéraux propres ne sont presque plus utilisés. Il est possible que le même phénomène se passe en aluku avec les numéraux du français. On ne serait alors dans ce cas plus dans un cas d'insertion mais d'emprunt, selon le critère de diffusion. Nous ne disposons pas assez d'enregistrements récents faits chez les jeunes pour infirmer ou confirmer cette donnée.

4.2 Insertions de constituants mixtes ou non

Nous examinerons dans cette section la façon dont sont insérés des constituants plus larges que les items isolés, et nous nous intéresserons tout particulièrement aux syntagmes mixtes qui présentent des termes en aluku et en SL dans les constructions génitives.

L'ordre des mots dans les constructions génitives est l'un des points sur lesquels les créoles de base romane et ceux de base germanique s'opposent, dans la mesure où ils suivent l'ordre de détermination de la langue lexicatrice de base. Ainsi, les créoles français respectent l'ordre déterminé / déterminant, alors que l'aluku respecte l'ordre déterminant / déterminé dans la construction directe, ou déterminé / déterminant dans la construction avec le médiateur **fu** dans les constructions génitives.

Dans la construction de syntagmes mixtes, mettant en œuvre des lexèmes aluku et créoles (ou français), l'ordre des constituants dépend de la langue dans laquelle est énoncée la tête du syntagme. Là encore, il s'agit d'un phénomène particulièrement bien décrit dans la littérature sur le contact (Myers-Scotton 1995 sur le problème de la langue matrice).

Les trois constructions génitives possibles en aluku se retrouvent dans les syntagmes mixtes, et leur distribution dépend directement de la langue du nom tête de syntagme :

ordre Dant / Dé, tête de syntagme en aluku :

Cet ordre se trouve dans des constructions où la tête de syntagme est en aluku, nous en présenterons quelques exemples :

39 yali	l'année 1939
lage 39 yali	l'année de la guerre 39
na plastik saka	dans un sac en plastique
[fiZide] sani	les 'trucs' de réfrigérateur

ordre Dé / Dant, tête de syntagme en créole

Cet ordre se trouve dans des syntagmes où les deux termes sont en créole :

lage 39	la guerre 39
bom petrol	un baril de pétrole
bom 18 lit	un baril de 18 litres
bom farin	un baril de farine

ordre Dé/Dant, ordre créole intégré dans la construction médiate aluku

La tête de syntagme est majoritairement en créole (ordre compatible) :

patoon fu boto	le patron du canot
den bidon fu a ten de	les bidons de cette époque-là
den abitasjon fu den	leurs habitations
responsable fu den sani de	le responsable de cette affaire

On trouve une seule occurrence de ce type de syntagme avec une tête en aluku, mais cette construction ne contredit pas l'hypothèse puisqu'elle respecte l'ordre aluku de la construction médiate.

a ten fu mai

Alby (2001) décrit un phénomène tout à fait comparable pour le parler bilingue kali'na / français, où la langue matrice (selon le concept de Myers-Scotton) du verbe

détermine l'ordre des mots¹⁷ : le verbe principal en français implique automatiquement un ordre des constituants SVO, même si ceux-ci sont en kali'na / le verbe principal en kali'na entraîne automatiquement un ordre des constituants SOV, même si ceux-ci sont en français.

Là encore, le contact entre créole sainte-lucien et aluku engendre donc des processus de changement largement attestés dans des situations de contact mettant en jeu des langues non créoles et typologiquement diverses.

5. Alternance codique

Nous utilisons le terme d'alternance codique pour désigner le passage, dans le discours d'un même locuteur, d'un code linguistique à un autre, dans une unité plus grande que seulement le constituant.

Cette alternance relève de ce que Auer (1999) définit comme du '*participant-related switching*', c'est-à-dire qu'elle est directement motivée par la situation de communication, et en particulier par le type d'échange entre les participants. Elle est provoquée par un échange direct entre l'interviewer, qui n'est ni alukophone ni créolophone mais qui comprend les deux langues, et le locuteur aluku qui adapte alors son discours pour se faire comprendre de son interlocuteur sans avoir besoin d'une traduction.

Ce type d'échange est clairement l'élément déclencheur des passages en alternance, qui n'apparaissent pas du tout dans le discours des grandes personnes aluku en dehors de ce contexte de communication très particulier. En particulier, tant que l'entretien se déroule uniquement entre le jeune Aluku (qui ne s'adresse jamais en créole à l'ancien) et

¹⁷ Le kali'na est une langue SOV, contrairement au français SVO.

l'ancien, on ne rencontre pas du tout d'alternance conversationnelle¹⁸.

Les alternances codiques sont de plus en plus nombreuses au fur et à mesure de l'avancée de l'entretien, et sont simultanées à des interventions directes du locuteur de français (qui la plupart du temps n'intervient pas du tout, c'est le jeune aluku qui pose les questions aux anciens).

L'alternance codique se fait dans une variété de créole de Sainte-Lucie, dont la forme est certainement celle de créole 'langue seconde', et qui comporte un certain nombre de formes erronées par rapport à la syntaxe du créole : il n'est pas de notre propos de décrire ici la variante de créole parlée par les locuteurs aluku, nous nous intéresserons avant tout au mécanisme d'alternance. Nous ferons cependant un relevé rapide des caractéristiques 'sainte-lucienne' (et non guyanaises) de ce créole :

- utilisation du verbe **ni** 'avoir', du SL (et pas **gen** du CG)

koté i voyé latè¹⁹, i ni bwa konsa

là/3sg/envoyer/terre/3sg/avoir/bois/comme ça

Là où il envoyait la terre, il y a de la forêt comme ça.

- les pronoms personnels : la forme utilisée pour la 2ème pers. sg est **ou** (SL), et non pas **to** (CG). Pour la première personne, on a une forme qui varie entre **mo** / **mwèn**, variation également attestée en sainte-lucien (cf Carrington 1984 : 92).

¹⁸ En revanche, on trouve beaucoup d'emprunts, intégrés ou non, dans le discours du locuteur aluku en tour de parole monolingue.

¹⁹ Le créole a la forme 'tè', et non pas 'latè'. Est-ce une généralisation des structures art-N acquises en créole langue seconde par le locuteur (sur le modèle de lagè 'guerre' / lamaaye 'la marée', etc.)?

u pézé lò konsa

tu/peser/l'or/comme ça.

Tu pesais l'or comme ça.

isi mwen ka fè plans

ici/1sg/prog/faire/planche

Ici, je fais des planches.

mo travay balata, mo travay lò

1sg/travailler/caoutchouc/1sg/travailler/l'or

J'ai travaillé dans le caoutchouc, j'ai travaillé dans l'or.

- la construction possessive avec les pronoms personnels suit l'ordre connu en SL, à savoir N+Det poss, et non pas Det poss +N comme en CG :

granpè mwen²⁰, i ka apelé Aponsi, travay lò

grand-père/1sg/3sg/prog/appeler/Aponsi/travailler/l'or

Mon grand-père, il s'appelle Aponsi, a travaillé l'or.

Nous donnons en annexe un extrait de texte plus large pour illustrer le mécanisme *d'alternance codique*.

Le premier tour de parole, en créole, fait suite à une tirade en français du jeune homme qui explique au locuteur francophone ce que l'ancien vient de raconter. Ce passage en français déclenche la prise de parole en créole par l'ancien.

Le second tour de parole, monolingue aluku, est un échange entre le jeune homme et l'ancien. C'est le jeune qui relance l'entretien en aluku. On a un exemple de mélange codique

²⁰ Nous ferons remarquer ici que cette forme est typique du saint-lucien, la construction possessive se faisant en effet avec un marqueur de possession a (ou an) dans les autres créoles des Antilles françaises (Bernabé, 1987).

dans cet échange avec le terme 'lò', qui désigne l'or. C'est dans ce type de tour de parole que les emprunts et les mélanges codiques sont les plus nombreux.

Le troisième tour de parole, mixte français / créole, est là encore le résultat de la prise de parole en français par le locuteur francophone, qui déclenche une réponse en créole de l'ancien. Il reprend cependant rapidement l'entretien en aluku, langue dans laquelle il se sent bien évidemment plus sécurisé. En conclusion sur ce phénomène, il semble important de préciser que ce type d'alternance conversationnelle est entièrement motivé par la particularité de la situation de communication (situation d'entretiens) et ne se rencontre que très rarement dans une conversation monolingue entre, par exemple, deux anciens Aluku. En revanche, les emprunts sont fréquents dans les discours monolingues également.

Conclusion

Nous avons cherché à montrer que les mécanismes linguistiques du changement qui affectent une langue créole ne sont pas originaux. Ils s'inscrivent dans la tradition de la description des situations de communication bilingues, non seulement en produisant les mêmes types de changements, mais aussi en soulevant les mêmes problèmes théoriques que ceux rencontrés lors du contact entre des langues typologiquement diverses (distinction entre emprunt et mélange, identification de la langue matrice, etc.). Il semblerait donc bien que la 'spécificité créole' n'existe pas non plus dans le contact de langues, et que, bien qu'historiquement liés à une situation de contact, les langues créoles ne soient pas pour autant plus sensibles au changement que les autres langues.

A la lumière de ces descriptions, il serait intéressant de revoir le concept de décréolisation pour en examiner la légitimité linguistique. Rien ne permet de dire, en effet, que les mécanismes linguistiques du contact entre un créole et sa langue lexicatrice de base sont si différents de ceux décrits précédemment. Comme le rappellent Thomason & Kaufamn (1988 : 203), « *the process of decreolization is essentially a borrowing process* »

Et ne confond-on pas alors décréolisation comme phénomène sociohistorique (de la même façon que le processus de créolisation est avant tout social et historique), et changement linguistique induit par le contact?

Bibliographie

ALBER B. & PLAG I., 2000. Epenthesis, Deletion and the Emergence of the Optimal Syllable in Creole. In *Conference Presentations*. 13th Biennial Conference, 16-19th August 2000, University of the West Indies, Mona, Jamaica. (pp 1-23).

ALBY S., 2001. *Contacts de langue en Guyane française : une description du parler bilingue kali'na – français*. Université Lumière Lyon II, dissertation pour l'obtention du doctorat, ms.

AUER P., 1999. From code-switching via language mixing to fused lects : toward a dynamic typology of bilingual speech. In *International Journal of Bilingualism*. Vol 3. N° 4, déc.1999. pp 309-322.

BARTENS A., 2002. Another short note on Creoles in contact with non-lexifier prestige languages. In *JPCL* 17 : 2. pp 273-278.

BARTHELEMI G., 1995. *Diksyoner pratik kreol gwiyané – franse*. Ibis Rouge Editions, Cayenne.

- BILBY K., 2002. L'aluku : un créole surinamien en territoire français. In Goury L. Ed. *Amerindia 26/27. Langues de Guyane*, pp. 279-292.
- BERNABE J., 1987. *Grammaire créole. Fondas kréyol-la*. L'Harmattan.
- BOYD S., ANEDERSSON P. & THORNELL C., 1991. Patterns of incorporation of lexemes in language contact : language typology or sociolinguistics? In *Papers for the symposium on code-switching in bilingual studies : Theory, significance and perspectives*. ESF Scientific Networks, pp.463-488.
- CARRINGTON LD., 1984. St Lucian Creole : a descriptive analysis of its phonology and morpho-syntax. *Kreolishe Bibliothek*, Vol 6. Hamburg : Buske.
- CORNE C., 1999. *From French to Creole*. Westminster Creolistics Series 5. University of Westminster Press.
- FAUQUENOY M., 1972. *Analyse structurale du créole guyanais*. Klincksieck, Paris.
- FERGUSON C., 1959. Diglossia. In *Word*, 15. pp325-340.
- GOURY L., 1999. *Le ndyuka, une langue créole du Surinam et de Guyane française*. L'Harmattan, Paris.
- GOURY L. & MIGGE B., 2003. *Grammaire du nengee. Introduction aux langues aluku, ndyuka et pamaka*. Collection Didactiques. IRD Editions, Paris.
- HERZFELD A., 1999. El criollo limonense vive aun. In Herzfeld A. & Lastra Y. Eds. *Las causas de la Desaparicion y del Mantenimiento de las lenguas en las Naciones de América*. Unison, Sonora (Mexique).
- HURAUULT J., 1961. *Les noirs réfugiés Boni de la Guyane française*. IFAN, Dakar.
- HUTTAR G. & HUTTAR M., 1994. *Ndyuka*. Routledge, Londres.

- JENNINGS W., 1995. The first generation of a creole society; Cayenne 1660-1700. In Baker P. Ed. *From contact to creole and beyond*. University of Westminster Press, Londres. pp 21-40.
- LECONTE F. & CAITUCOLI C., 2003. Contacts de langue en Guyane : une enquête à Saint-Georges de l'Oyapock. In Billiez J. dir. *Contacts de langues : modèles, typologie, interventions*. L'Harmattan, Paris. pp 141-159.
- LÜDI G., 1991. Les apprenants d'une L2 code-switchent-ils et, si oui, comment? In *Papers for the symposium on code-switching in bilingual studies : Theory, significance and perspectives*. ESF Scientific Networks, pp.47-71.
- MIGGE B. 1998. *Substrate influence in the formation of the Surinamese Plantation Creole: a consideration of socio-historical data and linguistic data from Ndyuka and Gbe*. Dissertation de PhD. Université de l'Ohio.
- MILROY L. & MUYSKEN P. eds, 1995. *One speaker, two languages. Cross-disciplinary perspectives on code-switching*. Cambridge University Press.
- MONDESIR J., compiler, L. D. CARRINGTON, ed. 1992. *Dictionary of St. Lucian Creole. Part 1: Kwéyol-English. Part 2: English-Kwéyol*. Mouton de Gruyter, Francfort.
- MUFWENE S., 2002. *The Ecology of Language Evolution*. Cambridge University Press, Cambridge.
- MUFWENE S., 1994. On decreolization : the case of Gullah. In M.Morgan Ed. *Language and the Social Construction of identity in Creole situations*. Center for Afro-American Studies, UCLA, Los Angeles. pp. 63-99
- MYERS-SCOTTON C. 1995. A lexically based model of code-switching. L.Milroy and P.Muysken Eds.
- NIKIEMA E., 2002. *L'R créole: structure interne et distribution segmentale*. Communication au Xème Colloque International des Etudes Créoles. 24-29 octobre 2002, Saint Denis de la Réunion.

- NIKIEMA E., 2002b. Phonétique et phonologie des créoles. Les (parlers) français ont le schwa, les créole ont l'r. In C.Bavoux & D.de Robillard Eds. *Linguistique et créolistique*. Univers Créoles 2. Anthropos, Paris. pp. 77-96.
- ORRU J-F., 2001. *Les communautés isolées de Guyane et la France, de la colonisation à la globalisation*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris-Sorbonne.
- PLAG I. & UFFMAN C., 2001. Phonological restructuring in Creole: the Development of Paragoge in Sranan. In Neumann-Holzschuh I. & Schneider E. Eds. *Degrees of restructuring in creole languages*. John Benjamins, Amsterdam.
- PEYRAUD F., 1983. *Structure de l'énoncé en créole guyanais*. Thèse de 3ème cycle, Université Sorbonne Nouvelle. ms.
- POPLACK S. & MEECHAN M., 1995. Patterns of language mixture : nominal structure in Wolof-French and Fongbe-French bilingual discourse. In Milroy L. & Muysken P. Eds. pp 199-232.
- RENAULT-LESCURE O., 1985. *Evolution lexicale du galibi, langue caribe de Guyane française*. Editions de l'ORSTOM. Paris.
- ROMAINE, S. 1988. *Pidgin and creole languages*. Longman, New York.
- SMITH N., 2002. The history of the Surinamese Creoles : Origin and differentiation. In Carlin E. & Arends J. Eds. *Atlas of the languages of Suriname*. KITLV, Leiden. pp 131-182.
- SMITH N. (1987) *The Genesis of the Creole Languages of Surinam*. Universites van Amsterdam. ms.
- SNOW P., 2000. Caribbean creole/non-lexifier contact situations : a provisional survey. In *JPCL 15 : 2* . pp 339 – 343.

- SNOW P., 2000. The case for diglossia on the Panamian island of Bastimentos. in *JPCL 15 : 1*. pp. 165-169.
- STROBEL M.B., 1998. Les gens de l'Or. Mémoire des orpailleurs créoles du Maroni. Ibis Rouge Editions, Petit-Bourg, Guadeloupe.
- THOMASON S.G & T.KAUFMAN, 1988. *Language Contact, Creolization and Genetic Linguistics*. University of California Press, Berkeley and Los Angeles.
- TOURNEUX H. & BARBOTIN M. 1990. *Dictionnaire pratique du créole guadeloupéen*. Karthala – ACCT, Paris.
- WASHABAUGH W., 1977. "Constraining Variation in Decreolization." In *Language*, Vol. 53 (2), pp. 329-353.
- WINFORD D., 2002. Creoles in the context of Contact Linguistics. In Glenn Gilbert (ed.) *Pidgin and Creole Linguistics in the twenty-first century*, 287-354. Peter Lang, New York.
- ZENTELLA A.C, 1997. *Growing up bilingual : Puerto Rican children in New York*. Blackwell, Oxford

Notes de lecture

**The Syntax of Cape Verdean Creole.
The Sotavento Varieties.**

Marlyse Baptista
John Benjamins, Amsterdam.

par Sibylle Kriegel

The Syntax of Cape Verdean Creole. The Sotavento Varieties, publié chez Benjamins dans la collection « Linguistics Today », est une version sensiblement revue de la thèse de doctorat (Ph.D) de Marlyse Baptista et concerne essentiellement la morphosyntaxe des variétés basilectales parlées dans les îles « sous le vent » de Brava, Fogo, Santiago et Maio de l'archipel du Cap Vert.

Le volume est organisé en huit chapitres. Après une introduction concernant les objectifs, la méthodologie ainsi que la base de données, Baptista présente dans le 2^e chapitre un bref aperçu sociohistorique de la genèse du créole capverdien (CVC = Cape Verdian Creole) aboutissant au constat, important sur le plan théorique, que locuteurs adultes (L2) et enfants (L1) ont joué un rôle déterminant dans la formation du capverdien. Les chapitres 3, 4 et 5 traitent de façon détaillée et approfondie une série de phénomènes morphosyntaxiques dans une perspective descriptive. Le chapitre 3 est consacré à la phrase nominale, il analyse des catégories nominales telles que les déterminants et les noms (3.1.), les paradigmes pronominaux (3.2.) ainsi que les adjectifs (3.3).

Sibylle Kriegel - CNRS, UMR 6057, Aix-en-Provence
© 2005, *Etudes Créoles*, vol. XXVIII, n°1, pp. 207 - 212

Ce chapitre révèle parfaitement la complexité du système référentiel et développe notamment l'importance de la détermination zéro, si répandue dans les langues créoles. Le sous-chapitre 3.1.2 sur les stratégies de pluralisation nous renseigne sur la productivité de la suffixation plurielle, au moins pour les animés et les définis, et s'avère ainsi particulièrement révélateur pour la discussion sur l'existence ou non de morphologie dans les créoles (débat théorique actuel sur l'existence d'un type créole). Dans le système pronominal, la morphologie et la distribution des clitiques et des non-clitiques s'avèrent complexes et sujettes à beaucoup de contraintes, analyse reprise en détail et dans une perspective théorique dans le chapitre 8. Enfin, les adjectifs, en partie accordés, ont des propriétés distributionnelles et peuvent être rédupliqués.

Dans le chapitre 4, Baptista présente une analyse détaillée de la phrase verbale mais, afin de compléter son étude, elle aborde aussi la négation (4.10) et des constituants divers tels que les quantificateurs, les adverbes, conjonctions et prépositions (4.11). Au cœur de ce chapitre se trouvent le verbe et les marqueurs TMA (4.1.-4.4.) qui sont au nombre de quatre et qui peuvent se combiner de diverses manières (4.2.2). L'interprétation de la forme non marquée du verbe dépend globalement de sa stativité ou de sa non-stativité (4.1) bien que Baptista problématise ces notions en 4.4. *Ta* est une marque polyvalente qui peut, selon le contexte et la combinatoire avec d'autres marques, surtout assumer des valeurs habituelles et itératives sans oublier son fonctionnement comme marque de l'infinitif. La marque perfective *dja* peut prendre des positions variées dans la phrase. La marque *sta*, préposée comme *ta*, prend surtout des valeurs progressives et duratives. La marque de l'antérieur *-ba* apparaît sous forme de suffixe. C'est en ces deux derniers points (opposition entre *sta-ta* et *-ba* suffixe) que le

système TMA capverdien diffère sensiblement du modèle bickertonien du fonctionnement des systèmes TMA dans les langues créoles (4.3, discussion de Silva 1985 et 1990). Les autres sous-chapitres concernant la phrase verbale abordent les phénomènes de la copule (4.5), la reduplication verbale (4.6), la passivation (4.7), les sériels (4.8) et l'impératif (4.9). Le chapitre 5 est réservé aux patrons syntaxiques de base, comme par exemple les constructions à objet double (IO-DO obligatoire), les prédicats secondaires ainsi que des variations dans l'ordre des mots : d'abord, deux phénomènes peu communs dans les langues créoles en général, à savoir l'inversion sujet-verbe (5.2.1) et la variabilité de la position du verbe par rapport aux adverbes et aux quantificateurs (5.2.2., sert de base au chapitre 7). Par la suite sont abordés la topicalisation (5.2.2), la dislocation de la phrase nominale (dislocation à gauche et à droite) et les questions (5.2.8).

Le chapitre 6 qui concerne les catégories fonctionnelles et la structure de la phrase sert de lien entre les chapitres descriptifs 3, 4, 5 et les chapitres 7, 8. Ces chapitres sont d'ordre théorique et s'inscrivent dans la théorie générativiste, plus précisément dans le cadre du programme minimaliste.

Le chapitre 7 intitulé « La syntaxe verbale du créole capverdien » est centré sur les symptômes du *verb raising* dans le créole capverdien et met sérieusement en cause cette théorie qui associe le mouvement verbal à la richesse flexionnelle d'une langue. Comme d'ailleurs dans d'autres créoles, le verbe peut être déplacé malgré la quasi-absence de morphologie verbale et l'absence totale de congruence entre le sujet et le verbe. Ces faits sont interprétés de façon détaillée dans le cadre minimaliste et aboutissent à des implications importantes dans le cadre de la théorie chomskyenne.

Après un bref récapitulatif (voir déjà chapitre 3) de la distribution des pronoms clitiques et non-clitiques (8.1), Baptista propose en 8.2 une définition heuristique et introduit les différents tests permettant de juger du statut de clitique. En 8.3, elle aborde les différentes théories concernant la position des clitiques pour arriver en 8.4 à un classement des clitiques du CVC en quatre catégories selon leurs propriétés syntaxiques et phonologiques. Par la suite, elle poursuit une discussion d'ordre théorique (*licensing conditions, ban on clitic clustering, double clitic constraint*) qui aboutit à toute une série de conclusions, dont la plus importante concerne un trait inhabituel pour une langue créole : le CVC serait, comme probablement le créole haïtien, une langue « pro-drop » radicale.

L'ouvrage de Baptista constitue une avancée capitale dans la description du créole capverdien. Dans une perspective comparative, des allusions plus fréquentes à d'autres créoles seraient utiles pour le lecteur créoliste. Mais évidemment, cela n'est pas l'objectif principal d'un ouvrage qui frappe non seulement par son exhaustivité descriptive mais aussi par son ancrage théorique « hard core ». Le livre a plusieurs mérites très importants :

Il arrive à concilier théorie générativiste et analyse scrupuleuse de données authentiques. Ceci non seulement grâce à la compétence de locutrice native (elle est originaire de Brava) de l'auteur mais aussi par la collection d'un important corpus. Il comprend essentiellement des variétés orales et basilectales que Baptista a recueillies lors de plusieurs séjours sur le terrain ces dernières années. Les conversations informelles sont en partie (12) accessibles sous forme de CD, compris dans le livre. Il serait éventuellement souhaitable de mettre à la disposition de la communauté ces

documents sonores sous forme transcrite (l'auteur a transcrit 83 interviews).

Dans son introduction, Baptista relève un véritable défi en parlant du public diversifié à qui s'adresse le livre. Voici le 2^e grand atout de l'ouvrage : après une lecture approfondie, on ne peut que constater qu'elle a parfaitement réussi à satisfaire et les attentes des lecteurs chomskiens et celles des « non-initiés ». Notamment, dans les chapitres descriptifs (3, 4, et 5) la terminologie générativiste est réduite à un minimum et l'auteur se contente de renvois aux chapitres théoriques. Ainsi, toute la partie descriptive est parfaitement transparente et lisible non seulement pour des linguistes de tous les bords théoriques mais aussi pour un public intéressé tel que les locuteurs des variétés concernées.

Palenque, Cartagena y Afro-Caribe : historia y lengua.

Yves Moñino et Armin Schwegler (éditeurs)

Niemeyer, Tübingen. 2002.

par Laurence Goury

Cet ouvrage regroupe les textes des communications présentées lors du séminaire « Palenque, Cartagena y Afrocaribe » qui s'est tenu à Cartagena (Colombie) en 1996. Il offre un état des lieux des recherches sur le Palenque¹ de San Basilio et le palenquero, créole de base lexicale espagnole, depuis les études pionnières de Bickerton & Escalante en 1970² jusqu'aux développements récents, et met en lumière le rôle que ces recherches jouent dans la connaissance des conditions historiques de développement de l'aire afro-caribéenne.

Les 18 articles sont regroupés dans trois chapitres : 1. Le palenquero face aux autres langues ; 2. La présence africaine dans la langue palenquera ; 3. La présence africaine dans l'espagnol de la côte atlantique colombienne. A ces textes s'ajoutent quelques documents iconographiques assez sommaires, essentiellement des cartes qui permettent de visualiser les zones géographiques mentionnées dans les articles (la zone du Palenque de San Basilio, les pays africains pourvoyeurs des langues concernées, etc.).

Laurence Goury IRD – Centre d'Etudes des Langues Indigènes d'Amérique, Villejuif

© 2005, Etudes Créoles, vol. XXVIII, n°1, pp. 215 - 224

¹ Ce terme désigne, en espagnol colombien, les villages fortifiés dans lesquels se regroupaient les esclaves marrons.

² Bickerton D. & Escalante A., 1970. Palenquero : a Spanish-based creole of northern Colombia. *Lingua* 24, pp. 254-267.

En introduction de l'ouvrage, qu'ils adressent à un public non-spécialiste, Y. Moñino et A. Schwegler s'interrogent sur le manque d'intérêt des intellectuels colombiens pour le trésor historique et linguistique que représente le Palenque de San Basilio, unique village de descendants de Noirs Marrons ayant conservé, dans cette zone d'Amérique Latine, des traits culturels originaux et une langue créole de base lexicale espagnole. Ils y exposent également leur position théorique quant à la genèse des créoles, à travers le concept de '*cruce lingüístico*', « croisement linguistique » : face à la compétition entre les structures de leur langue maternelle et celles de la langue européenne, les créateurs des créoles sélectionnent de manière privilégiée les formes phoniques, lexicales et grammaticales qui, par pur hasard, sont similaires dans les deux langues. Il en résulte un ensemble de structures mixtes européennes et africaines, comme par exemple certaines formes pronominales du palenquero (Schwegler 1993³), ou encore les constructions génitives présentées dans l'ouvrage par Moñino (pp. 227 et suivantes).

N. de Friedmann propose à la suite une introduction historique qui replace le Palenque de San Basilio entre Afro-Amérique – par le bricolage social caractéristique de la mise en place des sociétés créoles- et Afrique – par la mémoire africaine qui sous-tend certains traits majeurs de la culture palenquera tels les *cuagros* (organisation en groupes d'âge), ou le *lumbalú* (rite funéraire).

³ Schwegler A., 1993. Subject pronouns and person/number in Palenquero. In Byrne F. & Holm J. eds., *Atlantic meets Pacific : A global view of pidginization and creolization*. John Benjamins, Amsterdam. pp. 145-161.

Le premier chapitre regroupe onze articles dont plusieurs émanent des auteurs 'classiques' des études sur le palenquero.

La théorie monogénétique modérée, fondée sur une citation affirmant le rôle dominant de la 'lingua franca' de Sao Tome⁴ dans les interactions entre esclaves et maîtres à Cartagena au XVII^{ème} siècle, est reprise par W. Mungeney et, de façon plus modérée, par C. Patiño Rosselli, qui analyse dans ce cadre l'origine de certaines structures grammaticales. G. de Granda examine quant à lui le rôle d'une koinè espagnole qui se serait cristallisée en Amérique dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle (Granda, 1994⁵) et aurait relexifié cette matrice '*criollo-portuguesa africana occidental*'.

Bickerton en revanche réfute l'hypothèse monogénétique et l'existence des afro-portuguismes présentés dans Schwegler (1993)⁶. Il réaffirme l'absence de lien entre le palenquero et les créoles portugais du Golfe de Guinée, en partie au vu des différences entre les structures actuelles de ces langues. Cette affirmation est l'une des idées novatrices développées à plusieurs reprises dans cet ouvrage, soutenue par les études comparatives menées par Lipski et Maurer (voir ci-dessous).

⁴ Alonso de Sandoval (1627 – repris dans De Granda 1987 sous le titre 'Un tratado sobre la esclavitud'), *De instauranda Aethiopia salute*.

⁵ Granda G. de, 1994. *Español de América, español de África y hablas criollas hispánicas. Cambios, contactos y contextos*. Gredos, Madrid.

⁶ Schwegler A., 1993. Rasgos (afro-)portugueses en el criollo del Palenque de San Basilio (Colombia). In C. Díaz Alayón ed., *Homenaje a José Pérez Vidal*. Litografía A. Romero S.A, La Laguna, Tenerife. pp. 667-696.

Les autres articles replacent le palenquero dans le contexte plus large des études créoles, ou des études sur les créoles luso-hispaniques.

L'article d'A.Bartens passe en revue les différents glossonymes utilisés par les locuteurs de créoles, et celui de J.Holm fait le point sur les recherches en créolistique, démarche qui peut être utile pour le lectorat non spécialiste à qui est destiné l'ouvrage.

J. Lipski interroge la théorie monogénétique pour les créoles ibériques (américains, africains et asiatiques) à travers la comparaison du fonctionnement de la copule, et en déduit, au vu de la diversité des formes et des fonctions, qu'une origine unique est peu probable et qu'il faut postuler au départ l'existence de plusieurs pidgins portugais. C'est à ce type de conclusion qu'aboutit également l'article de P. Maurer : la comparaison des manifestations morphosyntaxiques de la pluralisation nominale dans quatre groupes de créoles⁷ montre une diversité qui ne laisse entrevoir aucune filiation génétique entre ces langues. Ces deux articles dédiés à des analyses comparatives de créoles de base ibérique mettent en évidence une diversité structurelle qui rend caduque l'hypothèse monogénétique. Il est cependant un peu surprenant que la différence radicale entre les créoles exogènes d'Amérique, pour lesquels l'influence du substrat date de leur période de formation, et les créoles endogènes d'Afrique, en contact permanent avec ce qui est devenu un adstrat ne soit pas prise en compte. Ces

⁷ Ces quatre groupes sont : 1. le criollo de Cap Vert et le kriòl de Guinée Bissau et de Casamance, 2. les créoles du Golfe de Guinée, 3. le papiamentu, 4. le palenquero.

différents contextes ont sans aucun doute joué un rôle dans la diversification des structures actuelles⁸.

L'article de M. Perl compare l'utilisation des formes fortes de pronoms personnels sujet dans des variétés 'noires' d'espagnol, de portugais et dans les créoles ibériques, et fait de ce trait une marque d'africanité qui l'amène à considérer les variétés européennes 'noires' comme des 'semi-créoles'. Cette connotation raciale d'une variété linguistique n'est pas sans rappeler la critique de Mufwene (2001)⁹ qui s'insurge contre cette tendance à appeler 'variétés' les formes de langues européennes parlées par des 'Blancs' en Amérique, et 'créoles' ou 'semi-créoles' les formes de langues européennes¹⁰ parlées par des 'Noirs'. Elle est gênante ici quand les traits décrits ne sont pas mis en perspective avec les formes régionales de l'espagnol 'blanc' de certaines zones ibériques ou américaines, ce qui éviterait peut-être une stigmatisation raciale des phénomènes observés.

Enfin, deux articles s'attachent à décrire en synchronie certains traits des structures actuelles du palenquero : la négation dans l'article de M. Dieck, et un trait de la syntaxe verbale qui se retrouverait dans la variante d'espagnol locale de deux locuteurs de République Dominicaine dans l'article de K. Green.

⁸ J.Lipski fait très rapidement référence à des différences de nature du substrat (homogène pour les créoles d'Asie, hétérogène pour le palenquero et le papiamentu).

⁹ Mufwene S., 2001. *The Ecology of language evolution*. Cambridge University Press, Cambridge.

¹⁰ Tout dépend bien entendu du cadre théorique que l'on se donne pour expliquer l'évolution des créoles. Nous reprenons ici les termes de Mufwene (2001).

Le second chapitre s'intéresse à deux champs actuels dans l'étude du substrat africain du Palenque de San Basilio : l'étymologie, et la sémantaxe.

L'article de Schwegler est le deuxième volet d'un triptique dont la première partie est publiée dans le *Journal of Pidgin and Creole Languages* volume 15 : 2¹¹, et la troisième est encore manuscrite. Les 300 entrées qui composent l'article forment un véritable dictionnaire, dans la forme et dans les informations étymologiques, grammaticales et sémantiques fournies pour chaque entrée. Elles représentent un patrimoine africain considérable pour le palenquero, qu'il faut cependant nuancer : de ces 300 mots, 120 sont listés en fin d'article comme étant d'origine inconnue ou douteuse, 101 font partie d'un fond colombien, voire latino-américain et seulement une vingtaine font partie du vocabulaire courant du palenquero, les autres étant, pour beaucoup, issus du vocabulaire du lumbalú, rituel funéraire traditionnel. Une liste additionnelle présente les termes qui avaient été relevés comme étant d'origine africaine dans des études précédentes, et qui s'avèrent être d'origine européenne (portugaise ou espagnole), ou inconnus des Palenqueros. Les locuteurs et les créolistes trouveront ici une source de renseignement inestimable sur le patrimoine lexical palenquero.

L'article d'Y.Moñino montre comment la relation génitive opère des classifications dans le lexique en fonction de la réaction des lexèmes à la détermination possessive et comment, en contexte pronominal, la distinction possession aliénable / possession inaliénable est une catégorie sémantique déterminante en palenquero. L'auteur propose, pour le connecteur possessif *di* du palenquero, une origine

¹¹ Schwegler A., 2000. The African vocabulary of Palenque (Colombia). Part 1: Introduction and corpus of previously undocumented afro-palenquerisms. JPCL 15 : 2. pp 241-312.

'croisée' : à la fois espagnole (préposition *de*), kikongo (marqueur de classe singulatif *di-... di-...*), et Niger-Congo (langues sans classes qui marquent l'opposition sémantique aliénable / inaliénable). Cette origine mixte aurait, par la suite, donné lieu à de l'innovation linguistique dans la mise en place du système de détermination possessive nominale et pronominale en palenquero. La prise en compte, dans l'approche substratiste, non seulement des formes mais aussi des grandes catégories sémantiques des langues africaines est un apport considérable à ce type d'analyse.

Enfin les articles du troisième chapitre montrent comment les manifestations de l'influence africaine s'étendent au delà des frontières du Palenque de San Basilio et sont également sensibles dans l'espagnol des zones afro-colombiennes atlantiques et pacifiques.

La très courte étude lexicale de N. del Castillo examine diverses origines possibles (africaines ou européennes) du mot *macuquina*, terme qui désigne une pièce de monnaie ancienne utilisée dans les colonies latino-américaines inconnue en Espagne. L'article de R. Nieves Oviedo compare un phénomène de changement phonologique dans l'espagnol de trois régions afro-colombiennes (assimilation de lieu d'articulation qui conduit à la gémination de consonnes) avec un phénomène sensiblement équivalent en palenquero, qui peut être dû non seulement à une origine africaine, mais également à des changements internes attestés dans d'autres variétés d'espagnol.

Enfin l'article de C. Ortiz Ricaurte présente les premiers résultats d'enquêtes sociolinguistiques auprès des locuteurs de différentes zones afin de comparer la vitalité des termes d'origine africaine à Cartagena et à San Basilio de Palenque. L'intérêt des résultats n'est pas tant de montrer une meilleure conservation des africanismes dans la communauté

palenquera, qui n'est pas vraiment surprenante, mais plutôt de tenir compte à la fois de la variation formelle et sémantique, des différences d'usage et du degré de connaissance des termes par les différentes catégories de locuteurs.

Les éditeurs affichent clairement leur volonté de faire de cet ouvrage une publication non spécialisée, volonté qui n'est pas sans rappeler celle de de Carlin & Arends¹² dans *l'Atlas of the languages of Suriname*, ou dans une autre perspective, celle de Marlyse Baptista¹³ pour sa syntaxe du Cap Verdien, ou de Goury & Migge¹⁴ pour les créoles du Surinam : la créolistique est attentive aux besoins de connaissance des locuteurs et des acteurs de terrain. On peut cependant regretter que, dans la plupart de ces ouvrages, l'essentiel des articles reste malheureusement illisible pour les locuteurs non spécialistes, montrant ainsi à quel point la difficulté est grande de concilier démonstration scientifique et diffusion large des connaissances linguistiques.

Ce premier ouvrage collectif rassemblant des articles presque uniquement consacrés au palenquero, constitue cependant une étape capitale dans l'histoire de la linguistique colombienne et hispano-américaine. La variété des analyses, à la fois dans les domaines de la langue abordés et dans les options théoriques choisies, donne une image complète du

¹² *Atlas of the Languages of Suriname*, E.Carlin & J.Arends 2002. KITLV Press, Leiden. Cet ouvrage est la première compilation d'articles sur l'ensemble des langues du Surinam, amérindiennes, afro-américaines et eurasiennes. Il est, selon la volonté des éditeurs, destiné à un public large.

¹³ Marlyse Baptista, 2003. *The Syntax of Cape Verdean Creole. The Sotavento Varieties*. Benjamins, Amsterdam. Voir le compte-rendu de lecture de S.Kriegel (ce volume) à propos de l'ouvrage.

¹⁴ Goury L.& Migge B. 2003. *Grammaire du nengee. Introduction à l'aluku, au ndyuka et au pamaka*. Collection didactique. IRD Editions, Paris.

palenquero à la fin du XX^{ème} siècle et des relations qu'il entretient avec les langues typologiquement ou géographiquement proches.

Créoles. Langages et politiques linguistiques.
Colette FEUILLARD (éd.),
Actes du XXVe Colloque International de Linguistique
Fonctionnelle. 30 septembre-7 octobre 2002 à Gosier
(Guadeloupe). Peter Lang, Berne , Suisse, 2004,
358 pages, ISBN 3-03910-226-5. Prix 54,10 euros.

par Robert Chaudenson

Le trait le plus remarquable de cet ouvrage est sans doute le caractère fallacieux de son titre. Un compte rendu est donc d'autant plus nécessaire que le prix de ce livre est très élevé (54,10 euros), surtout si on le rapporte à son contenu. En effet, sur les 358 pages du volume, seules les 135 premières sont consacrées aux créoles qui pourtant forment le titre du livre. Sur la couverture, « Langages et politiques linguistiques » forment une sorte de sous-titre, de couleur moins agressive (le titre lui-même est en rouge) et de corps plus réduit. On ne sait si ce subterfuge est destiné à tromper les bailleurs de fonds (le Conseil Général et le Conseil régional de la Guadeloupe qui ont acheté chat en poche en subventionnant le Colloque et l'édition de ses actes) ou les acheteurs éventuels qui n'auraient pas l'idée de consulter le sommaire avant d'acheter l'ouvrage. J'ajoute qu'on trouve réunis là 56 textes ; pour 300 pages de textes au maximum (une fois retirées les pages blanches et autres espaces perdus), cela donne une moyenne de cinq pages par communication (certaines n'en ont que deux ou trois !) ce qui donne une idée de ce que peut être leur contenu. Ajoutons que près d'une vingtaine de textes apparaissent comme proposés par des auteurs se réclamant de l'Université René Descartes-Paris V.

Robert Chaudenson

© 2005, *Etudes Créoles*, vol. XXVIII, n°1, pp. 225 - 236

L'affaire prend donc l'allure d'un voyage organisé pour étudiants avancés du Département de linguistique générale et appliquée de cet établissement. La chose n'est pas en soi blâmable, mais on a le sentiment d'assister à une fête du souvenir réunissant ces étudiants et la vieille garde des dernières troupes martinistes rassemblées autour de Jeanne Martinet et de l'étendard de la SILF. Le seul problème tient à la légitimité de faire financer cette fiesta fonctionnaliste par les Instances départementale et régionale de la Guadeloupe. Les contribuables locaux l'apprécieraient sans doute modérément s'ils le savaient ; il est toutefois encore plus fâcheux de gruger de malheureux acheteurs de ce volume attirés par l'éclat fallacieux de la référence aux créoles.

Cela dit, venons en au contenu du livre. Même pour la partie créole, il se révèle très décevant. La première partie du volume (la seule qui concerne les créoles et donc la seule dont je parlerai en détail) comprend deux conférences inaugurales suivies de deux ensembles de textes. Le premier (« Structure et diversité », pp. 31-99) comprend dix textes (soit une moyenne de six pages par communication). Le second « Créoles, bilinguisme et enseignement » (101-141) présente cinq textes concernant de façon spécifique les Antilles et particulièrement la Guadeloupe.

La conférence de M.C. Hazaël-Massieux (3-11) « Le créole de la Guadeloupe. Situation et description » étonne un peu car, quoique prononcée en Guadeloupe même, elle constitue une présentation des plus générales, du type de celle qu'on peut trouver dans une encyclopédie ou une revue destiné à un large public de non spécialistes, fort différent des participants à un colloque international sur les créoles..

La conférence de Jean Bernabé « Eléments d'écolinguistique appliqués à la situation martiniquaise » est

nettement plus consistante (pp. 13-29) et traduit un désir de l'auteur de passer d'une démarche sociolinguistique à une approche « écolinguistique ». En découle, assez logiquement, une organisation en deux moments ; le premier prend la forme d'un bilan des travaux conduits dans le cadre sociolinguistique. Naturellement, la diglossie est « revisitée » (selon la formule de Ferguson) par J. Bernabé qui propose de distinguer la diglossie ancienne « hétérotopique » où chaque langue occupe des espaces (*topoi*) spécifiques, de sa forme actuelle, « homotopique », la plupart des locuteurs de moins de 65 ans étant plus ou moins diglottes et pouvant donc user de l'une ou l'autre des deux langues dans un même espace. Il en résulte naturellement des formes autres d'organisation et de gestion des rapports entre créole et français ; l'école et les médias, qui doivent être les « lieux de la co-créativité », jouent dans ces processus les rôles majeurs. La partie consacrée aux « fondements théoriques d'une approche écolinguistique » (26-29) est un peu décevante eu égard aux ambitions affichées. Certes J. Bernabé fait allusion à « l'écolinguistiques telles que je la conçois (Bernabé, 19)_[sic] », mais une faute d'impression rend la référence inutilisable (je reviendrai sur les négligences et les erreurs d'impression du volume). Il n'aborde guère que le problème de l'arbitraire du signe, dont la relation forte à l'écolinguistique ne va pas de soi ou du moins ne me semble pas former un enjeu central du débat. Par ailleurs, on s'étonne de ne trouver aucune référence aux travaux récents dans le domaine comme celui de L.J Calvet *Pour une écologie des langues du monde*, 1999 et surtout le livre de S.Mufwene, *The Ecology of Language Evolution*, 2001, qui fait une place très importante aux créoles).

J.M. Charpentier étudie brièvement « la différenciation pidgins/créoles au niveau de la culture et ses implications en matière d'éducation » (31-36). L'analyse

critique du binôme « pidgin/créole » est opportune, car si discutable qu'il soit, il est indissociable, surtout pour les Anglo-Saxons, depuis plus de 40 ans, suite aux travaux de R. Hall Jr. Cette critique mériterait plus que les deux brèves pages que lui consacre l'auteur qui, en revanche, a tout à fait raison d'inviter à la prudence dans l'usage du mot « pidgin ». J.M. Charpentier souligne nettement en particulier que les rapports entre langues et cultures se posent de façon très différente pour les créoles « historiques » et pour les pidgins du Pacifique. Si ces derniers sont des codes complémentaires dans les relations entre insulaires de langues différentes comme entre Blancs et Mélanésien, les cultures demeurent essentiellement austronésiennes et l'on ne rencontre pas de « culture pidgine ».

« Créoles et interlingua » est le titre donné par J. Martinet à sa brève communication (37-42). Tout en déclarant dès l'abord ne pas être une spécialiste de créole et en se référant pour cet aspect au livre, toujours valide mais déjà un peu ancien d'A. Valdman (1978), J. Martinet esquisse une comparaison entre les créoles français (ce livre concerne ces parlers) et l'*interlingua*, langue artificielle dont la création commence en 1924 et à laquelle André Martinet a participé. Je n'aurais pas ici la cruauté de relever toutes les approximations et les erreurs que contient ce texte, fort heureusement bref, mais on voit mal l'intérêt d'une telle comparaison, du moins sous la forme qu'elle prend ici.

La présentation que fait Jean Caudmont de la situation linguistique de San Andrés (archipel de la république de Colombie) se limite en fait, comme le souligne le titre du texte, à « l'origine de l'anglais et du *bêndè* dans l'Archipel de San Andrés et Providencia ». Malheureusement la brièveté de l'article (moins de trois pages) laisse d'autant plus le lecteur

sur sa faim que les modalités mêmes de l'exposé font apparaître le sérieux de la démarche. Cela dit, l'observation directe de terrain remontant à 1953 et le « créole et la culture locale » étant jugés par l'auteur « menacés » dès les années 60, on peut se demander ce qui subsiste aujourd'hui de la situation évoquée.

Tatilon Manuela, « Le créole du Cap-Vert » (pp. 47-54). Cette brève étude, sans doute produite par une immigrée cap-verdienne installée au Canada et enseignant à Toronto, est sympathique. Toutefois, elle porte surtout sur les propositions graphiques du colloque de Mindelo (1979 !) et ne fait pas mention, par exemple, des nombreux travaux récents de M. Baptista, F. et J. M. Massa, N. Quint et M. Veiga, ce qui est fâcheux dans un colloque scientifique international.

L'article de Gillette Staudacher-Valliamée « Les langues créoles à l'épreuve de la classification : grammaire du créole réunionnais » (55-60) répond davantage, en dépit de sa brièveté (moins de 6 pages) aux exigences habituelles d'une publication de cette nature. On regrette toutefois que ces quelques pages se résument, par la force des choses, à un tableau « synoptique » dont bien des éléments sont peu clairs ou discutables dans leur détail (sur quoi se fonde souvent la distinction entre « emploi isolé » et « emploi grammatical » ?) et à des séries de questions, parfois un peu décousues et que le lecteur a peine à suivre tout en ayant l'impression, peut-être fautive, qu'il y a ici la table des matières et/ou l'index du mémoire de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches que l'auteur a soutenue quelques mois auparavant. De toute façon, il n'est pas envisageable de traiter en cinq pages et par allusions des questions aussi diverses que complexes.

J. Sainton « Phonologie et variation en créole guadeloupéen » (pp. 61-70). Ce bref article suscite les mêmes remarques que plusieurs des textes précédents. Après avoir décrit très sommairement (moins de 4 pages) le système phonologique du créole de Guadeloupe, l'auteur observe, non sans pertinence, que « la variabilité est au cœur même de la pratique du créole en Guadeloupe et défie tous les critères » (p. 64). Soit, mais une telle situation n'a rien d'exceptionnel et le lecteur reste sur sa faim.

A. Gulyas « Etude du créole martiniquais d'un point de vue de phonologie historique. Aspects méthodologiques ». Cet article est sans doute l'un des plus intéressants dans la mesure où il marque, au moins en partie, l'exploration d'une piste de recherche originale que son caractère très limité rend possible dans un espace éditorial très restreint. L'auteur compare 21 caractéristiques phonologiques du créole martiniquais (dont nombre se retrouvent d'ailleurs dans d'autres créoles) avec ceux d'un corpus dialectal français (normand) en y ajoutant (ce qui est un point plus original) les faits relevés dans des journaux de bord du XVIII^e siècle consultés aux Archives de Nantes. On regrette que l'auteur ne donne pas plus de détails sur ces textes dont le gisement précis et les références ne sont pas mentionnés. Si cette manifestation tropicale vise, comme je l'imagine, à la formation des étudiants avancés de Paris V, encore faudrait-il les astreindre de façon plus forte au respect des règles académiques. On constate, sans trop de surprise que les trois-quarts des phénomènes dits créoles apparaissent dans les corpus normands. Les graphies des journaux de bord sont intéressantes, même si les convergences sont en moins grand nombre (un tiers seulement), dans la mesure où elles reflètent

sans doute mieux la prononciation réelle que les textes imprimés contemporains.

Les deux textes qui suivent sont trop brefs (3 pages) et trop particuliers pour que je puisse émettre un avis fondé sur leur contenus.

R. Damoiseau « Système en *ap* /système en *ka*. Esquisse comparative des systèmes aspecto-temporels du créole haïtien et du créole martiniquais ». Dans ce texte qui touche à une question classique, l'auteur met à profit sa parfaite connaissance des deux créoles à propos d'une différence majeure entre eux (marquage de l'aspect progressif par *ap* dans le premier, par *ka* dans le second). Sur la question la plus controversée, l'étymologie, on peut, pour *ap*, accorder à l'auteur, ce que tout le monde sait depuis longtemps, c'est-à-dire que *ap* vient d' « après » (Gougenheim le dit déjà en 1929, mais ce n'est pas « après à » qui est en cause comme l'écrit Damoiseau, mais « après » seul qui est la forme première). En revanche, on peut regretter que, pour *ka*, il ne fasse pas mention de travaux récents qui proposent des explications plus solides que la sienne : D. Fattier, 1996 : 11 ; R. Chaudenson, 2003 : 349-353 ; j'accorde à l'auteur que le Colloque ayant eu lieu en 2002, on ne peut lui faire grief de ne pas connaître un ouvrage paru en 2003. On voit mal ce qui, aux yeux de R. Damoiseau, rend « tout à fait crédible » « la relation avec une structure française : « être là à + infinitif [sic] usitée dès le 15^e siècle » (p. 90). Certes « être là à » est bien cité par Gougenheim (1929 : 55), mais j'avoue ne pas percevoir le rapport entre « être là à » et *ka*. Pour les analyses sémantico-syntaxiques des marqueurs, je m'en remets volontiers aux conclusions de l'auteur faute d'une connaissance suffisante de ces créoles. En revanche pour l'étymologie de *ka* et *ké*, on

me pardonnera de préférer de beaucoup mes propres explications (2003 : 349-354).

La seconde partie « Créoles, bilinguisme et enseignement » n'est pas signalée comme telle dans le corps de l'ouvrage quoiqu'elle figure dans la table des matières ; à cet égard, on ne comprend pas pourquoi l'article de D. Manesse qui concerne les Antilles et entre dans ce domaine (pp. 299-302) ne figure pas dans cette seconde partie.

P. Durizot Jno-Baptiste « En milieu créolophone, faut-il faire fonctionner la langue du dysfonctionnement social en situation d'apprentissage ? » (pp. 101-106). Ce bref article résume les conclusions d'un ouvrage publié par l'auteur en 2001 sur « cultures et stratégies identitaires dans la Caraïbe » (Dominique, Guadeloupe, Curaçao) ; on y présente les résultats d'une enquête sur la « problématique du créole en milieu scolaire ». Les résultats sont assez largement prévisibles pour qui connaît les situations linguistiques de ces territoires que la brièveté même de ce texte ne permet pas à son auteur de définir dans quelque détail. La réponse de l'auteur à la question qui forme le titre de l'article est naturellement « oui », même si, à terme, ces sociétés finiront par « fonctionner en langue européenne ».

A. Dorville « Dyslexies phonologiques en contexte bilingue créole-français » (pp. 107-112). L'article est intéressant dans la mesure où il confronte des travaux récents évoquant les troubles du langage chez des enfants antillais (*Apprendre à lire*, ONL, 1998 ; F. Weber et J.Ch. Ringard, *Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage*, 2001) aux observations et aux constats faits par l'auteur lui-même dans sa thèse (1994). A. Dorville en dégage, de façon brève mais précise, des conclusions

pédagogiques qui mériteraient de retenir l'attention (ce qui paraît hélas peu probable).

C. Van Berten, « Etude des représentations du créole et du français au collège en Guadeloupe » (pp.113-121). L'auteur expose les premiers résultats d'une enquête qui ressemble fort à une bonne demi-douzaine d'autres qui ont été faites dans le même contexte et sur le même modèle. On vient d'en faire une autre encore, sur une échelle bien plus grande mais sans qu'elle présente bien plus d'intérêt, en Martinique (D. Barreteau, INR, 2005). Les choix politiques et pédagogiques majeurs, qui sont seuls en cause, ne dépendent, contrairement à ce que pense l'auteur, ni des enseignants ni des élèves (dont les positions sont d'ailleurs peu tranchées), mais de l'Etat et de la haute administration de l'éducation nationale. Admirons au passage la charmante naïveté de l'auteur qui constate avec allégresse que « suite à l'impulsion » de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe, « la politique de la France s'est accélérée par rapport aux langues régionales » et que « de véritables efforts en matière d'aménagement linguistique semblent voir le jour » (p. 114).

M.R. Lafleur « L'enseignement des proverbes dans les classes de langue et culture créoles » (pp. 123-124). Cet article a le mérite essentiel de se situer au plan des réalités quotidiennes, à la fois dans l'enseignement scolaire et dans des contextes plus proches de la formation continue administrative. Le problème posé est des plus concrets : l'utilisation des proverbes créoles dans un contexte d'enseignement de langue et cultures créoles. Ce choix conduit à poser diverses questions, pas toutes résolues de façon définitive ; la première qui n'est pas la plus simple, est « Qu'est-ce qu'un proverbe ? » ; le bref extrait d'un « moment de classe » qui est fourni en montre la pertinence

et la difficulté. Un témoignage intéressant d'une véritable praticienne de ce type d'enseignement.

J. Sainton, « Une expérience du commentaire écrit en créole. Bilan d'enseignement de l'entrée officielle du créole dans le système éducatif » (pp. 135-141). A un autre niveau du système éducatif (IUFM), le témoignage de J. Sainton est à rapprocher du précédent dans la mesure où il s'agit là du récit d'une expérience d'enseignement en créole dans le cadre de la préparation de l'épreuve d'entretien en créole (sur un texte ou un document sonore) dans l'épreuve de passage en seconde année du professorat des écoles. L'auteur fait apparaître que, contrairement à bien des idées reçues, cet enseignement ne va pas de soi, en dépit du fait que les élèves-maîtres sont des créolophones natifs pour la plupart. Les difficultés apparaissent tant au plan de la langue elle-même (lexique spécialisé, éléments d'articulation du discours, etc.) qu'à celui du discours (les locuteurs tendant soit à l'alternance de code – ils commencent en créole pour passer ensuite au français – soit à une préparation écrite du discours oral). Le témoignage est intéressant même si le lecteur attend des propositions finales un peu plus précises. Simple question : peut-on considérer *timtim* (= énigme) comme un « néologisme » ? (p. 141) ?

Comme je l'ai dit au début de ce compte rendu, je ne rendrai pas compte de la seconde partie du livre (pp. 143-358) où les textes n'ont, en général, pas le moindre rapport avec les créoles, mais traitent aussi bien du « pronom copule en arabe marocain » que du « nu en peinture », de la « sémiologie du cinéma » ou de la « dynamique de la politique de la France dans la Hongrie de la transition ». Autant de sujets passionnants mais dont le lien avec les créoles m'échappe.

J'ai signalé au passage (par exemple à propos de la référence décisive à l'écolinguistique dans la conférence de J. Bernabé (page 25 ; la référence est « (Bernabé, 19)_ » qui est incompréhensible) ou de la place du texte de D. Manesse) des négligences éditoriales. On en trouve un autre signe dans les fautes d'orthographe sur des noms d'auteurs comme Manessy (avec deux n) p.31, Bernabé (orthographié Bernarbé p. 86). Curieusement, je suis sur ce point le plus maltraité puisque mon nom est souvent écrit avec deux s (Chaudensson, 115, 130) par des auteurs différents, ce qui semble engager la responsabilité de l'éditeur.

En dépit de la présence de quatre ou cinq textes intéressants, ce livre, publié sous un titre qui ne correspond guère à son contenu et qui, en outre, rassemble des articulets donc la portée ne peut être que réduite, ne vaut assurément pas les 50 euros qu'on entend faire payer à celui qui voudrait l'acquérir.



AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE
DE LA FRANCOPHONIE

Unique opérateur intergouvernemental de la Francophonie, L'AGENCE DE LA FRANCOPHONIE qui agit dans le cadre de l'Organisation internationale de la Francophonie, regroupe 47 États et gouvernements, répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue commune : le français. Avec les huit autres pays qui participent aux Sommets de la Francophonie, ce sont au total 55 États et gouvernements qui constituent la communauté francophone, soit un pays sur quatre dans le monde, regroupant plus d'un demi milliard de personnes. Parmi eux, 170 millions font un usage plus ou moins intensif du français dans leur vie de tous les jours.

Fondée en 1970, avec pour devise : *égalité, complémentarité, solidarité*, l'Agence de la Francophonie mène des actions de coopération multilatérale dans de nombreux domaines : éducation et formation, culture et multimédia, nouvelles technologies de l'information et de la communication, coopération juridique et judiciaire, droits de l'Homme et démocratie, développement et solidarité économiques, énergie et environnement.

47 membres :

Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada-Nouveau Brunswick, Canada-Québec, Cap-Vert, Centrafrique, Communauté française de Belgique, Comores, Congo, R.D. Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, France, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Moldavie, Monaco, Niger, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam.

Par ailleurs, l'Albanie, la Macédoine, le Royaume de Belgique et Sao Tomé et Príncipe sont membres du Sommet de la Francophonie. La Lituanie, la Pologne, la République Tchèque et la Slovénie y sont observateurs.

Agence intergouvernementale de la Francophonie

13 Quai André Citroën-75015 Paris,

Tél (33) 1 44 37 33 00-Télécopie (33) 1 45 79 14 98

Site web : <http://agence.francophonie.org>

UNITÉS HORS SIÈGE

>Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation

15-16, quai Louis XVIII-33000 Bordeaux (France)
Tél (33) 5 56 01 59 00.Télécopie (33) 5 56 51 78 20

>Institut francophone de l'Énergie et de l'Environnement

56 rue St-Pierre, Québec G1K 4A1 (Canada)
Tél : (1) 418 692-5727 – Télécopie :
(1) 418 692-5644

>Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest
BP 7223 Lomé - (Togo)

Tél (228) 216350-Télécopie (228) 218116

>Bureau régional de l'Afrique Centrale
BP 8075 Libreville (Gabon)

Tél (241) 739561-Télécopie (241) 739558

>Bureau régional de l'Asie-Pacifique
1 rue Trinh Hoai Duc (quartier diplomatique)

Hanoi (Vietnam)

Tél (84) 4 733 63 11/13 – Télécopie :
(84) 4 733 63 10

Organisation internationale de la Francophonie

Cabinet du Secrétaire général

28 rue de Bourgogne – 75007 Paris

Tél : (33) 1 44 11 12 50 – Télécopie : (33) 1 44 11 12 81

REPRÉSENTATIONS PERMANENTES

**>auprès de
l'Union
européenne**
2 Place
Saintelette
1080 – Bruxelles
Tél
(32)24205460
Télécopie:
(32) 2 426 2002

**>auprès des Nations
unies, de la Banque
mondiale et du Fonds
monétaire international**
801, 2nd avenue, suite 605
New York (NY) 10017
(Etats-Unis)
Tél (1) 212 8676771
Télécopie (1)
212 8673840

**>auprès des
Nations unies**
46 avenue Blanc
1202
Genève.Suisse
Tél :
(41)227389666

**>auprès de l'Organisation
de l'unité africaine et de la
Commission économique
africaine**
Hôtel Hilton
BP 1164, suite 439, 440
Addis Abéba (Ethiopie)
Tél (2511) 518400/504460
Télécopie (2511) 510064

Etudes créoles essaie au milieu des archipels d'être une petite île de rencontre et de dialogues. Revue interdisciplinaire qui s'intéresse aux cultures, aux langues et aux sociétés créoles, elle est placée sous la responsabilité du Comité International des Etudes Créoles. Elle a pour vocation de favoriser la liaison entre les chercheurs géographiquement dispersés, et de rendre plus accessible l'information touchant aux problèmes de développement et de politique culturelle et linguistique des pays créolophones. Elle souhaite servir de lieu d'interaction entre les créolistes et les milieux créolophones.

Derniers numéros parus

Volume XXIV n°1 - 2001

Capes créole(s) : le débat

Sous la direction de Lambert Félix PRUDENT

Volume XXIV n°2 - 2001

Des fables créoles

Sous la direction de Jean-Claude Carpanin MARIMOUTOU

Volume XXV n° 1-2002

La créolisation : à chacun sa vérité

Sous la direction d'Albert VALDMAN

Volume XXV n°2 - 2002

Le « kont » créole à l'interface de l'écrit et de l'oral

Sous la direction d'Alex-Louise TESSONNEAU

Volume XXVI n° 1-2003

Communications médiatisées & territoires insulaires

Sous la direction de Jacky SIMONIN et Eliane WOLFF

Volume XXVI n° 2-2003

Créoles de l'Océan Indien : éclairages & perspectives

Sous la direction d'Annegret BOLLÉE

Volume XXVII n° 1 et 2-2004

Littératures et fondations

Sous la direction de Carpanin MARIMOUTOU et Valérie MAGDELAINE

COMITÉ INTERNATIONAL DES ÉTUDES CRÉOLES

Secrétariat : Institut d'Études Créoles, Université de Provence,
29 avenue R. Schuman, 13621 Aix-en-Provence
Cedex 1, France.



9 782747 594059

ISBN : 2-7475-9405-X

21 €